

### Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

#### Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + Fanne un uso legale Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertati di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

## Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da http://books.google.com



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

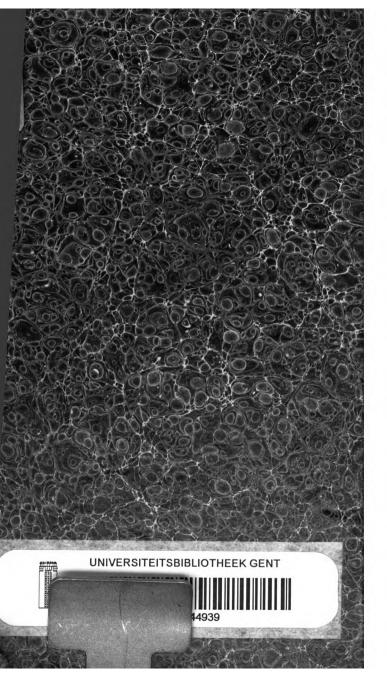
Nous vous demandons également de:

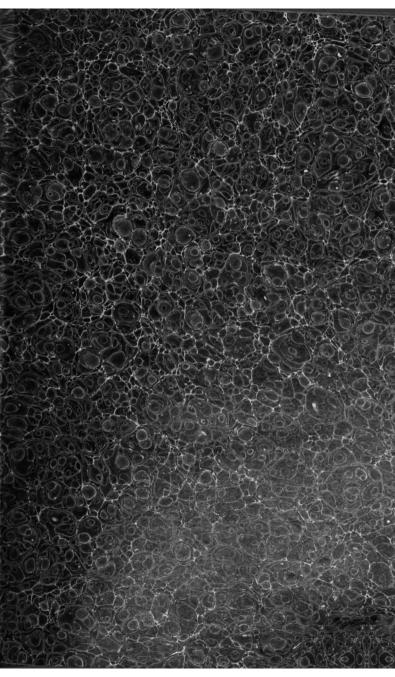
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

### À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com







## NOUVELLES

## DES

## MISSIONS ORIENTALES,

Reçues au Séminaire des Missions étrangères à Paris, en 1782, 1791, 1792.

Pouvant servir de suite aux Lettres édifiantes des Missionnaires de la Compagnie de Jesus.

## A LIÉGE,

De l'Imprimerie de F. LEMARIÉ, Imprimeur et Libraire de Son Altussu, sous la Tour.

1794.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION DES SUPERIEURS.





## PRÉFACE.

Les Missions de la Chine, dont on donne ici des Relations infiniment intéressantes, étant peu connues du commun des Lecteurs, on a cru nécessaire d'en placer ici une Notice abrégée.

Vers le milieu du siècle dernier, le Père de Rhodes, Jésuite, Missionnaire au Tonquin, étoit repassé en Europe pour les affaires de la Mission. Vivement affligé de l'état déplorable où se trouvoit l'Eglise du Japon, depuis qu'on en avoit chassé les Européens, et que l'on avoit pris des mesures efficaces pour leur en fermer à jamais l'entrée, il réfléchit qu'on eût évité ce malheur, si l'on y eût formé un Clergé Regnicole. Craignant donc que la Chine ne suivit l'exemple du Japon, et que ces immenses contrées ne devinssent inaccessibles aux Ouvriers Evangéliques, cet homme zélé pour la propagation de la foi, profita de son séjour en Europe pour proposer au S. Siège le projet qu'il avoit concu, de former un Clerge

Chinois, après qu'on auroit suffisamment instruit des sujets, et qu'on se seroit assuré de leur vocation. Pour cela, il demandoit que le Pape envoyat des Evéques à la Chine avec les pouvoirs nécessaires.

Un plan qui avoit pour but de fixer et d'étendre le règne de J. C. dans un pays où les persécutions ont fait craindre souvent qu'il n'y fût entiérement détruit, ne pouvoit manquer d'être approuvé de celui qui a reçu de J. C. même le gouvernement des Agneaux et des Brebis par toute la terre. Aussi le P. de Rhodes fut-il accueilli comme le méritoit son zèle. et le Pape crut que personne ne seroit plus propre à trouver les ouvriers dont il auroit besoin pour exécuter cette grande entreprise; il l'en chargea. Ce St. Religieux les chercha inutilement en Italie, en Espagne. Il désespéroit presque de pouvoir les trouver, lorsqu'étant venu à Paris, le Père Bagot, son confrère, auquel il s'ouvrit de son projet et de la commission dont le Pape l'avoit chargé, lui sit connoître de vertueux Ecclésiastiques qui

s'étoient mis sous sa direction, et qui s'étoient engagés à travailler au salut des ames les plus abandonnées. Le Père de Rhodes ne douta point qu'ils ne fussent ceux que la Providence destinoit à seconder ses vues. En effet ils applaudirent vivement à son projet, et la plupart se dévouèrent à la bonne œuyre qu'il leur proposa.

Cette entreprise, ainsi que toutes celles de ce genre, rencontra beaucoup d'oppositions. Mais Dieu, qui le permettoit
afin d'éprouver ses serviteurs, applanit
tous les obstacles, quand on commencoit à les croire insurmontables. Leurs
démarches ayant eu le succès qu'ils en
pouvoient attendre, on leur accorda tour
ce qui étoit nécessaire pour cet établissement. Le Pape nomma deux de ces Ecclésiastiques Evêques in partibus avec la
qualité de Vicaires Apostoliques pour la
Chine, la Cochinchine, Siam et le Tonquin.

M. Lambert, de la chambre des comptes, sacré Evêque de Bérythe, partit de France dès 1660, avec quelques Missionnaires. M. Pallu, sacré Evêque d'Héliopolis, partit l'année suivante. Ces Prélats, dans la vue de consolider un établissement qui devoit être si avantageux à la Religion, chargèrent quelques uns de leurs confrères qu'ils laissèrent à Paris, de travailler à former un Séminaire qui leur enverroit des sujets pour le service des Missions, et d'où ils tireroient les livres et généralement tous les objets dont ils auroient besoin.

Des fonds qu'avoient laissés les Evéques, joints aux libéralités de Louis XIV, et des ames pieuses, on acheta, en 1663, une maison rue du Bac, à Paris, et c'est là que s'établit le Séminaire si connu depuis sous le nom de Missions étrangères. C'est le seul établissement qui ait eu pour objet unique la prédication de l'Evangile, et la formation d'un Clergé Indien.

Dans les commencemens, les Evêques et les Missionnaires se soutenoient de leurs propres biens et des aumônes des fidèles. Louis XIV, à qui rien de grand n'échappoit, sur-tout quand le bien de la Religion y étoit intéressé, voulut donner plus de stabilité à cet établissement; il réunit donc deux Prieurés Commendataires au Séminaire des Missions étrangeres, et lui donna à perpétuité une somme de 15000 liv. à prendre tous les ans sur le trésor royal. Plusieurs personnes pieuses imitèrent l'exemple de ce grand Roi.

Au moyen de ces différentes donations, le revenu de la Maison s'étant augmenté, elle étoit en état de subvenir à l'entretien des Missions. Elle a envoyé des Missionnaires à la Chine jusqu'en 1792. L'Assemblée Nationale, qui jusqu'alors avoit respecté cet établissement, le frappa comme tous les autres. Dès ce moment il a été impossible d'envoyer les secours ordinaires, ni même de faire partir, l'année suivante, les Missionnaires qui étoient déjà préparés.

On donnoit annuellement à chaque Missionnaire 100 piastres, qui font environ 550 liv., les Evêques en recevoient 200. Ils mettoient tous leur *Viatique* en com-

A 4

mun; chacun ne prenoit que le plus strict nécessaire; le surplus, avec le peu d'aumônes qu'on recevoit d'Europe, ou sur les lieux, étoit employé à l'entretien des Colléges, des Catéchismes, à l'impression des livres, etc. Les Missionnaires s'habillent de la manière la plus commune; à force d'économie et de frugalité, ils trouvent le moyen de faire un bien considérable.

La moitié du Tonquin (la partie Occidentale) est confiée aux Evêques et Prêtres François. Ils ontenviron 150 mille Chrétiens sous leur direction. Il y a dix Prêtres François, et une quarantaine àpeu-près de Prêtres du pays. La partie Orientale du Tonquin, qui peut contenir aussi 150 mille fidèles, est administrée par un Evêque François et des Dominicains Espagnols.

Le royaume de Cochinchine tout entier est gouverné par un Évêque François qui a environ 12 Prêtres François et quelquesuns du pays. Cette Chrétienté étoit autrefois très-florissante. On y comptoit à-peuprès 150 mille fidèles; mais les guerres continuelles qui agitent ce pays-là depuis 20 ans, l'ont considérablement dépeuplé, et l'on ne peut dire précisément le nombre des Chrétiens.

Le Roi légitime a, comme on sait, été détrôné et obligé de fuir de ses Etats. L'usurpateur a beaucoup persécuté les Chrétiens. Il avoit deux frères qui ont partagé le Royaume. Le plus jeune s'est emparé du Royaume du Tonquin: ce qui l'a brouillé avec son frère ainé.

Le fils du Prince détroné vint en France en 1786, pour solliciter des secours de l'infortuné Louis XVI, afin de remettre son père sur le trône. Pendant ce voyage, le Roi, qui s'étoit réfugié à Siam, profita de la mésintelligence qui régnoit entre les deux usurpateurs pour rentrer dans quelques provinces qui confinent le Camboge. On espère qu'il pourra recouvrer tous ses, Etats. Le Prince est bon, courageux et ami des Chrétiens; il protège ouvertement la Religion. Il a la plus grande confiance dans l'Evêque de Siam, Vicaire A 5

Apostolique de la Cochinchine, auquel il avoit confié son fils pour l'amener en France. Ce jeune Prince aimoit le Prélat comme son père, et marquoit beaucoup d'attachement pour le Christianisme.

Il y a eu, l'année dernière, 5508 adultes baptisés, et 2124 cathécumènes formés, 2333 enfans d'infidèles baptisés à l'article de la mort, dont la plupart jouissent maintenant de la gloire. Les conversions ont été très-multipliées.

Les Missions de la Chine comprennent trois vastes provinces, le Su-Tchoan, Kucitcheou, Yunnam. Il y a encore une petite Mission dans la province de Fokein.

Il y a un Evêque et trois Missionnaires dans la Mission de Siam. Un Evêque et 18 à 20 Missionnaires, dans celle des Ma-Jabares, que la cour de France a réunie aux Missions étrangères en 1776. Elle étoit desservie auparavant par les PP. Jésuites. Il y reste encore plusieurs de ces zélés et édifians religieux.

Tel est l'état actuel de ces Missions. Trois jeunes Missionnaires qui se sont disposés à y aller travailler à la conversion des ames, ne peuvent exécuter leurs pieux desseins par l'impossibilité de faire les frais du trajet que le Roi de France payoit toujours.

Il y a tout lieu de craindre, si les ames zélées et charitables ne viennent promptement au secours, que le fruit de tant de travaux ne soit perdu, et que tant de milliers de personnes gagnées à J. C. ne retournent à leurs anciennes superstitions. Hélas! qu'en coûteroit-il pour entretenir l'œuvre de Dieu? La plus légère aumône.

On exhorte donc, on conjure instamment les sidèles, par les intérêts de la foi, par la gloire de la Religion et le salut de tant de milliers d'hommes, à faire quelques libéralités aux Missions de la Chine, et à empêcher que les coups que l'impiété frappe en France contre l'Eglise de J. C., ne s'étendent jusques dans le fond de l'Orient.

A 6

On recommande avec instance, cette ceuvre de charité à MM. les Curés et Ecclésiastiques, à tous les Chrétiens zélés pour la propagation de notre sainte Foi.

## On pourra remettre les aumônes:

A Bruxelles, à M. le Doyen Hua, rue Salazare, maison de M. Hammon.

A Liége, au R. Père Nicolas, à l'Academie Angloise.

A Namur, à M. Allard, Théologal de la Cathédrale.

A Gand, à M. Petit, Chanoine de S. Bavon. A Maestricht, à M. Vangulpen, Chanoine

de Notre-Dame.
A Cologne, à M. Commey, Directeur des Ursulines.

# NOUVELLES

DES

## MISSIONS ORIENTALES.

LETTRE de Mer. François POTIER, Evêque d'Agathopolis et Vicaire Apostolique de la province du Su-Tchoan, en Chine, à M. Tessier de Sie.-Marie, Curé de Genillé, près de Loches en. Touraine, 18 Octobre 1782.

## Monsieur,

Je ne puis qu'être édifié du zèle et de la chazrité que vous témoignez pour les Missions; 
et bien loin de trouver mauvaise la sainte avidité avec laquelle vous désirez en savoir des 
nouvelles, j'y applaudis au contraire, ne 
voyant dans vos motifs que des vues trèspieuses et très-dignes de la charge de pasteur 
qui vous honore et que vous honorez si bien. 
Ainsi, je consens bien volontiers à entrer 
avec vous dans quelque détail au sujet des 
Missions, et particuliérement à exposer les 
différens avantages qu'elles peuvent tirer des

### Nouvelles

aumones que la charité de plusieurs personnes ferventes leur ont déjà faites, ou pensent leur faire.

1º. Pour ce qui me regarde, je me trouve chargé de l'administration de trois Provinces, dont la plus petite a autant d'étendue que la France. Les différentes Chrétientés se trouvent extrêmement séparées les unes des autres; souvent il faut faire plusieurs journées de chemin, quelquefois jusqu'à dix, pour parvenir à une. Les plus considérables où les Chrétiens sont à-peu-près réunis, ne passent guères trois ou quatre cens personnes. Le plus ordinairement, elles sont de 60 à 80 personnes : le nombre de ces dèrnieres est très-grand. Il n'y a actuellement que treize Missionnaires en exercice dans les trois provinces, dont sept Européens, tirés du Séminaire des Missions étrangères de Paris, et six autres, Chinois, dont quatre ont été ordonnés Prêtres par moi-même. Il est absolument impossible, vu la dispersion des Chrétiens et le petit nombre des Missionnaires, de faire de fréquentes visites dans chaque endroit, d'instruire suffisamment par la prédication; c'est beaucoup quand un Missionnaire peut visiter deux fois ses Chrétiens dans un an. Il y en a même grand nombre qui, à peine, peuvent l'être une fois dans l'année, et d'autres qui ne peuvent être administrés que tous les deux ans. Il a fallu pourvoir à un inconvénient aussi considérable, et voici les moyens qu'on a jugé être les plus propres, et qui sont fort dispendieux. Le premier est d'ériger des écoles, autant qu'il est possible, dans les différens districts. Les hommes sont chargés d'instruire les jeunes garçons; plusieurs femmes pieuses, vierges pour la plupart, ou au moins veuves et éprouvées, se sont consacrées à cette bonne œuvre en faveur des jeunes silles. On presse beaucoup les grandes personnes d'en profiter dans les tems qui leur sont libres. Dans ces écoles, on enseigne les prières, le catéchisme, et d'autres livres de Religion et de piété, composés exprès pour les Chinois, et qui leur apprennent la manière de mener une vie chrétienne. On fait cotiser les Chrétiens pour la nourriture et l'entretien de ces maîtres ou maîtresses : communément on n'exige point autre chose : mais il arrive que ces maîtres, tous Chrétiens et fort en état d'enseigner, ont des familles à nourrir. Il faut donc suppléer à leur défaut, et mettre, pour le bien commun, leur famille en état de se passer d'eux. D'autres fois les Chrétientés sont si pauvres, qu'à peine elles ont de quoi se nourrir fort petitement. Pour lors la Mission se charge de la nourriture et de l'entretien de ces maîtres. Il arrive encore. sur-tout quand les enfans sont un peu grands, que les parens comptent sur leur travail en partie, et la crainte de manquer les empêche de les envoyer aux écoles. Quand ce n'est point mauvaise volonté, il est encore clair qu'il faut les aider. Ce seul objet coutera quelquefois à la Mission plus de cent pistoles par an.

Le second objet de dépense, absolument nécessaire pour instruire les Chrétiens et propager la Religion, ce sont les livres. On ne peut enseigner dans les écoles presqu'aucun livre de païens : la plupart ne sont qu'un assemblage monstrueux d'absurdités, de superstitions, de fables, et de quelques grands principes de la loi naturelle, qui se trouvent par fois bien mal accompagnes. Nous avons donc fait imprimer un assez bon nombre de livres de Religion, tant à l'usage des Chrétiens qu'à l'usage des païens qui voudroient s'en instruire; nous les distribuons gratis, par la crainte que l'avarice, qui est un vice dominant des Chinois, ne mit ol stacle à leur instruction. Comme dans ces dernieres années particuliérement, Dieu a répandu sur cette Mission des bénédictions bien abondantes, que le nombre des prosélytes s'est beaucoup accrà, la dépense des livres a été beaucoup plus considérable, et, suivant les apparences, s'augmentera encore plus. Depuis cinq à six ans environ, cette dépense s'est montée à plus de cinq mille livres. Dieu merci, nous n'avons pas à regretter l'emploi d'une pareille somme. Ce que nous regrettons, c'est de n'avoir pu fournir en ce genre à près de la moitié des besoins.

Un troisième moyen, très-propre à établir et à soutenir la foi parmi les Chrétiens. comme aussi à l'étendre parmi les infidèles, c'est la Mission des Catéchistes. Or, ces Catechistes sont de deux sortes. Il y en a qui sont fixes constamment dans chaque Chrétiente : ce sont communément des chefs de samille zélés, instruits et d'un âge un peu avancé. C'est chez eux que se tient, les Dimanches et Fêtes, ainsi que lors de la visite du Missionnaire, l'assemblée des Chrétiens. Ces sortes de Catéchistes sont chargés d'instruire, autant qu'ils peuvent le faire, et surtout de veiller à co que le bon ordre et la discipline de l'Eglise s'observent parmi les Chrétiens.

C'est chez eux que se rendent les nouveaux convertis pour s'instruire des préceptes de la Religion, des prières, du catéchisme et des vertus du Christianisme. Les plus éloignés demeurent quelquefois long-tems chez eux, vivent à leurs dépens, s'ils sont pauvres, ce qui constitue ces Catéchistes dans des dépenses considérables, sur-tout quand la nombre des prosélytes est grand. Il faut que la Mission les aide, autrement ces nouveaux prosélytes, ne trouvant personne pour les instruire, oublient bientôt les premières impressions de foi qu'ils ont reçues, et retournent à leurs superstitions, ainsi que nous le voyons tous les ans, sans pouvoir, faute de secours, prévenir ce malheur.

Il est une autre espèce de Catéchistes qu'on peut appeller ambulans, destinés principalement à la conversion des infidèles. Ce sont assez communément des Chrétiens qui se donnent à la Mission; chaque Missionnaire en a un certain nombre. Quand il y a quelque espérance de conversion dans un endroit, soit que les païens demandent à entendre parler de Religion, soit que leurs parens ou - amis déjà Chrétiens, servent d'introducteurs, pour lors on y envoye ces sortes de Catéchistes ambulans, qui leur réfutent en détail les superstitions du pays, et leur prêchent la vérité de notre sainte Religion. Il ne seroit pas communément prudent aux Missionnaires, et sur-tout aux Européens qui ont la couleur, la figure et l'accent si différens des Chinois, de paroître ainsi devant les païens, et de leur prêcher la Religion. Suivant les loix du pays, ils ont deux crimes capitaux contre eux; l'un d'être étranger, et l'autre de venir prêcher le Christia-

nisme. Il suffiroit de rencontrer un seul homme de mauvaise volonté, pour exposer la Mission aux dernières extrêmités, en traduisant le Missionnaire, comme il est arrivé plusieurs fois. Ce sont donc nos Catéchistes ambulans qui paroissent ordinairement devant eux. qui éclaircissent leurs premiers doutes, et qui jettent dans leur esprit les premières semences de la foi. Quelquefois, à cette occasion, il s'excite beaucoup de troubles; les païens mécontens s'ameutent, font violence pour prendre le Catéchiste et l'as « somment de coups; ce qui est arrivé plusieurs fois. Le plus souvent les assemblées sont assez paisibles; mais comme les Chrétiens, sur-tout les nouveaux, ne se cachent guères; quand ils savent un Catéchiste dans le canton, ils assemblent tous les païens de leur connoissance; coux-ci appellent tous leurs amis, qui, attirés par la nouveauté du spectacle, y viennent en très-grand nombre; souvent dans une seule séance, il s'en trouve plus de deux cents. Le Catéchiste les prêche, il y a toujours une partie qui se rend; les autres, qui restent dans leur aveuglement, ne peuvent pas se plaindre qu'ils ont manqué de moyen; la divine Providence est justifiée; ainsi le tout retourne toujours à la gloire de Dieu. Quand les païens se sont rendus, qu'ils ont adoré Dieu, détruit leurs idoles, et qu'on trouve dans leur conduite des preuves de sincérité, pour lors le Missionnaire va les visiter et les instruire plus particuliérement, en les disposant peu à peu au baptême; telle est la fonction de nos Catéchistes. Pour fournir à tout, comme les districts sont en assez bon nombre, il faut les multiplier. La Mission se charge de leur entretien et nourriture, comme aussi de les défrayer des dépenses qu'ils sont obligés de faire dans les longs voyages qu'ils entreprennent pour la cause de la Religion. Puissions-nous doubler et tripler leur nombre! nous aurions bientôt des milliers de Chrétiens de plus.

Un quatrième objet de dépenses propres à entretenir la piété parmi les Chrétiens, en leur en rappellant souvent les objets, c'est de les fournir, autant qu'il est possible, de chapelets, de crucifix, de médailles et autres images de Religion, et particuliérement des mystères. Le Saint-Siège a regardé cette pratique comme si utile, qu'il a accordé un nombre considérable d'indulgences aux Néophytes qui, en récitant quelques prières, ou s'attachant à d'autres bonnes œuvres indiquées, se trouveroient munis de chapelets, ou de médailles, ou de crucifix bénits à cette fin par les Missionnaires qui en ont reçu la faculté; et jepuis assurer, par des faits constans, que Dieua opéré parmi nous plusieurs miracles pour autoriser cette pratique. J'avoue qu'on peut

facilement en abuser, en y bornant, par exemple, toute sa Religion; mais aussi il est facile de faire éviter ces abus, en ne les distribuant qu'à ceux qu'on peut juger moralement capables d'en profiter, et en les instruisant particuliérement, et à plusieurs reprises, sur l'usage saint qu'ils en peuvent faire. Aussi est-ce une obligation que nous tâchons de remplir. D'ailleurs cette pratique est d'autant plus importante dans ce pays, qu'elle éloigne davantage les Chrétiens des coutumes superstitieuses des païens qui portent sur eux beaucoup de signes de la religion de leurs dieux, et qui en affichent, pour ainsi dire, à chaque coin de leur maison. Nous faisons donc en sorte de procurer aux Chrétiens ces sortes. d'effets de Religion; nous ne regrettons point la dépense à cet égard; mais malheureusement nous ne pouvons faire que très-peu en ce genre. Si chaque famille pouvoit être pourvue d'un crucifix, ce seroit un objet bien édifiant et bien utile pour tous, qui ne contribueroit pas peu à exciter leur foi et à les animer dans les prières communes très-fréquentes ici. Car, outre les prières des Dimanches et Fêtes qui partagent le tems et aussi longuement qu'il s'observe dans la plupart des paroisses de France, les prières journalières, celles du matin et du soir , l'Angelus et d'autres prières annexées, en tout quatre fois dans la journée.

se font toutes en commun dans chaque famille. 2°. Le nombre des Chrétiens s'augmentant, il étoit naturel de chercher des movens pour augmenter le nombre des Missionnaires. Nous trouvons, il est vrai, des ressources dans le Séminaire des Missions étrangères ; mais outre: que le zèle de la gloire de Dieu et du salut des: ames se trouve bien refroidi dans notre pays. et qu'en conséquence on ne peut en espérer qu'un très-petit nombre de Missionnaires, notre Séminaire de Paris, à raison de ses grandes charges, est dans l'impossibilité absolue d'y suffire en tout : les frais pour le départ des Missionnaires sont extrêmement dispendieux; une bonne partie des voyages jusqu'à la Mission, sont aux charges du corps; il faut fournir chaque Missionnaire d'un viatique annuel, ordinairement de cinq cents livres; il faut le munir d'une chapelle complette; il faut entretenir des bureaux de correspondance, particuliérement dans les Indes, à l'effet d'introduire les Missionnaires dans leurs Missions respectives, etc. Ainsi nous ne pouvons compter sur le Séminaire pour satisfaire entiérement à nos besoins. En conséquence, nous tâchons de suppléer à ce défaut par la formation d'un Clergé national. Nous choisissons parmi les enfans des Chrétiens ceux qui marquent le plus de dispositions tant pour la piété que pour l'étude.

Nous les réunissons dans un petit collège sous la conduite d'un Missionnaire Européen. principalement occupé de cet objet, qui les instruit dans la langue latine. Ils sont nourris et entretenus à nos frais. Les plus âgés apprennent ce qu'il y a d'essentiel dans la théologie positive et morale, comme aussi simplement à lire le latin sans l'entendre; ensuite, quand ils ont atteint le degré suffisant pour être légitimement ordonnés, ils le sont en vertu d'une dispense du Saint-Siège. Ceux-ci sont ordinairement des Catéchistes qui se sont distingués dans le ministère. Parmi les six Prêtres Chinois que j'ai dans ma Mission, il y en a trois qui ont souffert généreusement les tortures dans les prétoires pour cause de Religion. Un de ces trois, après avoir fini un exil de trois ans, auquel il avoit été condamné pour la même cause, en est revenu avec plus de courage qu'auparavant, et a mérité, l'an passé, d'être élevé à l'honneur du Sacerdoce. Nous nous attachons d'autant plus à cette partie, qu'elle fait l'objet principal des Missions : c'est en premier lieu pour cela qu'elles ont été instituées. Le Saint-Siége insiste avec beaucoup de force pour soutenir ces sortes d'établissemens; c'est sans contredit le moyen 1e plus propre à perpétuer la Religion en Chine. Si tous les Européens étoient pris ou dis-

persés, ce qui est déjà arrivé, les Chrétiens se trouveroient sans ressources. Les malheurs du Japon ont fait ouvrir les veux sur l'importance de cette œuvre ; quand on en eut chassé ou mis à mort les Européens qui s'y trouvoient, et qu'on leur eut fermé efficacement la porte de ce pays, cette Chrétienté si florissante et qui compte tant de martyrs, tomba faute d'un Clergé national; et depuis deux cens ans elle n'a pu encore se relever. Nos fonds ne nous permettent d'élever qu'un très-petit nombre de Prêtres; quoique leur vie soit très-dure, les dépenses en total sont considérables. Cependant, en vivant frugalement et économisant beaucoup, la somme de cent vingt livres sussit à-peu-près pour la vie et l'entretien d'un écolier. Lorsque les Prêtres du pays sont formés, ils visitent les Chrétiens comme Missionnaires, ils ne recoivent point, comme les Européens, des subsides du Séminaire de Paris, ce sont les Chrétiens qui sont obligés de les nourrir. Il arrive souvent que ces Chrétiens, à raison de pauvreté, peuvent à peine fournir à la moitié des dépenses, tant pour les voyages, l'entretien et quelquefois la nourriture; dans ces cas, nous partageons entre eux une partie de nos viatiques. car ils sont ordonnés sous le titre de la Mission.

3°. L'Evêque est obligé, en vertu de l'ordre du Saint-Siège, de se choisir un lieu fixe fixe de résidence, non pas qu'il soit tenu d'y demeurer habituellement; les besoins de la Mission, et le petit nombre des Missionnaires, exigent de lui des courses et des visites presqu'aussi longues et aussi multipliées que celles des autres Prêtres; mais cette résidence est nécessaire pour donner la facilité aux Missionnaires de recourir à l'Evêque, quand il en est besoin, ainsi qu'aux Chrétiens de la Mission, quand ils ont des affaires où son autorité doit intervenir. Cette maison est située ordinairement au centre de toute la Mission, et dans un endroit où la Chrétienté est assez nombreuse. L'Evêque y demeure quelques mois de l'année. En son absence, il y laisse un ou deux domestiques instruits des différens endroits où il peut être, et qui y conduisent ou y adressent ceux qui ont des affaires. Or, cette maison, qui, en grande partie, est l'auberge des Chrétiens des différentes provinces, entraîne des dépenses exorbitantes. L'hospitalité est ici nécessaire plus qu'ailleurs; mais je vous avoue que c'est une vertu extrêmement difficile pour un Evêque Missionnaire. Cependant nous ne pouvons faire autrement. Si nos Chrétiens étoient à leur aise, ce seroit sans doute à eux à fournir à de pareilles dépenses; mais les riches sont assez rares parmi eux. La malédiction que l'Ecriture' prononce

contre les riches se vérifie ici plus qu'ailleurs: l'avarice et l'amour de l'argent y sont portés à leur comble. Il faut que le foible subside, que nous tirons du Séminaire, supplée à tout; il est facile de concevoir combien ces dépenses, absolument nécessaires, empêchent d'autres grands biens qui sauveroient bien des ames, et auxquels nous ne pouvons pas suppléer, faute d'argent. Cependant, je puis le dire avec vérité, nous n'employons pas notre revenu à adoucir beaucoup la vie, ni à entretenir aucun luxe. Nous vivons comme les gens du commun, de riz, herbes, quelquefois de la viande de cochon, de la volaille, quand on nous en donne; cela suffit, et quelquesois il y a de l'abondance. La nourriture d'un Missionnaire n'admet pas souvent de pareilles recherches. Nos habits sont tels que le dernier des Chinois, qui les porteroit, ne se feroit point remarquer. Leur nombre ne nous charge pas beaucoup. Je vous avoue avec franchise que je n'ai que trois chemises à mon usage, encore ont-elles bien près de deux ans chacune. Mon lit consiste dans une couverture et une natte, avec une botte de paille qu'on met par-dessous; de sorte qu'en mettant mon lit, avec une garderobe d'été et d'hiver, sur les épaules d'un homme, il est très à son aise, et se trouve en état de faire 80 lieues avec moi le suivant. Or, mes Missionnaires ne sont

ni plus riches ni mieux meublés que moi: s'il y en a qui enchérissent sur leur Évêque, je puis le dire en toute vérité, c'est en mortification et en pauvreté. Notre maison Episcopale ou résidence n'est point un palais. Il n'y a ni dorures, ni tapisseries, ni glaces; les murailles sont de boue enduite de chaux. Nous avons un corps de logis passable, couvert en tuiles, qui sert de Chapelle; vis-àvis est une autre maison construite avec des roseaux du pays et couverte de paille; le reste ne vaut pas la peine d'en parler. On a peine à s'y mettre à couvert de la pluie. Nous n'avons ni chevaux, ni équipage pour faire route; sauf maladie, nous faisons tous nos voyages à pied. La seule monture que j'ai été obligé d'acheter, a été, il y a douze ans, lors de ma consécration : j'avois au moins 250 lieues à faire pour aller chercher l'Evéque consécrateur, un Missionnaire avec moi et deux ou trois Chrétiens, faisant tous ce voyage à pied; il eût été trop dur de porter chacun son bagage, j'ai acheté un ane qui a porté le tout; et à mon retour l'animal a été yendu. Il faudroit être de bien mauvaise bumeur, pour se plaindre d'une pareille dépense. Un pareil détail paroitra minutieux à bien des gens du monde, d'autres, effrayés de la vie dure et pauvre des Missionnaires, étoufferont peut-être une première étincelle de vo-

cation qui les appelloit à cet état. Je dirai aux premiers, quand on demande l'aumône, il faut détailler sa misère et ne pas faire le glorieux; d'ailleurs ces prétendues minuties contribuent à la gloire de Dieu et au salut des hommes : or, en pareille matière, il n'y a rien de petit. Je dirai aux derniers, vous voyez les croix, venez en goûter les consolations. Cette vie dure ne m'a, moralement parlant, iamais rendu malade; et cette pauvreté ne m'a laissé manquer de rien : faisonsnous le moins de besoins qu'il sera possible, et nous serons toujours riches : il n'y a que le premier pas qui coûte. La vie et l'habit mis à part, que peut-on désirer de plus qui soit raisonnable? La joie, les plaisirs? nous n'en manquons pas ici. Quelle plus grande joie, pour un bon cœur, que de faire régner Dieu dans les cœurs, et d'arracher à la mort des milliers de malheureux. Mais il faut avoir des oreilles pour entendre ce langage. Ceux que Dieu appelle à l'état de Missionnaire, pour peu qu'ils le veuillent, l'entendront aisément. Ce que j'ai écrit ne peut donc pas leur nuire, mais au contraire doit enflammer leur zèle; en épurant leur intention.

4°. Jusqu'à présent, j'ai eu l'honneur de vous entretenir de l'influence que peuvent avoir les aumônes sur le bien général de ma mission. Outre cela, il y a encore plusieurs objets particuliers de dépenses, bien dignes du zèle et de la charité des personnes qui s'intéressent à notre œuvre, auxquels malheureusement nous ne pouvons fournir oue très-peu, et dont le détail ne me paroit pas inutile. Un des premiers, c'est le salut des enfans des païens; quoiqu'il ne soit pas permis de les baptiser indifféremment, il est certainement du devoir des Missionnaires de contribuer, autant qu'ils le peuvent, toujours' avec prudence, au salut des moribonds. Et pour celà, il faut nécessairement les chercher. En conséquence, nous envoyons de tous côtés des Chrétiens fidèles, assez entendus dans la médecine, pour les trouver et leur administrer le bapteme, sous prétexte de leur donner des remèdes. Il y a des femmes pieuses qui ont parcouru dix journées de chemin pour accomplir cette bonne œuvre. Elles s'introduisent dans les maisons des particuliers, et sur-tout des pauvres, se donnent pour médecins qui exercent la médecine gratis, comme il y en a quelques-uns parmi les païens qui le font par ostentation; et c'est ainsi du'elles baptisent les enfans suivant l'exigence des cas. Il faut munir ces espèces de médecins d'une certaine quantité de remèdes, dont on leur a fait connoître la vertu et l'usage, et leur donner de quoi vivre. Depuis trois ans que cette bonne œuvre a été poussée, avec plus de zele, à l'occasion

d'une grande famine que nous avons épronvée dans une des trois provinces, et de la peste qui s'en est suivie, nous comptons près de cent mille enfans d'infidèles baptisés. Il a fallu tout sacrifier pour cela. Dans les circonstances, c'étoit l'œuvre la plus pressée. Plusieurs Missionnaires ont vendu leurs liabits; nous avons emprunté des sommes considérables, on nous a fait des auménes. Aujourd'hui tout est restitué, mais peu de ressources pour l'avenir, ne pouvant envoyer qu'un très-petit nombre pour baptiser, faute d'argent. Cependant, quoique nous ne soyons plus frappés d'aucun fléau, il est indubitable que dans ces trois provinces, il meurt tous les ans plus de cent mille de ces enfans qui n'aimeront et ne verront jamais, Dieu. Au moins, si on pouvoit en sauver un dixieme! Avec quatre ou cinq cens livres par an de plus, on feroit merveille dans cette partie.

Un second objet qui mérite beaucoup d'attention, c'est le soin que nous devons prendre des Confesseurs qui souffrent les persécutions, et sont emprisonnés pour la foi. L'usage de Chine en pareil cas, est extremement odieux. Lorsqu'une famille est accusée d'être chrétienne, si le Mandarin ou juge du lieu est ennemi de la Religion, aussi-tôt il envoye une troupe de satellites sans frein, et pour l'ordinaire sans humanité,

enchaîner les accusés et les conduire à son Prétoire. Il n'est point d'excès auxquels ces malheureux ne se livrent. Sous prétexte d'examiner la maison et d'y chercher des effets de Religion, ils volent tout ce qui leur convient; argent, riz, habits, tout est à leur discrétion. Quand ils ont ainsi dévasté la maison, ils conduisent les accusés au Prétoire. Assez souvent il faut attendre dix à vingt jours avant de paroître devant le Mandarin. Pendant cet intervalle, ils tiennent les Chrétiens attachés dans des auberges attenantes aux Prétoires, vivent avec eux, se font servir comme ils veulent, et les forcent par mille mauvais traitemens à payer pour eux. Quand les Chrétiens ont subi leurinterrogatoire, et qu'on a employé contre eux toutes sortes de tortures pour les faire. renoncer à la Religion et en déclarer les chefs, on les charge d'une cangue fort pesante, assez ordinairement de cent ou deux. cens livres. Cette cangue, en Chine, forme une table d'un bois épais, quarré, large de quatre à cinq pieds, au milieu de laquelle est. un trou propre à y insérer le col. Cette table est divisée en deux parties par le milieu. Lorsqu'on veut mettre un homme à la cangue, on appuye les deux parties sur ses deux épaules, et on la réunit par les deux extrêmités, à l'aide de corde ou de fer, de

manière que le col se trouve pris au milieu. Ordinairement ils ne peuvent en cet état se servir de leurs mains pour boire ni pour manger, il faut qu'ils gagnent quelqu'un pour les servir : cette cangue leur reste jour et nuit. Les uns les font suspendre, par le moyen de cordes, aux poutres de la prison, pour n'en être pas écrasés, et dorment assis. D'autres font appuyer l'extrêmité supérieure contre la muraille, posent l'inférieure à terre et dorment ainsi à genoux, et cela l'espace de trois ou quatre mois; j'en ai vu la porter jusqu'à onze. Ce supplice seroit en quelque sorte tolérable, s'il n'avoit été précédé de beaucoup d'autres tourmens qui affoiblissent considérablement les patiens. Il leur a fallu, pour l'ordinaire, être frappés de beaucoup de soufflets appliqués avec une espèce de férule de cuir de boenfassez épaisse, qui leur meurtrit les joues et leur ébranle toutes les dents; de sorte qu'à peine peuvent-ils manger. D'autres ont les épaules déchirées de verges et le corps moulu de coups de bâtons. D'autres sont obligés d'être plusieurs jours de suite (j'en ai vu jusqu'à 12 jours), depuis le matin jusqu'au soir, à genoux nus sur la pierre. Quelquefois de plus ils ont les gras des jambes foules à l'aide d'un long cilindre, sur les deux extrêmités duquel il y a deux hommes qui pressent avec toute leur

pesanteur. D'autres ont une cheville du pied fortement appuyée contre une grossé pierre, et, dans cet état, sont fortement frapi pés de coups de bâtons sur la cheville opposée. Nous avons actuellement un prêtre Chinois, qui, dans le tems qu'il servoit de Catéchiste, fut pris avec un Missionnaire Européen, et reçut cinquante coups sur les chevilles. Enfin la question la plus douloureuse, qui est la dernière épreuve, c'est un supplice qui répond à la question des brodequins, dont on se sert en France contre les plus grands criminels. Voilà les tortures ordinaires. Il dépend du Mandarin particulier d'inventer de nouveaux genres de supplices et de les faire subir aux criminels. Nous avons vu des Chrétiens suspendus en l'air, le corps a demi-nu, et frappés avec des orties. Lorsqu'après des supplices de cette espèce, les Chrétiens sont encore soumis à la cangue, cette situation devient extrêmement dure. et il faut une foi et un courage bien peu communs pour ne pas être ébranlé. Cependant, graces à Dieu, j'ai vu peu de Chrétien; renier leur foi, ou trahir les chefs de la Religion. Or, ces sortes de persécutions ne sont pas rares, je puis dire, en toute vérité, que, depuis 27 ans que je suis en Chine, il ne s'est passe aucune année où il n'y ait eu, soit d'un côté, soit d'un au-

tre, dans la partie consiée à mes soins, plusieurs persécutions de cette espèce. Cette année où j'écris est remarquable entre beaucoup d'autres. Une famille a été accusée d'être Chrétienne, on en a enchaîné quatre, dont trois étoient frères, et un autre qui ctoit leur beau-frère. On leur a fait endurer des tourmens fort cruels pour les obliger à apostasier. Le juge voyant qu'il n'y gagnoit rien, après les avoir fait déchirer de coups, les a condamnés à la cangue, en leur promettant de les élargir aussi-tôt qu'ils apostasieroient. Ils n'y ont pas été long-tems sans se trouver à la dernière extrêmité. Au bout de dix jours, le plus âgé des trois frères est mort sous la cangue dans de grands sentimens de foi. Une dixaine de jours après, son dernier frère a fourni la même carrière, assisté par sa mère, et une de ses sœurs vierge qui l'exhortoit au martyre. Il ne restoit que le beau-frère et le second des trois frères. Des païens de leur famille vinrent en corps les exhorter à apostasier. Le beau-frère ébranlé commençoit à y donner les mains : mais le deuxième frère l'a exhorté de son mieux à n'en rien faire, et y a réussi. Quelques jours après, ce beau-frère est mort, aussi sous sa cangue, dans de très - bons sentimens. Il ne restoit plus que le troisième frère, qui, un peu plus vigoureux que les autres, tenoit encere bon. Cependant peu-à-peu il est tombé malade de la maladie dont les autres étoient morts. Pour lors le Mandarin craignant d'être accusé auprès de ses supérieurs, et peut-être aussi d'éteindre une famille entière pour une cause, où, suivant les loix, il ne pouvoit agir avec tant de rigueur, a fait élargir le Chrétien qui a déclaré en termes formels devant son Mandarin, quoiqu'il ne lui eut fait aucune interrogation, que si on le délivroit à condition qu'il ne seroit plus Chrétien, il n'y consentiroit pas, et qu'il aimoit mieux mourir sous la cangue comme ses frères. Aujourd'hui, il est a-peu-près remis de sa mala-. die; il continue, comme auparavant, à exercer les fonctions de Catéchiste dans le lieu de sa demeure, et a converti depuis plusieurs. gentils à la foi. Il soutient le reste de sa famille, qui est fort pauvre.

Je ne suis entré dans ces différens détails, que pour exciter la pitié de ceux qui les liront, et les attendrir sur les besoins de ces
Confesseurs, que très-souvent nous ne pouvons faire cesser entiérement. En Chine, il
est d'usage que ces sortes de criminels se nourrissent eux-mêmes dans la prison; s'ils sont
hors d'état de le faire, et que personne ne les
soutienne, on les laisse volontiers mourir de
faim. Or, il arrive souvent que la persécution tombe sur les pauvres qui ne vivens

B 6

que de leur travail, léquel manquant, ils se trouvent sans ressources, ainsi que leurs familles, qui comptoient sur leur secours. Il faut y suppléer nécessairement, et avec d'autant plus de zèle, que j'ai constamment remarqué que la tentation la plus forte qu'ils ont à soutenir au milieu de leurs tribulations, c'est la crainte de manquer du nécessaire, tant pour eux, que pour leurs samilles. Nous mettons dans ces circonstances, tous les Chrétiens du lieu à contribution; nous leur donnons les premiers l'exemple; mais il arrive, sur-tout quand les persécutés sont en grand nombre, que si ce n'est pas eux. ce sont au moins leurs familles qui souffrent de la faim. Quoique les persécutions se bornent ordinairement à la cangue, cependant Jorsque l'affaire est portée aux tribunaux supérieurs, et que ceux-ci sont ennemis de la Religion, le jugement devient pour lors plus sévère, les Chrétiens sont quelquesois punis d'exil. Il y a actuellement un Prêtre Chinois de nos Missions de Chine, dont l'exil dure depuis vingt ans, et deux autres simples Chrés tiens condamnés à la même peine. D'autres ont souffert un exil moins long et sont revenus. Ces sortes d'exiles pauvres sont, en quelque sorte, moins à plaindre en Chine que par-tout ailleurs, parce que c'est en grandé partie le public qui se charge de leur moisriture; mais il faut qu'ils la demandent et qu'ils vivent en espèce de mendians, portant toujours sur eux des marques publiques de leur exil; ce qui est une vie bien dure et bien humiliante pour des Chrétiens honnétes, qui, de leur vie, n'ont jamais fait le métier de mendiant; aussi on tâche de leur adoucir la vie et de rendre leur exil moins ignominieux.

Un troisième objet où la charité trouvé beaucoup à s'étendre, c'est de pourvoir aux filles des pauvres pour empêcher qu'elles ne soient livrées aux Gentils. C'est un abus commun en Chine, autorisé par les loix, de faire alliance avec des familles, en fiancant leurs enfans des le plus bas âge, et quelquefois des l'age d'un an. Ces prétendues fiançailles ne peuvent presque plus se rompre, et l'autorité civile les maintient avec beaucoup de fermeté. Il y a de plus une coutume fort générale dans l'empire, qui est de faire passer ces sortes de fiancées, aussi des la plus tendre enfance, chez les familles avec lesquelles elles sont alliees. Elles habitent sous le même toit que le fatur époux; elles sont hourries et élevées de la même manière jusqu'au tems du mariage. L'indigence fait quelquesois commettre aux Chrétiens bien des fautes à ces deux égards, qui ont les suites les plus facheuses. Il arrive dond, sur-tout

dans les Chrétientés moins nombreuses, qu'une. famille Chrétienne chargée d'enfans qu'elle a peine à soutenir, ne trouvant point d'autres familles Chrétiennes avec lesquelles elle puisse s'unir, contracte alliance avec des païens, et leur livre ainsi leur sille dès l'enfance, pour en faire leur bru. Dans de pareilles circonstances, l'enfant est absolument perdu. Elle est nourrie et instruite par des païens; et le premier usage qu'elle fait de sa raison, et qu'elle continue ordinairement jusqu'à la mort, c'est de profaner son baptême en adorant les idoles, et en se livrant. à toutes sortes de superstitions, elle et ses descendans. Une charité bien ordonnée empêcheroit de si grands malheurs. De simples exhortations font ordinairement pou sur des pauvres qui souffrent; quand l'aumône ne les accompagne point : mais comment. pouvoir fournir à tout, si nous ne sommes aidés? Il y a encore un autre bien à faire dans le même genre. Quoique nous défendions aux Chrétiens de contracter ainsi des alliances pour leurs enfans en bas âge, cependant il y a beaucoup de nouveaux Chrétiens qui en ont contracté de pareilles dans le tems du paganisme, et qui, peu après, embrassent la Religion, sans avoir pu auparavant, à raison de pauvreté, recevoir chez eux lesdites brus pour les élever, comme aussi,

par la même raison, sans être en état, pour le présent, de les recevoir. Ces brus sont donc élevées par des païens jusqu'au tems de leur mariage, qu'il est extrêmement difficile d'empêcher à cause des loix de l'Empire; de là il arrive que les Chrétiens qui persévèrent, se trouvent comme forcés, lors du mariage, d'accepter des païennes pour brus, et de se marier quelquesois sans pouvoir obtenir dispense de l'empêchement de différence de Religion, qui rend le mariage nul, quand on le contracte sans dispense. Ce seroit une aumône bien méritoire, que de mettre ces nouveaux Chrétiens en état de recevoir lesdites brus chez eux, long-tems avant le mariage, afin de les instruire dans la foi, de les faire baptiser, et d'assurer la validité du mariage futur. Quoiqu'il y ait du danger dans cette pratique, parce que les deux époux demeurent sous le même toit avant la célébration du mariage, ce qui est contraire aux loix de l'Eglise; cependant le Saint-Siège consulté sur pareils cas, vu les circonstances, a approuvé cette disposition, en laissant la chasteté desdites personnes sous la garde de la charité.

Un quatrième objet qui nous constitue quelquefois dans des dépenses considérables, c'est le besoin où nous sommes, de suppléer et de multiplier les Chapelles des Missionnal. res. La Chine, au moins dans les provinces où nous sommes, est par-tout infectée de brigands, qui marchent en troupes bien armées, et s'emparent de tout ce qu'ils rencontrent: heureux quand ils ne tuent point ceux dont ils volent les effets. Plus d'une Chapelle de Missionnaires a déjà passé dans leurs mains. Outre ce danger, il en est un autre plus fréquent, et dont les suites sont plus à craindre pour la Religion; c'est celui des douanes. Il en est un grand nombre de fixées, que souvent il est impossible d'éviter. Il arrive aussi, au moment où l'on s'y attend le moins, qu'on en établit pour une quinzaine de jours seulement, plus ou moins dans certains endroits de passages détournés, lorsque, par exemple, il y a eu quelques vols considérables aux environs, ou que les bandes de voleurs se multiplient. Un Missionnaire, qui vient de loin, n'est point instruit de ces précautions. Il seroit dangereux de s'en informer quand on est à proximité. On passe donc devant les douanes, où, le plus ordinairement les paquets sont ouverts, pour savoir si les effets voles ne s'y trouvent point, ou si on ne porte pas d'armes. Dans ces circonstances, une Chapelle mise en évidence donne à ces douaniers de terribles prejuges. Ce sont des habits inconhus, des livres, un missel, un rituel, écrits en caractères

etrangers; ils veulent en savoir l'usage : j'af vu des Missionnaires au milieu de ces dangers, et sauvés comme par miracles. Nous tachons donc de diminuer ces dangers, en multipliant les Chapelles, et les placant à distance convenable dans les différentes Chrétientes, de manière que le Missionnaire les porte le moins qu'il est possible avec lui, si ce n'est dans les Chrétientés qui ne sont pas beaucoup éloignées les unes des autres, comme d'un demi-jour ou d'un jour de chemin. Pour lors, s'il y a quelques nouveautés, en fait de douanes, ou autrement, on en est instruit à tems. Mais nous ne pouvons faire en co genre, que la moitié des choses. Il y a encore des Missionnaires qui sont obligés de Rire plus de cent lieues avec une seule Chapelle. Au reste, en fait de Chapelle de cette espèce, nous nous bornons au simple nécessaire. Un calice d'argent à pied de cufvre, ou à son défaut, un d'étain, une aubé, un amict, une ceinture, une pierre sacrée, deux nappes d'autel, dont une se plie en deux, un devant d'autel de toile des quatre couleurs , et le reste de l'ornement de la même étoffe, doublé de noir pour la messe des morts, avec la bourse et ce qu'elle doit contenir; enfin, un petit rituel et un petit missel in-12. Le Missionnaire porte sur lui une custode ou petit ciboire en cas de besoin, avec la boîte aux saintes huiles. Cesdeux objets ne sont point doublés.

Tels sont, Monsieur, en général et en particulier, les différens besoins qui regardent spécialement ma Mission, et l'usage que nous pouvons faire des aumônes que la charité des fidèles lui prépare. Vous voyez, parle détail que j'ai l'honneur de vous exposer, que ces aumônes contribuent toutes à la gloire de Dieu et au salut des ames, et cela dans une partie trop peu connue et presqu'abandonnée. Nous ne demandons pas qu'on enrichisse les Missionnaires, ce seroit perdre les Missions: qu'on nous laisse dans notre pauvreté; mais aussi qu'on nous mette en état de sauver un plus grand nombre d'ames. La peine et les dangers en seront sans doute plus. grands pour nous. A cela-ne tienne, pourvuque Dieu soit glorifié. Après tout, il faut mourir; tachons de le faire en gens de cœur. La pauvreté ni la peine ne peuvent rebuter un Missionnaire qui se conduit par des vues. de foi. Un simple soldat risque plus que nous. Il a souvent plus de fatigues à essuyer, et ce-. pendant sa paie est moins forte que la nôtre. S'il a de l'honneur, il ne s'en plaindra pas; le bien de la patrie exige de lui de pareils sacrifices. Or, il s'agit ici de la gloire de Dieu, aurions-nous bonne grace de nous plaindre? Ferons-nous moins pour lui qu'un simple citoyen ne fait pour son Prince?

Je sais qu'il est des personnes à qui les aumônes faites aux Missions sont odieuses. Les uns raisonnent en politiques; à quoi bon, disent-ils, faire sortir tant d'argent du royaume? Mais je leur dirai : le prince le sait; il protège l'œuvre, il l'entretient en partie par ses libéralités; il juge donc qu'une pareille exportation ne nuit pas à ses Etats; et, sans doute, que lui et ses Ministres, qui sont instruits de tout, voyent mieux que ces prétendus politiques, qui se trouvent à tant de distance des affaires publiques. D'autres diront: Nous ne pouvons pas suffire à nos pauvres, qu'est-il besoin de s'embarrasser d'étrangers? Mais je leur demanderai à mon tour, si la cause de Dieu peut être étrangère à qui que ce soit? et d'ailleurs voit-on les gens de cette espèce s'empresser à soulager ceux qu'ils appellent leurs pauvres? On dira peut-être encore, que les Chrétiens de Chine contribuent à la bonne œuvre; après tout, c'est leur affaire. Mais je ferai observer qu'ils le font; il y en a même qui s'y sont appauvris, et cependant il s'en faut bien que toutes ces aumones suffisent : La plupart des Chrétiens n'ont que le simple nécessaire, et beaucoup en manquent. Nous en recevons peu d'aumônes. En fait d'honoraires pour les Messes, par exemple, le plus haut degré où j'ai été n'a pas passé cent francs, et oeci est rare.

Cette année, j'ai reçu un peu plus de soixante francs. Le reste des aumônes ne vaut pas la peine d'être compté. De plus, nous avons affaire, pour la plupart du tems, à de nouveaux prosélytes; il est prudent de ménager leur foiblesse; si on les mettoit si rigoureusement à contribution, ils soupçonneroient facilement que nous cherchons leur argent plutôt que leurs ames, et il est important qu'ils soient persuades du contraire, afin que nous puissions leur dire en toute confiance, et sans qu'ils puissent soupconner la moindre apparence de mal en ce genre : « Vous « savez que c'est vous que nous cherchons, et « non pas vos biens ». Dans la suite, ainsi que nous avons tout lieu d'espérer, l'Eglise de Chine se soutiendra par ses propres fonds; mais pour cela, il faut un bien plus grand nombre de Chrétiens, et qu'ils soient fortement affermis dans la foi : qu'on nous mette donc en état de contribuer à l'un et l'autre biens. D'autres enfin, pour couvrir leur avarice, s'en prendront même à l'état des Missionnaires. Ils les accuseront d'avoir quitté leur pays où ils pourroient être si utiles, et cela en faveur des Barbares qui ne leur sont rien: et ils ne s'appercevront pas qu'en raisonnant ainsi, ils condamneront ouvertement l'Eglise, qui approuve l'état de Missionnaire; ils ne verront pas qu'ils manquent de reconnoissance envers Dieu, qui leur a procuré le bien de la foi par les mêmes moyens qu'ils condamnent en nous. Ils ignoreront, ou feront semblant de ne pas voir, qu'il y a en France autant de Prêtres qu'il en faut pour fournir aux besoins de tous. Les instructions ne manquent point, les livres de piété y sont en abondance, les Sacremens sont administrés à tous ceux qui apportent les dispositions requises; les bons exemples. quoiqu'assez rares, sont cependant assez sensibles pour montrer au grand nombre le chemin tout frayé, il ne manque que des gens assez courageux pour le suivre. C'est du fond de la Chine que nous voyons bien clairement les richesses et l'abondance de notre patrie en fait de secours propres au salut des ames. Faudroit-il donc, pour augmenter ces secours dont les Chrétiens de notre pays ne profitent pas mieux, en priver entiérement des peuples rachetés aussi bien qu'eux par le sang de Jesus-Christ, et qui en profitent si bien?

Ce n'est point ainsi que vous en jugez, vous, Monsieur, non plus que les personnes respectables dont vous me parlez dans votre Lettre. Je suis pénétré de la plus vive reconnoissance pour les secours que vous avez eu la charité de procurer aux Missions. Par ce moyen, vous vous trouvez uni, ainsi que

tous ceux qui imitent votre exemple, aux travaux et aux sueurs des Missionnaires. Vous voyagez avec eux, vous prêchez et convertissez avec eux. S'ils souffrent, c'est aussi à votre avantage; et s'il s'en trouve quelquesuns qui soient honorés un jour de la gloire du martyre, comme il y a lieu de l'attendre, c'est à cet heureux moment qu'ils se rappelleront leurs bienfaiteurs avec plus d'amour et de reconnoissance, puisqu'après Dieu, c'est en grande partie à eux qu'ils devront une mort si glorieuse; ainsi votre zele si pur sera bien satisfait. Dieu, à la vérité, ne vous aura point choisi pour venir en personne partager nos tribulations; mais il vous a choisi, ainsi que bien d'autres, pour en partager le mérite.

J'ai eu l'honneur de vous exposer nos différens besoins. Peut-être que dans les autres Missions du corps distingué de la mienne, ils sont encore plus grands et demandent des secours plus prompts : je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que je verrai, sans envie, les bienfaits des ames charitables se répandre en d'autres mains. Il faut aller au plus pressé. Après tout, la terre est au Seigneur; qu'importe de quel côté on se tourne, pourvu que Jesus-Christ soit annoncé. Cependant, en tout cas, je crois pouvoir me permettre une réflexion : Îl est certain nombre d'ames pieuses, qui veulent le bien des Missions, et tachent de le procurer par le secours des aumônes. Les uns consacreront une somme spécialement destinée pour la Mission des Catéchistes; les autres, pour l'entretien du Collège; d'autres, pour procurer le Baptême aux enfans moribonds, nés des païens, ainsi du reste . chacun suivant l'impression qu'il a recue, et l'idee qu'il s'est faite des besoins respectifs. Or, cette conduite a ses inconvéniens. Moralement parlant, il peut arriver que l'application soit impraticable dans les circonstances; par exemple, si nous recevions une somme pour le Collége dans le tems où la persécution l'auroit dispersé. Il peut encore arriver que l'intention déterminée arrête un plus grand bien dans certaines circonstances; comme si, il y a trois ans, dans le tems de cette grande famine, dont la province du Su-Tchoan a été affligée, on nous eût bornés à envoyer des Catéchistes prêcher l'Evangile. Ce n'est pas évidemment le tems; ne pouvant faire le tout, il falloit tourner tous ses soins au salut des petits ensans dévorés par la sain, et tacher d'en sauver le plus grand nombre possible. Cette année de famine, il y en eut 30 mille baptisés, qui sont presque tous morts. Les Gatéchistes, en si peu de tems, auroient-ils converti 30 mille adultes? Cela n'est pas vraisemblable. On a essayé de prêcher ceux en particulier qu'on jugeoit devoir mous rir; ils répondoient presque tous: Donnezmoi à manger, et je me ferai Chrétien. Ainsi, pour le mieux, que chacun des bienfaiteurs applique son intention particulière; rien de plus, juste dans le cas, à-peu-près, d'égalité de bien, leur intention sera préférée; mais s'il y a un bien certainement plus important à faire, et qui, faute de secours, ne se feroit pas, on supplie les personnes charitables de s'en rapporter à la discrétion des Missionnaires, et de ne pas les exposer à cette triste alternative, ou d'agir contre l'intention déterminée des bienfaiteurs, ou d'omettre le plus grand bien.

J'assure de mes respects les vénérables Religieuses Chanoinesses de Beaulieu, ainsi que les respectables Carmélites de Blois; je me recommande très-instamment à leurs prières. Je m'unis à leurs bonnes œuvres, comme je les unis aussi à celles qui se font dans ma Mission. C'est une grande consolation pour nous d'apprendre qu'elles lèvent les mains au Ciel, tandis que nous combattons dans ces régions éloignées.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus respectueux, en union de vos saints sacrifices,

Monsieur,

Votre très-humble et trèsobéissant serviteur,

Signé François Potien, Evêque d'Agathopolis, Vicaire Apostolique en Chine. En Chine, le 18 Octobre 1792. Relation de la Mission du Su-Tchoan, province de Chine, année 1791, rédigée par Mgr. de St.-Martin, Vicaire Apostolique de la province du Su-Tchoan, et Administrateur des provinces de Yun-nan et Kouci-Tcheoun, à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères, à Paris.

Messieurs et très-chers Confrères,

Nous avons été éprouvés cette année par plusieurs persécutions, dont Dieu a tiré sa gloire. Le nombre des Chrétiens en a été considérablement accrû. La seule peine qui nous reste, c'est de ne pouvoir suffire à un si grand nombre. Parmi ces persécutions, il en est une, qui devoit, humainement parlant, ruiner la Religion dans cette province. Nous nous sommes vus au moment d'être traduits dans les tribunaux, non précisément comme Chrétiens, mais comme rebelles et séditieux. Quoique notre innocence nous répondit qu'en ce oas nous souffririons toujours pour la justice, nous avions peine à souffrir l'horreur d'un pareil jugement, dont les suites nous paroissoient devoir convrir la Religion du dernier opprobre.

Deux Bonzes, de la seçte de Tao, formerent, sur la fin de l'année dernière, le complot de détruire la Dynastie présente, de massacrer tous les Tartarcs et de s'emparer du gouvernement. Ils avoient choisi pour être Empereur un jeune-homme de 23 ans, sorti de la lie du peuple, et chassé de sa propre famille pour cause de mauvaise conduite. Un physionomiste, qui gagnoit sa vie à dire les bonnes aventures, avoit tiré son horoscope: il soutenoit que suivant les règles de son art, ce jeunehomme étoit né pour être empereur, qu'il n'y avoit point le moindre doute, et que le premier de la première lune chinoise, qui répondoit au milieu de Février de cette année, il seroit d'abord reconnu comme tel dans la capitale de cette province. Ajoutant foi à l'horoscope, les deux Bonzes ne pensèrent plus qu'à prendre les moyens de la réaliser : ils firent prendre au sutur empereur le nom de Tchou, et lui donnèrent un surnom, qui le mettoit dans la lignée d'un Empereur de la Dynastie des Min, qui a précédé immédiatement celle qui règne aujourd'hui. Bientôt après, ils firent part de leur projet et de leur découverte à quelques dignitaires riches et superstitieux, leur promirent les plus grandes distinctions. Ceux-ci, par leur crédit, leur en attirèrent un grand nombre d'autres. En très-peu de tems, ils se trouvèrent soutenus d'hommes et d'argent,

an-delà de toute espérance. Il est inconcevable à quel excès de vertige et d'enthousiasme le peuple s'est porté : il se laissoit étourdir par les contes les plus absurdes et les plus dénués de vraisemblance, se dépouilloit, sans autre examen de la meilleure partie de ses terres, qu'il vendoit ou donnoit en gage au plus vil prix, et regardoit comme une insigne faveur l'acceptation que ces malheureux Bonzes vouloient bien faire de son argent. Ces scélérats promettoient des dignités ou mandarinats aux plus généreux; exemptoient les autres des corvées ou tributs auxquels la révolution prochaine devoit donner lieu, et indiquoient à tous des signaux, qui devoient les soustraire au carnage qu'on devoit faire d'une partie des citoyens qui n'auroient pas contribué. Ils répandoient le bruit que sept provinces devoient se révolter à la fois, et qu'au bout de trois ans la révolution seroit entiérement consommée par-tout l'empire. C'est ainsi qu'ils parvinrent à séduire, en trois mois de tems, o à 10 districts de cette province, dont l'étendue peut équivaloir à 2 ou 3 provinces de France.

Il se trouvoit dans plusieurs de ces districts un assez grand nombre de Chrétiens. Un nouveau Catéchumène, qui avoit embrassé la Religion, après avoir perdu tout son bien au jeu, sentit renaître son ambition et sa cupi-

C 2

dité. Il tenoit à une famille riche et distinguée, que le principal Bonze, auteur de la révolte, avoit presqu'entiérement séduite, et dans laquelle il faisoit assez ordinairement sa dèmeure. Le nouveau Catéchumène fit connoissance avec lui, le recut dans sa maison. lui fit offre de services, en tira promesse d'un grand mandavinat. Comme il étoit pauvre, il eut recours aux Chrétiens de sa connoissance. Afin d'en tirer quelques contributions pour aider la révolte, il leur faisoit entendre que par ce moyen la Religion Chrétienne ne seroit point inquiétée sous le nouveau gouvernement, qu'elle jouiroit même de la plus grande liberté. Son frère aîné, baptisé depuis dix ans, et revêtu d'une dignité qu'il avoit achetée avant sa conversion, tomba le premier dans le piège. Son exemple en attira deux ou trois autres, auxquels ils procurèrent une entrevue avec le Bonze. Ces Chrétiens commencèrent par l'exhorter à embrasser la foi. « Je suis chargé, leur répondit-il, de « gérer les affaires de l'Empereur mon maître, « je ne vous empêche pas de gérer celles de « l'Empereur du Ciel; sa Religion est bonne. « Au reste, je n'ai de Bonze que l'habit, dont je « me sers pour réussir plus efficacement, vu les « préjugés du peuple ». Les Chrétiens ne demandoient ni honneurs ni dignités, mais uniquement la liberté de la Religion. Elle leur

fut facilement accordée, et ils promirent de contribuer. Un de ces Néophytes ayant voulu prendre conseil du Missionnaire, avant de promettre, le Catéchumène s'y étoit fortement opposé: « Les Missionnaires n'entendent rien à « ces affaires du monde , disoit - il, ils fe-« roient manquer le coup ». On tint donc le plus grand secret vis-à-vis de nous, personne ne se doutoit de rien, nous ignorions même qu'il y eut une révolte de méditée.

Cependant on fabriquoit des armes, on levoit des soldats, on faisoit des drapeaux, on choisissoit les officiers qui devoient commander les troupes. Le généralissime étoit un chef de Prétoriens d'une ville du troisième ordre, qui avoitété boucher; plus de la moitié de sa famille étoit Chrétienne, et il avoit deux filles de baptisées. Le jour fixé pour l'exécution étoit la nuit du dernier de l'an, où le peuple se livre à toutes sortes de débauches. On devoit cette nuit massacrer tous les Tartares et les Mandarins de la capitale, où l'on avoit déjà introduit à cet effet grand nombre de brigands; et on avoit distribué en différens endroits aux environs, de grands cercueils remplis d'armes qu'on avoit couverts de terre. Le rendez-vous général des troupes étoit dans de grandes montagnes, à une journée et demie de la ville, on étoient réunis, dit-on, dix à vingt mille bandits; d'autres étoient

placés dans les différens districts. Il pouvoit y avoir 40 ou 50 mille hommes armés. Plus le terme approchoît, moins le peuple gardoit de ménagement, tant il étoit persuadé que l'affaire réussiroit à son gré. Dans les marchés et autres places publiques, on ne parloit que de la révolution future; les prétoriens ou soldats, initiés en grand nombre dans ces mystères, laissoient dire le peuple; et le gouvernement étoit parfaitement tranquille.

Cinq jours avant le terme fixé pour l'exécution, deux Chrétiens d'un district voisin, où la fermentation étoit plus grande, vinrent me trouver. Leur dessein, suivant ce que j'appris ensuite, étoit de mettre les Chrétiens de l'endroit à contribution pour la même cause. Ils avoient dejà contribué eux-mêmes. et se gardèrent bien de m'en rien dire. Ils m'exposèrent seulement ce qu'ils savoient au sujet de la révolte; mais ils entrèrent dans tant de détails, que je soupconnai qu'ils étoient de la partie. Je leur en fis de vifs reproches, ils nièrent le fait et me dénoncèrent les deux frères, dont je viens de parler, comme les seuls coupables en ce genre. Pour lors je leur dis: « Il n'y a point à balancer, toute révolte « est un crime énorme; bien loin que les « Chrétiens puissent la favoriser en quelque « manière que ce soit, ils sont obligés en « conscience de dénoncer au plutôt au gou« vernement ce qu'ils savent; en conséquence « vous devez d'abord exhorter les deux frères « à le faire, pour sauver l'honneur de la Rè-« ligion, et s'ils le refusent, vous y êtes te-« nus ». Ils parurent disposés à obéir : mais il n'étoit plus tems, les païens les avoient prévenus; et on commençoit à rechercher les coupables.

Le premier dénonciateur fut un tailleur chargé de faire les habits impériaux. Plusieurs autres païens effrayés par l'appareil d'un sacrifice humain que ces brigands vouloient faire à leurs drapeaux, vinrent presque dans le même tems les accuser au prétoire du gouverneur de la province. Aussi-tôt on envoya dans l'endroit indiqué des soldats, qui saisirent beaucoup d'armes, de drapeaux et trente coupables qui furent conduits à la ville et soumis aux questions les plus rigoureuses. On vouloit leur faire déclarer quels étoient les chefs et leurs complices, et où ils étoient. Ils ne tardèrent pas à les dénoncer, et le firent d'autant plus facilement, qu'ils ne doutoient point qu'au terme fixé on viendroit les délivrer. Le prétendu empereur fut arrêté le lendemain, comme il sortoit de la ville. On lui saisit un catalogue qui contenoit les noms des principaux conjurés, les dignités qu'il leur avoit promises, et le compte de l'argent qu'il en avoit requ. Il se reconnut comme étant

l'Empereur qui devoit régner, insulta les Mandarins avec la dernière impudence, refusa de se mettre à genoux devant eux, suivant l'usage. « Un Empereur, disoit-il, ne fléchit pas les « genoux devant ses sujets: dans peu de jours, « je vous apprendrai à me respecter ». Ce ton hardi parut intimider les juges, ils ne le firent point maltraiter, et se contentèrent de le garder soigneusement en prison.

Pendant cet intervalle, les soldats se répandoient par-tout et jettoient la terreur dans tous les endroits. A peine le peuple sut-il la cause qui les amenoit, que ce fut un cri général que la Religion Chrétienne se révoltoit : les soldats et autres prétoriens le disoient ouvertement; personne ne paroissoit en douter. Instruit de ces bruits, un grand Mandarin de la capitale voulut donner ordre d'arrêter les Chrétiens; un autre, qui lui étoit supérieur, et principal juge dans l'affaire des révoltés, s'y opposa fortement. « Si l'on veut compro-« mettre la Religion Chrétienne dans cette af-« faire, dit-il, je ne m'en melerai plus; je « connois parfaitement cette Religion, et je « me rends caution qu'elle n'a aucune part à « la révolte ». C'est ce même Mandarin qui jugea notre affaire dans la persécution de 1783, et qui eut moyen pour lors de se convainore des vérités qu'il disoit. Sans cette persécution, il est souverainement probable que cette fois-ci nous nous serions trouvés dans de cruels embarras, dont, vu les circonstances, il nous entété bien difficile de nous tirer. Dieu en la permettant, avoit de grands desseins de miséricorde sur nous, et depuis nous avons eu bien des fois occasion d'en remercier la divine Providence. L'avis de ce Mandarin prévalut, seulement il y eut ordre d'examiner secrettement les Chrétiens, mais de n'en inquiéter aucun pour cause de Religion.

Nous ignorions alors cette disposition du gouvernement, et nous nous attendions tous les jours à nous voir enchaînés; la fureur du peuple qui alloit croissant, augmentoit nos craintes. Par-tout on maudissoit les Chrétiens avec les termes les plus injurieux. On n'osoit leur parler par la crainte d'être regardé comme leur complice. Les mattres de terrain forçoient leurs locataires Chrétiens de se retirer au plus vite, pour ne pas les compromettre dans leur malheureuse affaire. Les païens qui avoient des Chrétiens dans leur famille, arrachoient par force de leur maison tout ce qui avoit rapport à la Religion, et y plaçoient leurs idoles et autres superstitions. Les foibles laissoient faire et se contentoient de réclamer. D'autres résistoient à la violence, détruisoient les superstitions et rérablissoient les signes de la Religion. Plusieurs ont donné à cette occasion des preuves de grand courage; d'autres surtout parmi les nouveaux, donnaient par soiss dans des excès de témérité, qui animoient encore davantage le peuple. Les soldats excités par les cris du public et l'appas du gain, se répandoient sans ordre de leurs Mandarins, dans plusieurs maisons de Chrétiens, qu'ils pilloient, après avoir rançonné les geus.

Malgré ces clameurs et ces troubles, on n'avoit encore enchaîné aucun Chrétien pour cause de révolte, et les prisons étoient déjà. pleines de païens accusés. Les Chrétiens assurés de leur innocence leur reprochoient le crime qu'ils leur imputoient, et les défioient: de nommer un seul Chrétien parmi les prisonniers, tandis que de tout côté en voyoit. des bonzeries désertes et des bonzes chargés de sers, que les soldats trainoient au prétoire comme complices des révoltés. Cette consiance ne fut pas de longue durée. Le généralissime des troupes, dont j'ai parlé ci-dessus, étoit alle se mettre à leur tête au lieu. du rendez - vous, ainsi que le Bonze qui étoit. le principal moteur de la rébellion. Les soldats qu'on envoya contre eux à tems, les dissiperent: la terreur dont ils étoient saisis ne Ieur permit plus de se rallier, tous prirent la fuite, et les deux chefs, après s'être déguisés, échappèrent ensemble à la poursuite des soldats. Le grand Mandarin qui présidoit à l'exécution, fit brûler le cump, les provisions et tous les effets qui avoient appartenn à ces brigands. On craignoit d'y trouver d'autres catalogues de complices, et d'avoir trop de coupables à punir. Le but du gouvernement étoit d'épargner la multitude, et de se saisir des chefs, aussi les cherchoit-on avec la dernière sévérité.

La loi de Chine, en cas de révolte, rend les familles responsables du crime de ceux qui leur appartiennent, à moins que quelqu'un de la même famille ne les ait dénoncés avant l'exécution. En conséquence, la famille généralissime, fort nombreuse et dont la moitié est Chrétienne, fut arrêtée et jettée dans les prisons de l'endroit. Les filles de ce malheureux, au nombre de quatre, toutes Chré tiennes, subirent le même sort. Les deux jeunes n'ont que 8 à 9 ans. On espéroit qu'en usant de cette rigueur, autorisée par la loi, le coupable touché de compassion se rendroit à la fin, et viendroit délivrer ses enfans et toute sa famille. De fait, il y sut sensible. Le Bonze qui étoit avec lui, le pressoit de passer dans la province d'Yun-nan, où il avoit beaucoup d'habitude, et de ne pas s'embarrasser de sa famille. Mais se souvenant toujours qu'il étoit père, il ne put se résoudre à prendre ce parti, et marchoit fort lentement, ce qui les fit prendre tous deux, huit jours après leur fuite.

C 6

Le spectacle de tant de Chrétiens connus comme tels, hommes et femmes, qu'on avoit traînés en prison, à l'occasion de la révolte. persuada plus que jamais aux païens que les bruits, qui couroient sur leur compte, étoient fondés, et que certainement les Chrétiens y avoient part. Le Catéchumène, dont j'ai parlé ci-dessus, fut dénoncé en même tems avec son frère et le reste de sa famille. Il étoit inscrit. dit-on, comme Mandarin sur le catalogue qu'on avoit trouvé dans les effets du prétendu Empereur. Les recherches qu'on en sit surent des plus rigoureuses; les païens, qui se trouvoient inquiétés à son occasion, disoient aux soldats chargés de le prendre, qu'il étoit Chrétien, et que c'étoit chez les Chrétiens qu'il falloit le chercher. Plusieurs maisons Chrétiennes furent fouillées à ce sujet, et durement vexées. Enfin cet homme ne trouvant plus d'asyle, résolut de se rendre. H se souvint pour lors qu'il étoit Chrétien : et sachant qu'il ne pouvoit plus vivre long-tems, il désira le baptême. Pendant qu'il délibéroit, les soldats arrivèrent. Un d'eux, Chrétien, l'exhorta à le demander, s'offrit de le conduire près de là où étoit M. l'Evêque d'Agathopolis, et se rendit caution pour lui devant les autres soldats païens. Ils y consentirent, l'amenèrent à la porte de la maison et montèrent la garde à l'entour, tandis qu'il entra avec

le soldat Chrétien. Ce malheureux détesta son crime devant les Chrétiens, demanda pardon du mauvais exemple qu'il avoit donné, et promit solemnellement de ne dénoncer aucun Chrétien. Il fut instruit, autant que la circonstance put le permettre, et baptisé; ensuite il sortit de la maison, d'où il fut conduit au prétoire.

M. l'Evêque d'Agathopolis eraignant que l'entrée du Catéchumène dans sa maison ne la rendit suspecte, voulut la quitter. Mais il étoit près de minuit, il n'y avoit aucune sureté à se mettre en route, tous les chemins étoient couverts de soldats, et les Chrétiens soutenoient qu'il n'y avoit rien à craindre, qu'il suffisoit de mettre les effets de Religion à l'écart. On le fit le mieux qu'on put.

M. de Retz qui, ne connoissant point les dangers du canton, étoit venu, le même jour, traiter de quelque affaire avec Monseigneur, prit sagement le parti de s'en retourner le lendemain matin. Il ne courut pas de petits dangers en route, mais la divine Providence ne permit pas qu'il les prévît, pour ne pas l'exposer à un plus grand, dont il n'auroit pu échapper en restant. Ce même jour, sur les neuf à dix heures du matin, au moment où l'on s'y attendoit le moins, la maison fut investie d'un grand nombre de soldats armés, qui avoient

ordre de leur chef d'enchaîner tout le monde, excepté les femmes et les vieillards. A ce dernier titre, Monseigneur fut épargné, mais son Catéchiste, un Prêtre Chinois et celui qui lui servoit de Catéchiste, furent enchaînés avec les autres Chrétiens de la maison et conduits au prétoire. M. de Retz n'auroit pu échapper. Les soldats fouillèrent jusque dans le fumier, prirent beaucoup de livres de Religion imprimés en Chinois. Ce mauvais traitement provenoit de ce que le Catéchumène, ne pouvant résister à la rigueur des tortures qu'on lui avoit fait endurer pour le forcer à déclarer les complices, avoit dénoncé le fils du bourgeois et trois ou quatre autres Chrétiens, comme ayant contribué d'une somme d'argent pour soutenir la révolte.

Ces différentes nouvelles que les païens racontoient par-tout, en les exagérant, jet-toient le trouble et la terreur parmi les Chrétiens les plus innocens. Un grand nombre vouloit prendre la fuite, sans savoir où aller; plusieurs se scandalisoient et commençoient à douter, si, sous prétexte de Religion, nous ne les avions pas trompés, pour les faire tomber dans le piège de la révolte. Nous avions toutes les peines du monde à les rassurer et à les consoler. Ils voyoient avec la plus grande inquiétude les Européens cachés dans leurs

maisons, parce qu'ils s'attendoient à chaque moment à y voir entrer les soldats, pour faire des visites, comme il étoit déià arrivé à plusieurs; nous l'appréhendions autant qu'eux. Pour compatir à leur foiblesse, nous étions obligés de changer fort souvent de demeurc, et d'aller nous réfugier dans d'autres endroits, au risque d'être arrêtés dans la route. D'autres fois, il leur prenoit des terreurs paniques qui nous embarrassoient cruellement. Ils m'ont fait sauter en plein jour une muraille de 6 à 7 pieds de haut, en présence de 4 à 5 païens qui se trouvoient de l'autre côté, parce qu'ils avoient vu aux environs de leur maison une troupe de soldats, que les païens disoient venir pour prendre les Chrétiens. Je fus obligé de faire une demilieue à pied, et de passer auprès d'un corpsde-garde. Ces soldats ne pensoient point à nous, et passèrent leur chemin.

Le sort des Chrétiens arrêtés nous inquiétoit encore plus; il nous tardoit d'apprendre quelle seroit l'issue du jugement. Le Prêtre Chinois avec les deux Catéchistes furent interiogés les premiers. « Pourquoi vous trou-« viez-vous dans cette maison, leur demanda-» ti-on, quel rapport aviez-vous avec les « accusés?—Nous étions venus, répondirent-» ils, pour souhaiter la bonne année, suivant « l'usage, ignorant absolument les accusa« tions qu'il y avoit contre eux; nous n'a-« vions d'autre rapport avec enx que parce « qu'ils sont Chrétiens comme nous; au reste, « nous n'étions point compromis dans cette « affaire, et les soldats nous ont arrêtés sans « ordre. - La Religion Chrétienne est défen-« due par les loix de l'empire, reprit le Mana darin, il faut y renoncer. - Nous n'en « ferons rien. - Le Mandarin les fit frapper « chacun de 25 coups de bâton et les envoya « en prison. Au bout de huit jours, après « s'être assuré qu'ils n'avoient eu aucune part « à la révolte, il les renvoya en disant : Re-« tournez chez vous, et priez, si vous le « voulez, je ne m'en embarrasse point ». - Ce jugement consola les Chrétiens, ils virent que le gouvernement n'en vouloit point à la Religion, et qu'il n'ajoutoit point foi aux bruits injurieux qui se répandoient contre elle. Plusieurs en devinrent téméraires. Quoique nous eussions enjoint de ne point tenir de nombreuses assemblées dans ces tems de trouble, mais de se contenter, jusqu'à nouvel ordre, de prier en commun chacun dans sa famille, une nouvelle Chrétienté, dont plus de la moitié n'étoit pas même encore catéchumène, voulut se distinguer des autres et s'assembler à l'ordinaire. Les gens du marché voisin, ses ennemis, qui ne cessoient de la maudire, profitèrent des circonstances pour lui nuire plus efficacement. Un Mandarin qui faisoit la patrouille, s'étant informé des chefs du quartier de ce marché, s'il n'y avoit point dans les environs des bandits ou autres gens suspects: ces chess repondirent qu'ils ne connoissoient aucun bandit, mais qu'il y avoit des Chrétiens qui tenoient fréquemment de nombreuses assemblées, et qu'actuellement qui étoit leur jour de Dimanche, ils étoient réunis, hommes et femmes, au nombre de mille, dans tel endroit qu'ils lui assignoient. - J'ai peine à le croire, dit le Mandarin, vous exagérez. - Peut-être bien, reprirent-ils, ne sont-ils pas mille, mais ils sont certainement au moins six à sept cens. - Les soldats du Mandarin ne suffisoient pas pour arrêter un pareil nombre, les gens du marché s'offrirent à les suivre, et lui sirent une escorte de cinq à six cens hommes. Les Chrétiens, qui ne s'attendoient à rien, chantoient à pleine voix les prières du Dimanche. Dans le moment la maison est entourée, et les soldats y entrent : plusieurs Chrétiens veulent franchir les murailles de l'enceinte, le peuple les arrête. Le Mandarin se contenta d'en enchaîner onze, de prendre les livres de prières et autres effets de Religion qu'il put trouver, et les conduisit au prétoire à deux lieues de là, au milieu d'une foule de peuple qui crioit:

Périssent les Chrétiens avec les révoltés. Dans le même tems, un grand Mandarini militaire, chargé de faire la poursuite des rebelles, arriva de la capitale. Celui qui avoit pris les Chrétiens, vint lui rendre compte de ce qui s'étoit passé, et lui remettre les prétendus coupables. - « Vous avez fait une « sottise, lui dit nettement le militaire, les «Chrétiens ne sont point compromis dans « cette affaire; il y a ordre de ne point les « inquiéter: remettez-les au plutôt en liberté ». - Le petit Mandarin les garda hors de prison, mais toujours dans le prétoire, les interrogea juridiquement, et leur dit qu'il vouloit savoir s'ils étoient réellement Chrétiens. Pour s'en assurer, il leur sit réciter à tous leurs prières, qu'il suivoit le livre à la main. Quelques - uns, qui n'avoient adoré le vrai Dieu que depuis une quinzaine de jours, ne savoient encore que quelques mots : » Pour » vous autres, leur dit-il, je vois bien que » vous ne faites que commencer à être Chré-» tiens, vous n'auriez pas dû vous assembler, » sur-tout dans ces tems de trouble, où les » moindres écarts deviennent suspects au gou-» vernement. — Nous sommes tous parens, » pour la plupart; ceux qui ne le sont pas, » sont venus à l'occasion de la nouvelle an-» née; étant tous Chrétiens, nous avons prié » en commun, suivant notre usage, sans » penser que notre conduite pouvoit être
» suspecte ». Cette réponse parut le satisfaire.
Il leur fit donner un écrit, par lequel ils se
déclaroient Chrétiens, et promettoient de
n'avoir aucune communication avec les révoltés. Au bout de huit jours, il les renvoya
sans les avoir maltraités. Les Chrétiens demandant leurs livres de prières, il répondit
qu'il en avoit besoin, pour servir de preuve
dans l'occasion.

Les païens s'attendoient à tout autre jugement. Plusieurs avoient dit que, si les Chrétiens en sortoient sains et saufs, ils ne demanderoient point d'autres preuves et se feroient Chrétiens. Ils ont tenu parole : plus de 60 de cet endroit ont adoré Dieu à cette occasion, et persévèrent. Il y a espérance d'un plus grand nombre d'autres. Et erant capientes eos qui se ceperant. Les Chrétiens retournèrent en triomphe, au vu et su de tous les gentils. Pour réparer le scandale dont ils avoient été l'occasion, ils invitèrent leurs principaux ennemis qui les avoient accusés à un grand repas, et y appellèrent un bon nombre de Catéchistes pour prêcher à tous ceux qui voudroient entendre. Dieu a béni leur bonne volonté, aujourd'hui ils n'ont presque plus d'ennemis.

Ces deux jugemens qui s'étoient prochainement suivis, arrêtèrent les clameurs des païens;

ils commencèrent à revenir de leurs préventions, et nous rendoient publiquement justice. Ce changement du peuple pensa nous coûter cher. Les rebelles dénoncés , témoins des bonnes dispositions du gouvernement en notre faveur, voulurent en profiter. On oût dit que la plupart s'étoient donné le met pour se déclarer Chrétiens. Ils le disoient aux soldats qui venoient les saisir chez eux, où l'on vovoit encore leurs idoles; ils l'assuroient effrontement devant les juges, qui, pour les convaincre d'imposture, leur demandoient les prières Chrétiennes, dont ils ne savoient pas le mot. Nous concûmes alors le sens du Mandarin qui avoit dit qu'il vouloit garder ces livres pour servir de preuve dans l'occasion. On trouva même chez quelques-uns des drapeaux où ils avoient écrit, sans doute après coup ces mots : Religion Chrétienne. Il arriva ensuite qu'on jetta dans un marché des billets anonymes, où l'on annonçoit que, dans telle pagode, les Chrétiens étoient assemblés, au nombre de mille, avec toutes sortes d'armes. Les Mandarins s'v transportèrent et y trouvèrent des coupables. mais c'étoient des Bonzes, il n'y avoit pas même un seul Chrétien dans toute l'étendue de ce marché. Ces traits, et plusieurs autres de cette espèce, convainquirent les juges que les vrais Chrétiens étoient calomniés; aussi

ne faisoient-ils plus attention au rapport des païens accusés qui se disoient tels: ils étoient ennuyés de vérifier leur mensonge, et leur répondoient: » Sois Chrétien ou non, ce » n'est pas ici l'affaire; tu es un rebelle, il » faut que tu avoues ton crime ». --- C'est ainsi que Dieu préparoit le jugement des Chrétiens coupables, et qu'il sauvoit l'opprobre de la Religion, en laissant ignorer au grand nombre s'ils étoient Chrétiens, ou s'ils l'étoient plus réellement que tant d'autres, dont l'imposture avoit été manifeste.

Le Catéchumène, dont j'ai parlé ci-dessus. après avoir avoué son crime et dénoncé les Chrétiens qu'il avoit séduits, fut cité au tribunal du principal juge, précisément celui qui s'étoit rendu caution pour la Religion Chrétienne (il ne pouvoit ignorer que lui et ceux qu'il avoit accusés étoient Chrétiens, puisqu'on lui avoit remis des livres et autres signes de Religion trouves dans leur maison). Le malheureux, soit qu'il crût adoucir le Mandarin, soit par tout autre motif, commença par se déclarer Chrétien, sans être interrogé s'il l'étoit. Le juge indigné, le traita d'imposteur. « Je connois, dit-il, la Religion Chrétienne, « elle enseigne la fidélité au souverain, ses « sectateurs ne se révoltent pas ». Ensuite il le sit frapper d'un grand-nombre de soufflets, en l'obligeant de reconnoître qu'il n'étoit pas Chrétien. Le Catechumène vouloit insister, mais frappé de nouveau encore plus rudement, il finit par apostasier. Le fils du Chrétien chez qui M. l'Evêque d'Agathopolis demeuroit, reconnut qu'effrayé par le Catéchumène, et menacé d'un massacre prochain, il lui avoit livré cinq taels '(environ 40 livres de notre monnoie) pour s'en rédimer lui et sa famille. Les autres Chrétiens dénoncés firent la même déposition. Ils étoient en tout huit, en comptant le Catéchumène. L'affaire n'eut pas d'autre éclat, et il n'y eut que leurs voisins d'instruits qu'ils étoient Chrétiens.

Les Mandarins craignirent de déclarer à l'Empereur les choses comme elles étoient... Ils traduisirent cette affaire comme une supercherie de Bonzes, qui avoient feint une espèce de révolte, pour tirer l'argent du peuple, qu'ils devoient employer à bâtir une grande pagode. Les principaux chefs furent coupés par morceaux, leurs ministres décapités, et leurs têtes exposées : ceux qui avoient eu des prétentions au mandarinat, condamnés à être étranglés; le Catéchumène sut du nombre. Les autres qui ont contribué en argent, n'ont point encore subi leur jugement. Les Mandarins observoient dans un écrit public qu'il y en a beaucoup que la frayeur et la crainte de la mort, plutôt que la haine contre le gouvernement, avoient forcés à contribuer. de cette manière, et qu'à cette cause, ils étoient vraiment dignes de pitié. Il paroît que la plus grande peine qu'on imposera aux Chrétiens sera un exil de trois ans dans la même province. Il n'y a eu qu'une centaine de coupables dénoncés à l'Empereur. La famille du généralissime des troupes rebelles a été élargie. Les filles de ce malheureux seront vraisemblablement livrées aux mandarins Tartares, comme esclaves; excepté une qui se trouvoit fiancée avant l'affaire. La loi l'adjuge en pareil cas au futur époux. Il l'a reçue dans sa maison.

Ce scélérat, lors de son premier interrogatoire, fit tout ce qu'il put pour nous nuire. Il connoissoit beaucoup de Chrétiens, et même des Missionnaires Européens. On ne se défioit pas de hui, parce qu'il laissoit sa famille parfaitement libre en matière de Religion, et donnoit quelqu'espérance qu'il se convertiroit un jour. Quand on le somma de déclarer ses complices, la première parole qu'il prononça fut, que la Religion Chrétienne étoit dans l'affaire. Il vint trop tard pour être cru, les Mandarins avoient dejà souvent convaincu de calomnie les délateurs en ce genre, et il disoit cela devant celui qui s'étoit donné caution pour nous, et qui ne lui permit pas d'aller plus loin. Il le fit sur le champ appliquer à une question terrible et tout-à-sait extraor-

dinaire, qui, de mémoire d'homme, n'avoit point eu d'exemple dans cette province : « Je « te forcerai bien, lui dit-il, de ne point ca-« lomnier les gens; nomme tes vrais com-« plices ». Il ne put tenir un moment à la rigueur du supplice, et demanda d'être relàché, promettant de dire la vérité. Parmi le grand nombre de complices qu'il découvrit, il n'accusa qu'un Chrétien de lui avoir donné la valeur d'un louis d'or. Le fait ne put être vérifié, le Chrétien prit la fuite, et le peu de recherche qu'on en a fait prouve que les Mandarins n'ajoutoient pas grande foi à cette déposition. On lui confronta les Chrétiens arrétés; il ne reconnut que le Catéchumène; il n'avoit point vu les autres. Il finit par avoir la tête tranchée. Comme les chefs avoient formé leur complot avant de l'avoir connu. son crime ne passa que pour celui d'un principal complice; c'est pourquoi la peine qu'il subit fut moins rigoureuse.

Les Chrétientés plus éloignées du théâtre de la révolte ne furent point sans grandes inquiétudes. L'avidité de l'argent engagea quelques Mandarins à en persécuter plusieurs sous ce prétexte. Les plus timides se rédimèrent en donnant ce qu'on voulut, et les sommes n'étoient pas petites. D'autres plus aguerris craignirent, avec raison, d'amorcer les prétoriens par trop de facilité à les satisfaire et refusèrent

refusèrent constamment de donner l'argent qu'on leur demandoit. Parmi ces dernières, il y en eut une, dans le district de Poû-Kiang, qui fut extraordinairement vexée. On y prit d'abord huit Chrétiens qui se conduisirent avec fermeté. Le juge, désespérant de leur arracher de l'argent, voulut leur ôter la foi. Ils refusèrent d'apostasier et parlèrent avec beaucoup de force au Mandarin. Il les fit frapper de soufflets et de coups de bâton, autant que la rage lui inspira. Un nouveau Chrétien, pas même encore Catéchumène, le désoloit plus que les autres par ses réponses hardies; aussi fut-il beaucoup plus maltraité. Il sut si dangereusement blessé, qu'on le crut sur le point de mourir. Les Chrétiens prisonniers avec lui, lui administrèrent le bapteme. Ce Mandarin furieux de tant de résistance qu'il ne pouvoit vaincre, voulut s'en prendre à tous les Chrétiens de son district. Il avoit trouvé parmi les livres qu'on avoit surpris aux confesseurs, une feuille manuscrite qui contenoit le Symbole des Apotres, et qui avoit pour titre: Formule de Foi des douze Apótres. Or, le bruit couroit que les chess des révoltés étoient au nombre de douze. Il prit acte de cet écrit, soutint que les douze Apôtrès étoient précisément les 12 chefs de la révolte, et que, puisque les Chrétiens récitoient cette formule, il falloit bien qu'ils fussent

d'accord avec eux. Les confesseurs répondoient d'une manière victorieuse. Il y avoit plus de deux cens ans que cette formule se trouvoit imprimée; les livres qu'on leur avoit pris ne laissoient lieu à aucun doute. Il ne voulut rien écouter, et donna ordre à ses satellites d'arrêter tous les Chrétiens de son district, et de les conduire à son tribunal. Animés de la même passion qui agitoit leur maître, ces scélérats exécutèrent ses ordres avec la dernière rigueur; ils alloient dans toutes les maisons des Chrétiens. La plupart avoient pris la fuite; ils ne purent en saisir que quelques-uns, mais ils pilloient par-tout, emportoient impunément ce qui leur tomboit sous la main, outrageoient les femmes Chrétiennes avec la dernière indignité, et tiroient de grosses contributions. Poussés à bout par tant de vexations, les Chrétiens perdirent enfin patience, portèrent leur accusation devant le supérieur immédiat de leur Mandarin, et demandèrent justice et réparation des vols qu'on leur avoit faits. Ils en furent bien recus, et dans le moment il donna ordre au Mandarin son inférieur de faire les perquisitions les plus exactes sur les crimes dont les satellites étoient accusés et de lui en rendre compte. Les coupables effrayés de cet ordre, vinrent trouver les Chrétiens, non plus en ennemis, mais en vrais supplians reconnoissant leur faute, restituèrent la plus

grande partie de ce qu'ils avoient volé, et les prièrent en grace de ne point poursuivre l'affaire, promettant de leur côté de ne plus les inquiéter. Les Chrétiens se laissèrent toucher, le Mandarin ne sit plus de poursuite, ceux qu'il avoit mis à la cangue furent élargis quelque tems après, et la persécution parut entièrement assoupie. Mais c'étoit le calme de la tempête; un païen ne sait pas pardonner. Environ un mois après, on jetta dans le même Prétoire des billets anonymes qui accusoient les Chrétiens de s'être assemblés en grand nombre. On assure que cet écrit avoit été jetté par les satellites, du consentement de leur Mandarin, qui voulut se venger de ce qu'on avoit accusé ses gens. Aussi-tôt il y eut ordre de prendre les Chrétiens. On en arrêta dix, parmi lesquels se trouvoient les principaux accusateurs. Conduits au Prétoire, on ne suivit aucune forme de procès. Sur la simple déclaration qu'ils faisoient d'être Chrétiens, ils furent condamnés à porter la cangue, les uns pendant deux mois, d'autres trois. et d'être ensuite frappés chacun de 40 coups de bâton, ce qui fut exécuté en rigueur. Il v avoit parmi eux un vieillard de plus de 60 ans, qui sortoit de porter la cangue pendant un mois, et qui fut condamné cette fois-ci à la porter trois. C'est pour la 7e fois depuis qu'il est Chrétien, qu'il a été soumis à cette

épreuve, et jamais il n'y a laissé la foi. Avec un peu plus de patience, les Chrétiens auroient évité cette persécution, qui leur a coûté quatre fois plus que la précédente. On n'a exercé, il est vrai, dans celle-ci, aucune violence contre eux, pour leur extorquer de l'argent; mais on les a obligés pendant un tems à vivre de la cuisine de la prison, ce qui les a constitués dans de grosses dépenses.

Ces deux événemens, dont les païens ont été témoins, ont fait faire de sages réflexions à un grand nombre. Ils se disoient entre eux, en parlant des Chrétiens après leur retour: « Comment peut-il se faire qu'après « avoir été tourmentés si durement et si « long-tems pour cause de leur Religion, « ils continuent cependant aussi hardiment « qu'auparavant à la suivre; et le Mandarin, « qui ne peut l'ignorer, les laisse encore « tranquilles. Il faut certainement que cette « Religion ait quelque réalité. Plusieurs en « conséquence demandèrent à se faire ins- « truire, et il y en eut quelques dixaines « qui adorèrent le vrai Dieu »,

A-peu-près dans le même tems, les païens, ayant un Bonze à leur tête, firent entre eux une levée d'argent, pour accuser une nouvelle Chrétienté de 50 à 60 personnes, qui venoit de se former dans le district de Ya-Telreou. Ils présentèrent requête à un Man-

darin, accusant les Chrétiens de s'assembler fréquemment, et de se trouver pêle-mêle sans distinction de sexe. Ce Mandarin leur répondit : » Ma dignité est trop petite pour « juger une pareille cause ; si vous voulez « qu'on fasse droit à votre requête, il faut « vous adresser aux premiers Mandarins de « la capitale ». Ils eurent recours à un second du même district, dont la dignité étoit supérieure. Celui-ci les maudit publiquement, et leur dit : « Vous vous mêlez de trop d'af-« faires; si vous présentez de nouveau votre « requête, je vous ferai appliquer au préalable « quelques dixaines de coups de bâton à cha-« cun ». Se voyant rebutés à deux tribunaux. ces gens déterminèrent à force d'argent les satellites à se saisir des Chrétiens, sous prétexte de rébellion, et à les conduire au prétoire. Ces satellites en enchaînèrent plusieurs, auxquels cependant ils permirent de se rédimer. Les nouveaux Chrétiens intimidés y consentirent, et donnèrent quatre à cinq taels. Un - des principaux chefs de quartier, païen, qui avoit l'intendance sur tous les autres Chefs. et qui estimoit les Chrétiens, alla, sans qu'ils l'en eussent aucunement sollicité, accuser les satellites d'avoir extorqué l'argent des Chrétiens, et de les avoir enchaînes de leur propre autorité. Le Mandarin les fit tous frapper, mit les plus coupables à une grosse amende,

et les renvoya. Depuis ce tems, les païens restent parfaitement tranquilles, et la Chrétienté s'accroit de plus en plus.

A Ts-Tong, nouvelle Chrétienté dans la partie septentrionale, fondée par un Man-· darin militaire, qui y avoit été envoyé en exil pour cause de Religion dans la persécution de 1785, et où il est mort après y avoir été beaucoup maltraité dans une seconde; cette nouvelle Chrétienté, dis-je, a été constamment persécutée depuis l'an passé, jusqu'à présent qu'elle commence un peu à respirer. Un Chrétien mourut dans cet endroit; on voulut l'enterrer suivant les rits de notre sainte Religion. Les païens n'inquiétèrent pas d'abord : mais ils voulurent sa charger du cercueil et le porter eux-mêmes. Les Chrétiens s'y opposèrent, sous prétexte qu'ils ne pourroient prier, suivant leur usage, et pour empêcher, autant qu'il seroit possible, les superstitions usitées en pareilles circonstances: car pour lors ils jettent des cris affreux par les chemins, courent le plus vite qu'ils peuvent, et brûlent des papiers, le long de la route, afin que les esprits terrestres ne s'opposent pas au passage du cercueil. Après beaucoup de débats en paroles, ils en vinrent aux coups : plusieurs païens furent blessés, ainsi que quelques Chrétiens : celui qui présidoit à l'enterrement, propre frère

du défunt, indigné d'avoir été maltraité, pour une pareille cause, porta accusation contre les principaux parmi les païens, qui avoient cherché dispute. Ceux-ci répondirent à l'accusation, en montrant leurs blessures, et se faisant accompagner d'une grosse somme d'argent, qu'ils avoient composée entre eux, et dont les Bonzes avoient fourni la meilieure part. Le Mandarin, grand ennemi de la Religion, n'eut point de peine à entériner leur requête et à leur donner tout le droit. Il fit enchaîner les Chrétiens, les maltraita de coups, et voulut les forcer d'apostasier. Ils refusèrent avec beaucoup de constance de le faire, et surent jettes dans la prison. Un Chrétien de l'endroit, imprudent à l'excès, crut bien faire de venir à la capitale accuser ce Mandarin d'avoir été gagné par l'argent du peuple, à l'effet de vexer les Chrétiens, Le lieutenant criminel auquel l'accusation fut présentée, y répondit en donnant ordre au Supérieur immédiat de l'accusé, d'examiner sériousement la cause, et de lui en rendre compte. Ce Mandarin accusé fut cité avec l'accusateur, qui, craignant de ne pouvoir faire valoir ses preuves, prit la fuite, et laissa les autres Chrétiens dans le plus cruel embarras. L'affaire ne put être jugée, et quoique cette fuite rendit la causa de l'accusé meilleure, il ne fut pas toutefois

innocenté; le préjugé étoit contre lui. Pour découvrir plus sûrement l'accusateur, il s'en prit à sa famille aussi Chrétienne, la fit beaucoup souffrir, et entre autres un enfant de 12 à 13 ans, fils du fugitif, auquel il sit appliquer 40 coups de bâton, pour le forcer d'apostasier. Cet enfant manqua d'expirer sous les coups; cependant il tint ferme, sans vouloir apostasier. Un grand nombre d'autres Chrétiens furent victimes de sa fureur; il les faisoit arrêter, les maltraitoit et les mettoit en prison, disant qu'ils n'en sortiroient que lorsque l'accusateur auroit paru : celui-ci n'osoit le faire, il y alloit moralement de sa vie. Les Chrétiens découragés voulurent accuser de nouveau à la capitale, et demander justice des atrocités que leur Mandarin commettoit contre eux, sans aucune cause. Ils en furent prudemment empêchés par le Missionnaire, dont cette fois-ci ils vinrent prendre l'avis. - Les Chrétiens n'ont d'autres armes que la patience, leur dit-il, la vengeance n'appartient qu'à Dieu, qui certainement la rendra en son tems; il n'a jamais béni ces sortes d'accusations, qui ont quelquefois eu lieu; elles ont toujours eu de mauvaises suites. - Les Chrétiens se rendirent à cet avis et se préparèrent à de nouvelles croix. Au bout de quelques mois, le Mandarin ne voyant pas l'accusateur paroître, voulut sévir

de nouveau contre les Chrétiens, et se proposoit, ainsi qu'il le disoit ouvertement, de détruire la Religion dans son district, et d'emprisonner tous ses sectateurs. C'est là que Dieu l'attendoit. Sur ces entrefaites, les païens commirent un homicide dans le même district, la cupidité de l'argent aveugla le Mandarin; il en recut beaucoup des mains de l'assassin pour appaiser l'affaire, et ne le traita pas au criminel. Les parens du défunt l'accusèrent sans ménagement, et furent écoutés. Aussi-tôt il fut déclaré déchu de son mandarinat, son fils mis en prison, et tous deux traduits à la capitale pour y être jugés en rigueur. Par ce moyen, les Chrétiens ont été délivrés. Ils ont appris par leur propre expérience que ce n'est pas en vain qu'on met sa cause entre les mains de Dieu, et qu'il n'y a que malédiction pour ceux qui se confient dans les voies humaines.

A Ngó-Mt-Hien, dans la partie méridio anale, où M. André Yáng, Prêtre Chinois, fut pris l'année dernière, et souffrit beaucoup, il y a eu, cette année, une persécution qui a fait quelqu'éclat. Le terrain de ce pays, appartenant en grande partie aux Bonzes, qui y ont élevé un grand nombre de pagodes, l'accès y est très-difficile à la Religion: cependant il s'y est formé une Chrétienté très-considérable, qui s'augmente de

plus en plus. Le Mandarin du lieu n'est point ennemi de la Religion, et même il la favorise. Les païens, sur-tout les chefs de quartier. ennemis jurés de la Religion, ont prosité, comme la dernière sois, de son absence, pour l'accuser auprès du Mandarin militaire, qui est comme brigadier de maréchaussée en cet endroit. Ils lui ont donné une somme d'argent, pour l'engager à se saisir des Chrétiens. Cet officier s'est transporté dans la maison d'un Catéchiste, où se tenoient communément les assemblées, et a enchaîné tous ceux qu'il a voulu. Pendant qu'il étoit occupé à fouiller dans cette maison, un Chrétien envoyé par le Missionnaire porter des livres pour l'usage de cette nouvelle Chrétienté, et qui ignoroit absolument ce qui se passoit, y est arrivé chargé de 40 à 50 volumes. Il a été arrêté sur le champ : mis à la question, il a déclaré que les livres étoient à lui. Ce brigadier gagné par les païens, et outré de ce que les Chrétiens refusoient constamment de donner de l'argent (ils auroient pu se racheter), n'a point attendu le retour du premier Mandarin, qu'il savoit leur être favorable, mais a pris le parti de dénoncer l'affaire au Gouverneur de la province, comme lui paroissant de la dernière importance, et a fait conduire huit Chrétiens à la capitale, avec les livres et l'instruction du procès.

Comme leur Mandarin y étoit, ils lui ont d'abord été adressés. « Un moyen facile de « vous tirer d'embarras, lenr a-t-il dit, c'est « d'apostasier, et je vous réponds qu'il n'y a « pas d'affaire ». — « Nous n'avons qu'une « foi et qu'une vie, nous consentons volon-« tiers à perdre la vie, mais nous garderons « notre foi ».—« Au moins que quatre apes-« tasient; de cette manière, vous m'ouvrirez « une route honnête ». - « Pour moi, je ne « serai pas du nombre, ont-ils tous répondu ». Vivement pressés par le Mandarin et ses of-. ficiers, ils ont refusé constamment. Le but du Mandarin étoit, dit-on, d'accuser le brigadier d'étourderie et d'imprudence, pour avoir accusé comme criminels des gens dont la moitié ne l'étoit pas; il étoit indigné de ce qu'il avoit porté l'affaire devant le Gouverneur. Enfin ne pouvant vaincre leur résistance, il les a envoyés au tribunal de ce dernier. Parmi les trois Juges qu'il a nommés, pour terminer cette affaire, il y avoit un Chrétien de la province du Fokien, chargé d'un district fort étendu , où , depuis huit ans qu'il y est, il a ruiné près d'un tiers des pa-. godes, et laissé toute liberté aux Chrétiens qui y abondent. Le procès a été bientôt terminé. Les Chrétiens avant paru devant ce nouveau tribunal, le Président leur a dit : « Si vous ne renoncez à votre Religion, il D 6

« faut vous résoudre à mourir ». - « Nous « ne demandons pas mieux que de mourir, « ont répondu les Chrétiens ». - « Ne nous « embarrassons pas dans cette affaire, a repris « le Mandarin Chrétien, la Religion Chré-« tienne est bonne, on coupera plutôt la tête « aux Chrétiens, que de les y faire renoncer. « Allons-nous-en diner ». A ce mot tous se lèvent et sortent du tribunal, et les huit Chrétiens retournent en prison. Les Prétoriens qui les avoient conduits, après avoir été témoins de cette scène, leur ont demandé en quoi consistoit leur religion; ils ont été instruits, et quatre de leurs chess ont adoré le vrai Dieu. Depuis ce tems, on maudissoit dans les Prétoires le brigadier qui avoit commencé cette affaire. Plusieurs satellites, gardiens de nos prisomiers, qui manquoient de viatique pour vivre (les Chrétiens ne vou-Joient absolument rien donner), ont été oblicés de retourner à leur Prétoire pour en chercher, et n'en trouvant pas, ils ont accusé les chefs de quartier, dénonciateurs des Chrétiens, d'être des perturbateurs, les ont forcés de fournir à tous les frais. Peu de tems après, les Néophytes ont été élargis, et conduits en triomplie par deux ou trois cens Chrétiens de la ville capitale, jusqu'au bateau, qui devoit les porter à Ngô-Mi-Hien. La sentence du Gouverneur portoit, qu'ils seroient frappés

chacun de 20 coups de bâton, et que celui, entre les mains duquel on avoit trouvé les livres, seroit frappé de 30, et porteroit une légère cangue pendant un mois. Arrivés devant leur Mandarin, qui devoit exécuter la sentence, ils n'ont subi aucune peine, et ont été renvoyés purement et simplement. Depuis ce tems, les païens sont restés tranquilles, et cette Chrétienté continue à faire de grands progrès.

Il y a eu persécution dans d'autres endroits fort éloignés de nous, et particuliérement dans la partie de Yûn-Tchoan, à l'orient de la Province, où les Chrétiens ont beaucoup souffert, pour sauver une fille baptisée des mains des païens, que ses parens leur avoient promise en mariage, avant d'avoir embrassé la Religion. Je ne sais quel a été le succès de leur zèle. Il y a encore de ce côté une autre Chrétienté nouvelle, où nous venons d'apprendre qu'on a arrêté 17 à 18 Chrétiens. Nous ignorons absolument les circonstances, et nous nous trouvons pour le moment à plus de cent lieues de l'endroit.

Dans la partie de Soni-Fou, où les Chrétiens se multiplient beaucoup, une fille de 19 ans, livrée dès l'enfance aux païens, pour être ensuite bru dans leur famille, ayant appris que sa mère étoit Chrétienne, voulus aussi embrasser la Religion. La mère lui représenta les grandes difficultés qu'il y avoit à suivre ce parti, et qu'elle avoit besoin d'un grand courage. Cette fille désespérant de réussir, si elle restoit dans cette famille, résolut d'en sortir, avant la conclusion du mariage, qui ne pouvoit tarder, et conjurasa mère de l'aider dans cette extrêmité. Cettefemme prit conseil avec les Chrétiens, qui promirent de l'enlever. Au jour donné, elle sort de la maison des païens, sans rien dire, et va se loger à une lieue et demie de son endroit, précisément chez le Catéchiste du lieu, connu pour tel dans tous les environs; et elle y vint en plein jour. Celui-ci n'étoit point à la maison, et ignoreit absolument; l'affaire. Les païens s'étant appercus peu après de l'absence de cette bru, coururent la chercher chez sa mère. Elle parut témoigner beaucoup de surprise et d'inquiétude sur la retraite de sa fille, et fit menace d'accuser, si elle ne se trouvoit pas. Les païens embarrassés, soit soupcon, soit qu'ils eussent eu vent du lieu de sa retraite, allèrent dans la maison du Catéchiste, où elle étoit encore, fouillèrent par-tout, et se retirèrent cependant sans l'avoir trouvée. Les Chrétiens, qui avoient tout préparé, profitèrent du moment, et transportèrent cette fille, en chaise à porteur, à quatre journées de l'endroit, dans une famille Chrétienne. Pendant ce tems, la mère se présente au prétoire. demande à grands cris qu'on lui rende sa fille, qu'elle veut avoir morte ou vive, et dit que c'est à la samille, à qui elle l'a livrée pour être bru, à en répondre, qu'elle prétend avoir justice. Cette femme est veuve et à ce titre elle fut écoutée plus favorablement du Mandarin. La famille accusée, qui est fort riche, s'excusa par argent. La sentence fut, que les deux parties, chacune de son côté, chercheroient la fille, et qu'il falloit patienter. Il paroît que maintenant on est ennuyé des recherches. C'est pour la seconde fois, que je sache, qu'un pareil manége a réussi. En pareil cas, les Chrétiens ne s'avisent pas de consulter le Missionnaire, ils sentent d'avance la réponse qu'il leur feroit. Mais d'un autre côté. le Missionnaire craindroit de les inquiéter beaucoup sur ces sortes de projets, que le plus souvent la charité excuse à tanto. Car il est si difficile à une Chrétienne de conserver la foi, en contractant mariage avec les païens, qu'il est bien rare qu'on puisse donner dispense. Celles qui sont dans le cas ne l'ignorent point. Or, suivant les loix de Chine. il n'est pas moralement possible de casser les fiançailles, même celles que les parens auroient contractées pour leurs filles dès la plus tendre enfance. S'il faut soutenir un procès,

le païen aura certainement gain de cause, et il lui sera permis d'user de violence pour enlever celle qui lui est promise. On en a vu plusieurs sois, et même assez récemment, souteuir très-courageusement un procès en ce genre, et finir, après beaucoup de mauvais traitemens, par être livrées aux païens en plein prétoire. En conséquence on cherche d'autres moyens, pour les soustraire à ces cruelles épreuves. Les unes se font enlever, d'autres se font passer pour mortes; et on enterre un cercueil à leur place; d'autres plus à leur aise se rachètent à prix d'argent. Celles, dont la foi est plus vive, vont plus simplement, et Dieu les bénit. On en a vu un grand nombre obtenir à force de prières et de grandes mortifications, la conversion de leur futur époux et de toute sa famille; pour lors il n'y avoit plus d'obstacles. D'autres ont demandé des maladies extraordinaires, qui forçassent les païens à résilier et les ont obtenues. Il en est qui, peu de jours avant de passer aux noces, ne voyant plus qu'un miracle qui pût les tirer d'embarras, apprenoient la mort de celui qu'elles devoient épouser. Souvent les persécutions leur ont ouvert le chemin : les païens témoins des calomnies dont on chargeoit la Religion, y ajoutoient foi, et rougissant d'avoir fait alliance avec des gens accusés de pareils crimes, leur proposoient de

## des Missions Orientales.

résilier; ce que les Chrétiens acceptoient d'un grand cœur. Dans la dernière persécution, occasionnée par la révolte, on compte 4 ou 5 fiançailles rompues de cette manière dans une seule Chrétienté. Enfin il n'y a que les ames tièdes et timides, sur-tout celles dont les fiançailles ont été contractées après le Christianisme, ce qui, Dieu merci, est rare, qui succombent à la tentation, et vont se perdre avec les païens.

Dieu continue toujours à bénir cette mission; il y a eu mille et plus d'adultes baptisés cette année, environ 1400 Catéchumènes, sans compter grand nombre d'autres que les dernières persécutions ont enfantés, et qui n'out pas encore pu voir le Missionnaire. Il y a eu 1648 enfans d'infidèles baptisés à l'article de la mort. Sur 362 adultes morts, 280 ont pu recevoir l'extrême-onction : et certes il a fallu bien travailler pour pouvoir en secourir autant à ce dernier moment. Si nous étions plus de Missionnaires, il en mourroit moins sans sacremens, et les païens, qui par-tout demandent à se faire instruire, embrasseroient la Religion en beaucoup plus grand nombre. Il y a eu des conversions qui paroissent tenir du miracle. Dans la partie de M. de Retz, tout récemment, un chef de famille, après avoir reçu le baptême, s'en retourne chez lui plein de zèle pour la conversion des siens. Dieu le

bénit, il exhorte et convertit sa famille, excepté une bru qui refuse opiniatrément de sa faire Chrétienne: tout-à-coup elle se trouve saisie, par-tout le corps, et principalement au bras, de douleurs fort aignes qui ne lui laissent aucun repos, et lui font jetter les plus hauts cris. Ce fervent Chrétien soupçonnant l'opération du démon, invite quelques fidèles de l'endroit à venir prier pour sa bru. Les prières finies, on lui demande si elle consent à se faire Chrétienne. Elle répond, oui, et ses douleurs cessent aussi subitement qu'elle en avoit été saisie. Elle continue à se faire instruire.

L'Evêque de Pekin m'écrit que la Corée, grand Royaume limitrophe au Leao-Tong. s'ouvre à l'Evangile. On y compte déjà quatre mille Chrétiens, convertis par le fils d'un Ambassadeur de ce Royaume à la cour de Pekin, baptisé il y a quelques années, par M. de Grammont. Cette Chrétiente naissante a déjà été cruellement persécutée, et donné les preuves du plus grand courage, aimant mieux souffrir les tourmens les plus terribles que d'apostasier. Au moment où on l'espéroit le moins, le Roi s'est adouci, ses ministres lui ont représenté que cette Religion étoit très-célèbre à Pekin, et lui en ont fait l'éloge. Il a donc fait élargir les Consesseurs, et s'est contenté de leur défendre

de suivre cette Religion, sans les intimider par aucune menace; ils ont profité de leur liberté pour propager la foi et députer un Néophyte, avec des lettres très-pressantes à l'Evêque de Pekin, pour le prier de les secourir. Ce Néophyte s'est mis secrettement à la suite d'un ambassadeur que le Roi envoyoit à la cour de Chine. Il a beaucoup édifié par la ferveur et la piété avec laquelle il s'est approché des Sacremens. L'Evêque se dispose à y envoyer prochainement des Missionnaires, si même il n'y en a pas encore de partis. Il leur a adressé un mandement, où il leur expose ce qu'ils doivent croire et pratiquer pour être sauvés, et la conduite qu'ils doivent tenir, en attendant qu'il puisse y introduire le Missionnaire qui leur est destiné. Il leur demande aussi de jeunes gens de leur pays, qui soient de bonne espérance, se charge de les instruire dans son collège, et ensuite de les ordonner pour le secours de leur Chrétienté. Quel malheur pour notre patrie, si la foi, qui y est outragée, alloit, par un juste jugement de Dieu, la quitter pour enrichir un autre pays.

L'Empereur de Chine fait défiler les troupes de cette province du côté du Tibet, pour aller, dit-on, au secours du Grand-Lama. Un peuple voisin, habitant d'un pays, que les Chinois appellent le Tibet postérieur, a

pris les armes et désole ce Lama, qui a en recours à l'Empereur. On étoit entré, ce semble, en accommodement, des l'année dernière: les députés paroissoient avoir conclu la paix à Pekin. A leur retour, les ennemis du Lama, à ce qu'on assure, massacrèrent celui qu'ils avoient chargé de leur députation, et renouvellèrent la guerre. Les soldats Chinois que l'Empereur entretient sur les frontières de ce pays, se sont trouvés entourés par eux: on ne sait maintenant où en sont les choses. Les Mandarins supérieurs ont publicici un manifeste, qui porte qu'on envoye des troupes dans ce pays pour examiner les déréglemens qui s'y passent. Nous ignorons si les autres provinces ont eu ordre d'y faire passer des soldats.

J'ai l'honneur d'être en toute confiance et respect,

Messieurs et très-chers Confrères;

Votre très-humble et trèsobéissant serviteur, Signé Jean Didieg, Ev. de Caradre.

So Septembre 1791.

LETTRE de Monsieur Dufresse, Missionnaire Apostolique dans la province du Su-Tchoan en Chine, à Monsieur Chaumont, Directeur du Séminaire des Missions étrangères, à Paris.

## Monsieur et cher Confrère!

Nous n'avons reçu, cette année, aucune Lettre, pas même de Macao. Nos couriers qui nous amenoient M. Trenchant, se voyant sur le point d'être conduits au Mandarin, les jettèrent toutes à la rivière. Ce sacrifice fait, le courier Louis qui en étoit porteur, montra une contenance si assurée, et parla d'un ton si ferme, que celui qui les menaçoit en fut déconcerté. Il douta s'ils conduisoient réellement un Européen, et craignit que son accusation, si elle se trouvoit fausse, ne lui attirât quelque disgrace de la part du Mandarin. Le. Missionnaire et les couriers arrivèrent heureusement, le mercredi de la semaine-sainte, à Tchong-King-Foù, ville principale de la partie orientale de la province, dont j'étois éloigné d'environ trois journées. M. Trenchant m'écrivit à son arrivée, quelques nouvelles de la France, notre chère patrie. Que rapides et étonnans sont les changemens qui s'opèrent dans la Religion et dans l'Etat! Quels troubles l'agitent! Le bras de Dieu me paroît fortement

appesanti sur ce royaume: S'il ne le retire dans sa miséricorde, nous ne devons nous attendre qu'à des suites encore plus funestes à tous égards. C'est principalement dans ce tems de troubles et de confusions que, non seulement les Evêques et les Prêtres, mais encore les simples fidèles, ont besoin de lumières et de force, pour ne point s'écarter de la vérité et se séparer du centre d'unité. Redoublons de prières, demandons instamment à Dieu de nous éclairer, fortifier et diriger dans les voies du salut. Prions pour notre commune patrie; sa paix, sa gloire et son salut ne peuvent nous être indifférens. Quoique je sois à une autre extrêmité de la terre, et que je paroisse n'y plus tenir par aucun lien, je ne laisse passer aucun jour sans prier pour elle. Je m'occupe continuellement du désir de la voir exempte de troubles, et jouir d'une paix et tranquillité solides : mais en même tems je me félicite d'avoir embrassé l'état de Missionnaire, et rends graces à la Divine Providence de m'avoir soustrait à la vue de tant de maux qui affligent ma patrie, et aux dangers multipliés de me perdre pour l'éternité, auxquels je serois exposé. Si l'on compare notre vie, qui est, aux yeux du monde, une vie de peines et de travaux, à celle qu'il faut mener, et à la conduite qu'il faut tenir au milieu des troubles affreux qui agitent la France, elle

paroît exempte de dangers et même douce : tranquille. La Religion fait toujours de nouveaux progrès dans la province du Su-Tchoan; égale pour l'étendue au royaume de France et plus peuplée, elle paroît s'y propager à raison du dépérissement qu'elle éprouve dans notre patrie. C'est bien le cas de s'écrier avec St. Paul: O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugemens sont incompréhensibles et ses voies impénétrables! O altitudo divitiarum, etc.

Je vous marquai, l'an passé, que d'anciens Chrétiens dispersés s'étoient enfin approchés du tribunal de la Pénitence, après en avoir été éloignés pendant très-long-tems : La Divine Providence m'en a encore envoyé, dans la dernière administration, un certain nombre également dispersés, qui ne s'étoient consessés depuis 8, 12, 30 et 40 ans, quelques-uns même de toute leur vie. La plupart au moins avoient cependant toujours fait profession du Christiapisme. Une femme septuagénaire, qui paroît sur le bord du tombeau, n'avoit pu voir le Prêtre depuis beaucoup d'années, malgré sa bonne volonté, parce qu'elle étoit trop éloignée, trop foible de corps, et vivoit au milieu de parens païens. Enfin au mois de Mars de cette année, comme on la transportoit chez d'autres parens aussi païens, elle passa par une ville où j'étois occupé à l'administration. Les Chrétiens me l'amenèrent et trouvèrent le moyen de faire différer le voyage de plusieurs jours. A voir l'avidité et l'empressement de cette femme à écouter les instructions, il étoit aisé de juger combien elle avoit son salut à cœur. Je l'administrai. Il est vraisemblable qu'elle ne trouvera plus une occasion si favorable. C'est ici que l'on peut admirer les voies de la divine Providence à l'égard des élus.

La ville où j'étois se nomme Tchang-Chéou-Hien. Elle est située à deux journées au-dessous de Tchong-King-Fou, sur le bord du fleuve qui descend dans la province du Honkouang. Comme les Chrétiens qui sont dans le district de cette ville sont très dispersés, c'est principalement là qu'il s'en est trouvé et qu'il s'en trouve encore beaucoup qui depuis long-tems n'ont point approché des Sacremens, les uns par impuissance, d'autres parce que le défaut de secours et les persécutions les ont fait tomber dans le relachement ou même l'apostasie. J'ai eu la consolation, dans la dernière administration, de voir plusieurs de ces apostats revenir au bercail. Deux chefs de famille qui avoient, en tems de persécutions; affiché dans leur maison la tablette des païens (\*), l'ont détruite

et.

<sup>(\*)</sup> Ces tablettes ne sont autre chose qu'une grande

et ont rétabli celle de la Religion Chrétienne. Puisque je suis sur l'article de Tchang-Cheou, je n'en sortirai pas, sans vous rapporter quelques traits particuliers qui me paroissent meriter quelque attention. Un Mandarin subalterne de cette ville, qui avoit exercé, dans la persécution générale de 1785. différentes vexations contre les Chrétiens de la campagne, mourut, il y a quelques années. Un de ses fils, agé de 17 ans, s'est Associé avec un Chrétien pour le commerce. A portée d'entendre souvent parler des véritables principes de la Religion et d'en lire les livres, ce jeune-homme se détermina. l'année dernière, de lui-même, à l'embrasser. Il vouloit aussi-tôt adorer le vrai Dien et faire prosession ouverte du Christianisme: Les Chrétiens, soit timidité, soit précaution,

et longue seuille de beau papier coloré, au milieu de laquelle sont écrits en gros caractères et sur une même ligne perpendiculaire, ces mots, si la lamille est Chrétienne: Le vrai Saigneur, Leprit créqueur du Ciel, de la terre, des hommes et de toutes choses: Et ces autres, si la famille est païenne: Le siège du Ciel, de la terre, de l'Empereur, des parens et des maîtres. Cette tablette est affichée dans l'endroit le plus apparent et le plus honorable de la maison, c'est-à-diré au haut de la salle où ils récorvent et traitent les Hôres.

craignant qu'une personne de cette qualité ne leur attirat quelque persécution, ou voulant éprouver la sincérité de sa conversion, refusèrent alors de l'admettre à faire, dans leur assemblée, le premier acte d'adoration. Il resta plusieurs mois dans cet état, apprenant ses prières et renouvellant souvent sa demande, mais personne n'osoit condescendre à ses vœux. Ensin, à la nouvelle année Chinoise, les Chrétiens vaincus par sa persévérance, et persuadés de la sincérité de sa conversion, l'admirent au premier acte d'adoration publique et aux prières communes, auxquelles il fut toujours depuis très-assidu. J'arrivai peu de tems après à la ville. Les Chrétiens le jugeant encore trop nouveau dans le Christianisme pour voir un Européen et entendre la Messe des Catéchumènes, l'éloignèrent, sous différens prétextes, des assemblées, même les Dimanches et Fêtes, et lui prescrivirent de réciter ses prières en particulier, jusqu'à nouvel arrangement. Le jeune-homme acquiesça facilement. mais l'entrevue des deux jeunes gens qui m'accompagnent, et les discours variés des Chrétiens, lui firent soupconner que le maitre de la Religion étoit arrivé, et que c'étoit pour cette raison qu'on l'éloignoit des assemblées; il renouvella ses instances, et venoit presque tous les jours à la maison où j'étois,

pour sonder le terrain et se faire introduire en ma présence. On avoit beau lui dire que le maître qu'il vouloit voir étoit celui qui l'instruisoit, (mon Catéchiste, agé de 27 ans) il n'en croyoit rien, et persistoit à solliciter l'entrevue d'un autre maître qui ne paroissoit point. Enfin après 15 jours, on me le présenta. C'est un jeune-homme d'un naturel heureux et d'une éducation au-dessus du commun. Sondant l'origine et les motifs de sa conversion, je n'y trouvai rien que de surnaturel. Les Chrétiens n'avoient encore osé lui mettre le Catéchisme entre les mains, ie lui en sis donner un et lui prescrivis de l'apprendre. Je lui fis les instructions convenables, et il se retira satisfait. Dès ce jour jusqu'à la fin de l'administration, il fut des plus assidus aux prières et instructions qu'il paroissoit réciter et entendre de tout son cœur. On ne lui permit pas encore d'assister à celles qui se font immédiatement avant la sainte Messe; il fut seulement témoin au baptême que je conférai à un adulte. Une telle conversion ne pouvoit manquer d'être en bute aux persécutions. Il avoit à peine fait profession ou verte d'être Chretien, que ses parens, amis. et le Mandarin successeur de son père, qu'il va voir de tems en tems, s'efforcèrent de lui faire abandonner la Religion, ceux-ci par voie de persuasion, ceux-la par voie d'au-

torité, menaces, propos injurieux et autres mauvais traitemens. Un de ses oncles dont il est comme pupille, avec qui il demeure, et qui fut ci-devant Conseiller d'un Mandarin d'un autre district, après l'avoir accablé d'injures et menacé de le conduire au juge pour le faire punir . lui donna lui-même dix coups de houpade pour le forcer d'aposta sien. La mère de sa femme menaça de la retirer, s'il continuoit de professer la Religion Chrétienne. Rien n'est capable de l'ébranler, il persiste constamment dans sa foi. L'administration finie, je me rendis dans une Chrétienté à cinq lieues de la ville, que son père avoit autrefois vexée; il y vint avec les autres Chrétiens célébrer la fête de Paques, et assista pour la première sois à la Messe des Catéchumènes. Les assauts, auxquels il avoit résisté, avoient rassuré les Chrétiens sur son compte. Lorsque je repassai par la ville, sur la fin d'Avril, on ne lui fit plus mystère de mon arrivée, et on ne pensa plus à l'éloigner de la Mosse. J'y sejournai encore huit à neuf jours, pour entendre les consessions de quelques personnes éloignées qui n'étoient point venues pendant la première administration. Il y avoit deux femmes agées de 45 à 50 ans, qui ne s'étoient point confessées de leur vie, quoique l'une eut été bap-tisée des l'enfance et l'autre dépuis vingt ans.

des Missions Orientales. Je préparois aussi quelques adultes au baptême. Nonobstant la constance du jeune-homme, et quoique son oncle, sa belle - mère, ses frères aines, etc., le laissassent depuis quelque tems assez tranquille sur sa Religion, je ne jugeai pas à propos de le baptiser. Il n'étoit point suffisamment instruit et étoit d'ailleurs trop récent dans le Christianisme. Nous exigeons, dans cette province, hors les cas extraordinaires, qu'on l'ait prosessée au moins un an. L'expérience nous a appris que ceux qu'on baptise trop promptement ne sont point fermes dans la foi, l'abandonnent au tems de la persécution, ou se relachent facilement.

Parmi les adultes que je baptisai dans cet endroit, il y avoit une femme âgée de 87 ans, dont vous lirez l'histoire avec édification. Cette femme a un bon sens et une présence d'esprit beaucoup supérieurs an commun des personnes de son âge. Réfléchissant en ellemême, il y a quelques années, sur la mature et les suites du paganisme qu'elle professoit dévotement, et éclairée de la grace, elle en découvrit la vanité et la fausseté, jugea des lors qu'il n'y avoit de vraie Religion que celle du Seigneur du Ciel, (c'est le nom de la Religion Chrétienne en Chine) dont elle avoit entendu parler par le bruit commun, et conclut qu'elle devoit l'embrasser, pour être heureuse après

sa mort. D'après ses raisonnemens, elle se rendit, en 1790, chez une famille Chrétienne. à dessein de se faire expliquer les principes de la Religion Chrétienne et de l'embrasser. Mais craignant qu'une conversion si précipitée ne sût un caprice de vieille semme, ou que son babil inconsidéré ne pût leur nuire au-dehors, les Chrétiens ne s'empressèrent pas de la satisfaire. D'ailleurs elle est à moitié sourde. et n'entend que difficilement. Elle ne se rebuta point, et revint plusieurs fois dans la même famille, faire de nouvelles questions sur la Religion, témoignant toujours un désir ardent de l'embrasser. Après plusieurs mois de persévérance, les Chrétiens, convaincus de sa vo-Ionté sincère et de la droiture de ses intentions. se rendirent à ses désirs et l'introduisirent dans la maison voisine où se tiennent les assemblées. les Fêtes et Dimanches. Là se trouve une sœur du maître de la maison, âgée de 45 à 50 ans, veuve vertueuse et instruite. Aveugle depuis 15 à 18 ans, elle n'a d'autre occupation, que de diriger, avec la maîtresse, une école de filles, qui est établie il y a dix ans, de prêcher la Religion aux femmes païennes qui désirent l'embrasser, d'instruire et de former à la piété les Chrétiennes anciennes et nouvelles qui ont besoin de son secours. Dès que notre vieille sourde lui out été adressée, elle lui développa avec sa patience ordinaire les principes de la

Religion. Ayant reconnu en elle une femme sensée et éclairée de la grace, qui comprenoit tout, ajoutoit à ce qu'on lui disoit des réflexions, toutes fondées sur la raison, dont quelquesunes n'étoient pas communes, et témoignoit une grande ardeur de se faire Chrétienne, elle crut à propos de ne point différer à lui faire adorer le vrai Dieu en la forme usitée. Depuis ce tems, la nouvelle prosélyte venoit fréquemment à la même école se faire instruire des mystères, apprendre les prières, etc. La veuve, ou la maîtresse d'école, ou même les écolières, lui rendoient ce petit office à leurs momens de loisir. Dès qu'elle eut appris par cœur le Pater et l'Ave, elle récitoit ces prières à genoux par centaines et par milliers, se levoit presque toutes les nuits pour satisfaire pleinement à sa dévotion. Elle vouloit, disoit-elle, réparer par ce moyen le tems si considérable qu'elle avoit perdu au culte des idoles, et le grand nombre de nuits pendant lesquelles elle avoit interrompu son sommeil pour faire des superstitions. Cette bonne vieille n'a point de fils. Elle vit à la ville avec sa seconde fille, veuve, agée de 64 ans, qui a deux brus. Les deux maris, partis depuis bien des années dans la province d'Yunnan, pour faire le commerce, ne reviennent point et laissent leur mère et leurs femmes sans presqu'aucune autre ressource pour subsister EA

que le travail de leurs mains \*. Elle attend avec impatience le retour de ses deux petits-fils pour les exhorter à embrasser la Religion; elle a déjà gagné à Dieu sa fille et les deux brus avec qui elle demeure, deux filles établies à la campagne, et plusieurs autres parens. Elle annonce la Religion aux païens et païennes de sa connoissance, toutes les fois qu'elle trouve occasion de les entretenir. Quoiqu'elle ent adoré Dieu avant l'administration que je sis l'année dernière dans cette ville, on ne jugea point à propos de me la présenter. On ne me l'a amenée que dans ma visite de cette année au mois de Mars. Le désir qu'elle avoit de recevoir le baptême et de s'y préparer dignement, la portoit à venir presque tous les jours pour se faire instruire, et à redoubler ses prières. Un jour, elle en avoit récité jusqu'à trois mille; sa voix. disoit-elle, en étoit enrouée. Instruit de cette conduite, et craignant que ce ne fût une suggestion du démon, je l'obligeai de les diminuer, lui en prescrivis une quantité modérée,

<sup>(\*)</sup> Il n'est pas rare en Chine de voir des hommes, sortis pour le commerce, ne jemais donner de leurs nouvelles, se marier quelquesois dans les provinces où ils se sont retirés, et laisser leurs premières semmes si long-tems dans la misère et l'indigence, qu'enfin les parens lasses d'attendre leur retour, les vesident ou livrent à d'autres.

et lui enseignai la manière de les réciter. Elle se reprochoit d'avoir embrassé la Religion trop tard. Elle demandoit si tant de péches que l'homme commet, en particulier les plus énormes, comme l'homicide, etc., pouvoient être remis. Sur la réponse affirmative, elle ne cessoit d'admirer la bonté infinie de Dieu. Elle ne concevoit pas qu'on put se déterminer à pécher après le baptême, et que Jesus-Christ eût encore établi un Sacrement pour remettre ces nouveaux péchés. Instruite qu'il y a dans l'église des vierges consacrées à Dieu, et voyant en particulier la maîtresse d'Ecole, elle admiroit qu'on put avoir cette force, et exaltoit beaucoup cet état. Je ne finirois point, si je voulois rapporter en détail toutes ses questions et réflexions sur la Religion et ses usages, que bien des savans et sages du siècle sont, incapables de faire. Ses différens entretiens me rappelloient souvent à l'esprit ces paroles de notre Seigneur: Je vous ronds glaire, mon père, Seigneur du Ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux pruders du siècle, et que vous les avez révélées aux petits (Luc. c. 10, 8, 21). Quoiqu'elle sût très - suffisamment disposée pour recevoir le baptême, je jugeai à propos de la différer jusqu'à mon retour de la campagne, lui prescrivant de s'instruire encore davantage, d'aliéner et réduire en rente viagère 29 taels E 5

d'argent (227 liv. 10 s. de notre monnoie), sa seule ressource pour vivre, qu'elle avoit prêtés à usure, suivant l'usage du pays, et dont elle recevoit chaque année 5 taels (37 liv. 10 s.), à raison d'environ 17 pour cent, tandis que les plus honnêtes gens ne se font pas souvent scrupule d'exiger 30 pour cent. Elle comprit facilement et acquiesça sans replique à tout ce qu'on lui dit sur cet article. Un jour qu'elle étoit venue à l'ordinaire apprendre la doctrine, on lui vola sa couverture de lit et quelques autres hardes : elle dit aussi-tôt que Dieu vouloit l'éprouver, et voir si elle étoit Chrétienne pour le corps ou pour l'ame, et ajoutoit qu'elle pouvoit s'en passer jusqu'au tems des froids, et qu'alors Dieu y pourvoiroit. La veuve qui l'instruisoit vouloit souvent la retenir à dîner. mais elle ne cédoit que rarement et comme forcee. Elle ne vouloit point paroître parasite sous prétexte de religion, et témoignoit être assez à charge d'ailleurs à la maison. Quand l'heure de ce repas étoit arrivée, elle partoit sans qu'on s'en apperçut. Ces petits traits, minutieux en apparence, concouroient à manifester de plus en plus les dispositions du sujet.

L'adulte que je baptisai en cette ville, donne encore lieu d'admirer les effets de la grace. C'est un chef de famille agé de 53 ans, d'un district distant de douze à treize jour-

nées de Tchong-Cheou. Il étoit Chrétien avec toute sa famille depuis huit ans; mais trop éloigné de toute Chrétienté, il n'avoit jamais vu de Prêtre, et n'avoit jamais été à portée de recevoir d'instructions sur la Religion; il n'avoit pas même de Catéchisme, il n'avoit que le Symbole des Apôtres et les Prières du matin et du soir. Néanmoins il avoit constamment persisté dans la foi et en avoit toujours fait profession ouverte, ayant la tablette de la Religion affichée dans sa maison, ne prenant aucune part aux superstitions des païens, récitant exactement tous les jours en famille les Prières du matin et du soir, et observant les usages de la Religion dont il avoit connoissance. Huit ans s'écoulèrent dans ces exercices, sans qu'il fit d'ailleurs aucun progrès dans la voie du salut. Mais son père, vieillard septuagénaire, fort peu instruit, étant mort sur la fin de l'année dernière, sans pouvoir être assisté et baptisé que par lui, si peu en état de le disposer, comme il faut, il se détermina enfin, au mois de Février, à faire le voyage de Tchong-King-Foù, à douze ou treize journées de sa maison, pour trouver un Missionnaire, se faire instruire et être baptisé. Il craignoit, disoit-il, de mourir comme son père, avec peu de connoissance des mystères de la Religion, et baptisé par un de ses fils, ou autre nouveau Chrétien, encore moins

instruit que lui, avec danger de l'être invalidement ou sans les dispositions nécessaires. Arrivé à Tchong-King-Foù, il y resta vingt jours, apprit par cœur les explications du Symbole. des Sacremens de Baptême et de Confirmation, contenues dans le Catéchisme, et reçut d'autres instructions des Catéchistes. Coux-ci me l'envoyèrent, au mois de Mars, à Tchang-Cheou-Hien, avec une lettre où ils en rendoient bon témoignage, et me prioient de le baptiser. Quoiqu'il parût suffisamment disposé, je le retins plusieurs jours, soit pour l'examiner par moi-même et m'assurer de ses dispositions, soit pour le préparer plus prochainement à recevoir les Sacremens. Je découvris en lui, un homme simple, d'une foi vive, qui comprenoit sa Religion et avoit un grand désir d'en observer les loix et de se sauver. Après le baptême, que je lui conférai de grand cœur, je lui fis donner un Catéchisme, quelques autres livres de la Religion, et le renvoyai livré à la seule grace de Dieu. Suivant son rapport, il se trouve dans son pays deux autres maisons où est affichée la tablette des Chrétiens, et où l'on récite quelques prières depuis plusieurs années. Mais étant aussi peu de Missionnaires que nous sommes ici, et pouvant à peine suffire à l'administration des Chrétientés plus nombreuses et moins éloignées, il ne nous est pas possible de les secourir actuellement par nous-mêmes. Je pense néanmoins qu'il est à propos d'y envoyer un ou deux Catéchistes pour entretenir et fortifier ces petits rejetons, les instruire et procurer, s'il est possible, un plus grand accroissement.

A deux lieues et demie de la Chrétienté que je visitai, au mois d'Avril, il s'en trouve une autre petite, isolée, composée de plusieurs maisons de même nom et de même famille, entremêlée de païens et d'apostats. Un vieillard octogénaire Chrétien, y mourut l'année dernière. Pendant qu'on lui faisoit des obsèques. selon le rit de notre sainte Religion, auxquelles les Chrétiens du dehors avoient été invités, des neveux et autres parens païens, sans avoir égard aux dernières volontés du défunt, et sous prétexte de lui témoigner leur piété, introduisirent des Bonzes dans la maison, pour y faire les superstitions ordinaires chez les gentils. Ils avoient dein deploye leurs effets, se mettoient en devoir de faire leurs grimaces et de réciter leurs prières; mais la veuve qui, quoique vieille, ne manque ni de vivacité ni de reparties, s'y opposa de toute sa force, les apostropha et les pointilla si vivement, qu'ils furent obligés de plier bagage et de se retirer.

Tels sont les traits qui m'ont paru les plus remarquables, soit à la ville, soit dans le dis-

trict de Tchang-Cheou-Hien. Voici ce que je remarque ailleurs. Un Chrétien d'une fortune très-médiocre, chargé d'une famille assez nombreuse, pressé par le zèle et animé de sentimens naturels de piété pour un grandoncle maternel, païen, âgé de 80 ans, qui est absolument sans ressource, lui proposa, l'année dernière, de le retirer chez lui. Ce vieillard parut d'abord ne vouloir point accepter cette retraite. Il préféroit d'errer ca et là chez ses parens et amis païens, pour y trouver sa subsistance, à se fixer chez une famille Chrétienne dont il ne vouloit pas embrasser la Religion. Se rappellant d'ailleurs qu'il y a environ 40 ans, lorsque sa niéce, mère du petitneveu qui lui offroit retraite, encore vivante, se sit Chrétienne, il avoit voulu l'en dissuader, il craignoit qu'on n'eût point pour lui dans cette maison tous les égards et tous les soins, que sembloient exiger son grand âge et sa qualité d'oncle, et qu'il ne fût obligé d'en sortir ou d'embrasser la Religion. Son petitneveu, qui en l'assistant désiroit bien sa conversion, mais une conversion sincère, surnaturelle, et désintéressée, le rassura: « La « Religion Chrétienne ne force personne, lui-« dit-il, vous serez parfaitement le maître « de l'embrasser ou non : dans le cas même où « elle ne vous agréeroit pas, je n'en serai pas a moins disposé à vous donner retraite jusqu'à

«la mort, à pourvoir à tous vos besoins et « à avoir pour vous tous les égards et soins que « vous méritez ». Touché de ces sentimens, le vieillard se détermina à accepter le parti qu'on lui offroit. Sa nièce, son petit-neveu et les Chrétiens du dehors, ne manquèrent pas de lui exposer les véritables principes de la Religion et la vanité du culte idolâtre. Il ouvrit enfin les yeux et se convertit. Lorsque j'arrivai, au mois de Mai de cette année, pour administrer la Chrétienté du lieu, il me fut amené et resta dans la maison où j'étois, tout le tems de l'administration, pour s'instruire davantage et se disposer plus prochainement au baptême. Je l'examinai et le sondai; je vis qu'il étoit sincérement Chrétien, et n'avoit plus d'autres vues en ce monde que de sauver son âme. Quoiqu'il n'y eût point encore unan qu'il avoit embrassé la Religion, je le baptisai, à raison de son grand âge, admirant la miséricorde de Dieu sur un homme, qui avoit été toute sa vie d'un état, où les concussions, les débauches, etc., ont, dans ces régions infidelles, presque passé en usage. Il avoit été attaché au prétoire. Il n'avoit pas de grandes épreuves à souffrir de la part du monde, qui respecte son âge, ni de sa propre nature, dont les penchans paroissent épuisés. D'ailleurs depuis sa conversion, sa vue s'étoit tellement af-Soiblie qu'il étoit presque aveugle, lorsqu'il

## Nouvelles

reçut le baptême, et cette épreuvé ne l'avoit point fait retourner en arrière.

Une jeune femme âgée de 18 ans, que ses parens, encore païens, avoient livrée dès son bas åge à un gentil pour devenir sa bru, avoit été ensuite rendue à son père par son mari, devenu trop pauvre pour la nourrir. A son retour, elle trouva toute sa famille Chrétienne. Docile aux instructions de son père, qui lui fit connoître que la Religion Chrétienne est la seule véritable, elle apprit les principaux mystères et les prières. Son mari, environ un an après, sans doute un peu plus à son aise, vint la reprendre. Le père ne crut pas devoir la refuser, il sit seulement promettre à son gendre qu'il la laisseroit parfaitement libre dans l'exercice de sa religion. Cette femme tomba malade chez son mari, toujours païen, et se trouva réduite, après plusieurs mois de langueur, à un état désespéré. Son père, qui n'avoit rien tant à cœur que le salut de son ame, entreprit de la faire transporter chez lui, afin de lui procurer le bapteme et de la faire assister à la mort par les Chrétiens. Ilpromettoit d'en prendre les derniers soins, et de pourvoir à ses funérailles, quoiqu'il ne soit qu'un homme de journée, qui gagne avec peine, à la sueur de son front, de quoi nourrir sa femme et ses autres enfans : mais en bon Chrétien, il se confioit en la divine Pro-

vidence. Il revint trois fois à la charge, sans pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son gendre, qui étoit arrêté par un vain prétexte de réputation. Comme sa fille alloit de mal en pis, il la baptisa lui-même, mais précipitamment, avec scrupule et l'ame troublée; il craignoit qu'elle ne sût pas dans la nécessité requise, pour qu'un père puisse baptiser son enfant. De retour chez lui, n'étant encore nullement tranquille sur le sort éternel de sa fille, il s'avisa, pour faire condescendre son gendre à ses volontés, de l'expédient suivant. Il envoya sa femme pour soigner la malade jusqu'à la mort, alléguant qu'un homme seul n'en pouvoit prendre tous les soins convenables. Le gendre ne la voyoit qu'avec peine chez lui, parce qu'elle vivoit à ses dépens, mais il ne pouvoit décemment la renvoyer. Quatre jours après, le père étant allé visiter sa fille, le gendre exposa sa pauvreté, se plaignit du long séjour de sa belle-mère, et le pria de l'emmener avec lui. Le père lui déclara qu'elle ne pouvoit retourner sans sa fille. Le gendre, pour s'en débarrasser, consentit à tout, et la malade fut transportée dans la maison paternelle, le 20 du mois d'Août. Dès que le Catéchiste fut arrivé, elle lui déclara que son père, l'ayant baptisée avec précipitation et dans le trouble, avoit omis et du Fils. « Ge n'est point « ainsi a ajoutoit-elle, que le Prêtre m'apprit,

« l'année dernière, à baptiser; ce n'est point « non plus de cette manière que j'ai baptisé, « cette année, cinq ou six enfans de païens en a danger de mort ». Le père ayant aussi fait part de son incertitude, le Catéchiste ne balança pas; et après lui avoir fait les instructions et exhortations convenables, lui réitéra le baptême le lendemain. Elle ne cessa de prier toute la nuit et mourut le jour suivant, assistée des Chrétiens. Je la regarde comme une juste, qu'une mort prématurée a enlevée de ce monde : Ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius. La docilité, la simplicité, la pauvreté d'esprit et de cœur que je remarquai en elle, l'année dernière, lorsqu'elle vint entendre les instructions et recevoir le Catéchuménat, me donnent lieu d'espérer qu'elle est maintenant dans le royaume des Cieux. Un Chrétien de la ville donna un cercueil en aumône, un autre, de la campagne, un lieu pour la sépulture, d'autres assistèrent d'une autre manière; le gendre, pour réparer sa prétendue réputation, apporta deux mesures de riz : ainsi la femme fut enterrée, sans qu'il en coûtât à son père, et avec les prières ordinaires.

Notez que le Chrétien qui donna le cercueil fait souvent de ces sortes d'aumones pour se préparer à la mort, dont il n'est pas éloigné. Il est attaqué d'une maladie de poitrine qu'on

juge incurable, qui le consume à vue d'œil. C'est aussi pour réparer les injustices qu'il fit par le passé, parce qu'avant sa conversion, il étoit ouvertement usurier. Du moment qu'il embrassa la Religion, il renonça à son commerce, et fit aux personnes connues les restitutions convenables. Il continue de faire les aumônes dont je viens de parler, pour réparer les usures perçues des personnes inconnues et qu'il ne peut rencontrer.

Un Chrétien de la capitale de la province de Kouci-Tcheou avoit écrit, en 1790, une Lettre, où il demandoit avec instance qu'un Prêtre y allat pour entendre sa confession, visiter un vieillard catéchumène qui soupiroit ardemment après le baptême, et plus de dix autres proselytes récemment convertis à la Foi. Nous ne pûmes, à raison de notre petit nombre, acquiescer à ses désirs, mais nous convinmes d'y envoyer au moins un Catéchiste instruit. M. Jean-Baptiste Tsiang, administrant, au commencement de cette année, les Chrétientés qui sont aux confins de cette province, dit au Catéchiste du lieu d'y aller après les fêtes de Pâques, époque où les neiges sont fondues et les grands froids passés. Cependant le Chrétien, ne récevant point de réponse à sa Lettre, écrite depuis près de deux ans, crut ne devoir pas attendre dayantage. Baptisé depuis environ dix ans par M. Bénost Seng, il n'avoit

point vu d'autre Missionnaire. Il partit avec quatre Néophytes de la même ville, qui n'avoient pas un moindre désir de recevoir le baptême que lui de se confesser, et se rendit à Tchong-King-Foù ( c'est un voyage de quinze jours) pour les mêmes fêtes de Pâques. M. Mathias Lo, qui s'y trouvoit alors, baptisa les quatre catéchumènes, et envoya l'autre à M. Tsiang, qui étoit à deux journées de là, pour lui rendre compte de la petite Chrétiente naissante et se confesser. Suivant leur ranport, il y a dans cette capitale 20 Prosélytes. Nous ne savons encore quel aura été le succès de la mission du Catéchiste. La démarche de ces cinq Chrétiens qui, par le seul désir de procurer le salut de leur ame, ont entrepris un voyage si long et si pénible, et leur foi plus qu'ordinaire, attireront, j'espère, de grandes bénédictions sur leur patrie. Fiat!

Après ces traits édifians, dont j'ai eu une plus ample connoissance, je passe aux persécutions qui se sont élevées, cette année, dans cette partie orientale. J'en remarque trois : deux en méritent à peine le nom, tant elles ont été de peu de durée et les Chrétiens peu molestés. Dans la première, le Gouverneur de la ville se rendit, un Dimanche, dans une famille Chrétienne, où se tiennent les assemblées ordinaires en ces jours : y trouvant une trentaine de Chrétiens, il se saisit des livres qu'ils avoient

entre les mains, et conduisit quelques-uns des principaux à la ville pour les juger. Sur ces entrefaites, il fut chargé de je ne sais quelle corvée, et le jugement fut dévolu à un autre Mandarin de la même ville. Celui-ci, après avoir constaté qu'ils étoient véritablement Chrétiens, les renvoya purement et simplement sans les maltraiter : il leur défendit seulement les nombreuses assemblées. Cette persécution éclata à Yuo-Tchi-Hien, district où la foi n'est plantée que depuis quelques années, et qui fut visité, pour la première fois, par le Prêtre l'année dernière. Les conversions y sont fréquentes. Dans l'administration de cette année, il y a eu 28 adultes baptisés, 70 catéchumènes, et environ 30 familles qui, n'adorant Dieu que depuis peu, n'ont point encore été présentés au Prêtre.

La seconde persecution qui se fit sentir, le mois dernier, à Fou-Tcheou, ville du second ordre, n'eut pas de suites plus fâcheuses. Quelques païens ennemis des Chrétiens, avec qui ils avoient eu quelque démélé pour affaire temporelle, les accusèrent, pour s'en venger, au tribunal du Gouverneur, d'être Chrétiens et de tenir des assemblées. Il rejetta d'abord l'accusation; mais enfin il céda aux instances réitérées, et envoya des satellites prendre les Chrétiens. De sept accusés, deux furent arrêtés; les autres se dérobèrent aux poursuites. Le Gouverneur renvoya le jugement à un

Mandarin subalterne. Celui-ci, sans s'embarrasser des absens, cita les deux qui avoient été conduits à la ville, et leur demanda ce qu'ils pratiquoient dans la Religion Chrétienne. « Nous récitons des prières, répondirent les « Chrétiens, et observons les commandemens « de Dieu ». --- « Il n'y a rien de mauvais en « cela, repliqua le Mandarin, mais vous ne de-« vriez point le faire si ouvertement, pour ne « pas donner lieu aux accusations; il suffit d'é-« tre Chrétiens dans le cœur ». Ensuite il les renvoya, en exigeant qu'ils laissassent au Prétoire l'écrit ordinaire. Cet écrit se donne indifféremment selon les circonstances, ou la volonté du Mandarin, soit pour certifier une chose, soit pour reconnoître sa faute, soit pour promettre de s'amender, etc. Tel est en substance celui que donnèrent les deux Chrétiens: « La Religion Chrétienne est véritable. « et n'a rien de pervers. Nous retournons chez « nous, par la grace du Mandarin, pour y faire « notre devoir. Si dans la suite on découvre en « nous quelque chose de pervers, nous consen-" tons à subir châtiment ». Les accusateurs recurent quelques réprimandes du Mandarin. auxquelles ils donnèrent pour excuse, qu'ils avoient fait cette démarche pour se mettre à l'abri de tout reproche, ne sachant si la Religion Chrétienne étoit bonne ou mauvaise; ils a'en allèrent tout confus d'un si mauvais suc

cès, et la douleur dans le cœur d'avoir dépensé au Prétoire environ 30 mille deniers pour cette affaire.

La troisième persécution, qui fut beaucoup plus vive et plus opiniatre que les deux précédentes, éclata à Yun-Tchoan-Hien. Elle fut la suite et la fin d'une autre persécution excitée, il y a deux ans, à l'occasion d'une fille Chrétienne, promise dès le berceau à un Gentil, dont la famille vouloit se la faire livrer par force et par l'autorité des tribunaux. Je ne vous répéterai point ce que je vous écrivis si amplement en 1790 et 1791, touchant cette affaire: j'en continuerai seulement le récit, pour en venir à la persécution violente dont elle a été l'origine.

Le jugement rendul'année dernière à Tchong-King-Foù, le 21 Septembre, adjugeoit Anne Ydo (c'est le nom de la fille Chrétienne) à ses parens, et maltraitoit fort les païens ses adversaires. Les Ly (c'est le nom des païens) faisoient consister leur honneur dans le gain de ce procès, et avoient dépensé beaucoup d'argent à le poursuivre. Confus et irrités de l'avoir perdu, ils formèrent dès-lors la résolution d'en appeller aux tribunaux supérieurs de la province. Cependant le Mandarin de Yun-Tchoan, qui avoit si cruellement maltraité le Catéchiste Joseph Hó, pour le contraindre de produire la fille qu'on l'accusoit d'avoir recelée chez lui, mourut subtrement la nuit du 12 au 13 d'Octobre suivant, où, selon un autre bruit qui ne manque point de vraisemblance, se pendit lui-même dans son Prétoire: il fut remplacé par celui d'une ville voisine, qui avoit fait frapper, l'année dernière, de 30 coups de baton sur les chevilles des pieds, un nouveau Chrétien, pour le forcer d'apostasier. Il est, dit-on, entendu dans les affaires, et en état de juger quantité de meurtres arrivés tout récemment sous son prédécesseur.

Peu de tems après l'arrivée de ce Mandarin, au commencement de Novembre, les Ly renouvellèrent le procès, et en demandèrent la révision à son tribunal. Ils espéroient qu'à force de protection et d'argent, il leur seroit aussi dévoué que ses deux prédécesseurs. L'accusation n'étoit qu'une répétition des précédentes; ils ajoutoient qu'ils avoient été lésés dans le jugement rendu à Tohong-King, et donnoient à entendre que le Mandarin avoit été gagné par argent. La réponse fut qu'on s'informeroit comment l'affaire avoit été iugée. Peu contens de cette réponse, les Ly, sans attendre les informations; executerent leur projet d'en appeller à la capitale. Un ieune-homme de la famille, intriguant, fut député pour faire l'appel au tribunal du Juge criminel de la province! Il reprit l'affaire depuis son origine jusqu'att dernier jugement rendu

rendu par le second Gouverneur de Tchong-King, faisant entendre qu'il avoit été corrompu par argent. Il traduisoit quatre Chrétiens de Yun-Tchoan, le Catéchiste Ho, le maltre d'école Thomas Tang, Martin Puen et Raphaël Tang, comme instigateurs de tout le procès, les dénoncant en même tems pour être d'une religion corrompue, qu'il ne nommoit point. Le Juge criminel renvoya l'accusation au premier gouverneur de Tchong-King, le chargeant de discuter de nouveau l'affaire. de la juger, de lui envoyer le jugement qu'il auroit porté, et d'examiner avec soin ceux qui étoient accusés d'être d'une religion corrompue. Ce rescrit n'étant parvenu à Tchong-King que sur la fin de l'année, lorsque les sceaux alloient être fermés, l'affaire fut renvoyée à la première lune de cette année, qui répond au mois de Février. Après l'ouverture des sceaux, les parties furent citées et comparurent. Les Ly avoient dans leurs intérêts deux oncles païens de la fille. Ils avoient gagné le Prétoire et le Gouverneur à force de protections et d'argent. Le procès alloit être jugé en leur faveur: mais, par un coup de la Providence, le Mandarin qui avoit rendu le jugement, l'année dernière, fut invité par le Gouverneur à diner. Instruit à cette occasion de l'appel de sa sentence à la capitale, où il avoit été lui-même accusé, il présenta l'affaire au Gouverneur sous un tel point de vue, qu'il lui persuada de confirmer sa sentence. Le 16 Mars, les plaideurs et témoins tous présens, après les interrogations requises, le Juge séant sur son tribunal, convainquit les Ly d'être faux accusateurs, confirma en tout le jugement de l'année dernière, fit frapper le prétendu médiateur de quinze soufflets, celui qui avoit porté l'appel à la capitale de dix, et enjoignit à ce dernière de déposer au Prétoire un écrit par lequel il se reconnoît avoir été falsificateur de mariage.

Telle fut la conclusion de ce dernier procès, dont la poursuite a coûté 100 taels aux Chrétiens de Yun-Tchoan, et ils en avoient dépensé 300 à la poursuite du premier. La fille est maintenant mariée à un Chrétien de la campagne, où elle se trouve ensin à l'abri de toute poursuite et de tout danger.

Les deux Chrétiens Joseph Hô et Thomas Tang, accusés d'être d'une religion corrompue, étoient présens au jugement; le Gouvernour, pour satisfaire au second article de l'ordre du juge criminel, les renvoya enchaînés à leur propre Mandarin de Yun-Tchoan, le chargea de les examiner et juger sur leur Religion. Dès qu'ils eurent comparu au Prétoire de Yun-Tchoan, instruit de la perte du procès des Ly par son Conseiller qui s'y étoit vivement intéressé, et par les gens de son

Prétoire, le Mandarin leur ordonna de renoncer à la Religion Chrétienne. Sur le refus qu'ils en firent constamment, il les fit frapper, successivement et en différens tems, le Catéchiste Hô de plus de deux cens soufflets, et le maître d'école Tang de 8 à 9 cens. Ses joues en étoient toutes ensanglantées. Voyant le Mandarin acharné à le faire apostasier à quelque prix que ce fût, Tang lui dit: « J'ai quatre « fils, quand le Mandarin les produiroit au a Prétoire pour les massacrer en ma présence, « je ne renoncerois pas à ma Religion ». Furieux de cette réponse, qu'il trouvoit trop ferme et trop peu respectueuse, le Juge lui dit : « Si je ne viens pas à bout de te faire re-« noncer à ta Religion, je ne m'appelle pas « Sine (c'est son nom) ». Il continuoit à le saire frapper; mais enfin le bourreau se plaiguant d'ètre fatigué, il fit cesser, et condamna nos deux Confesseurs à porter la cangue, jusqu'à ce qu'ils eussent apostasié. Celle du Catéchiste pesoit 25 à 30 livres, celle de Thomas Tang environ 70. Elles portoient l'inscription de Chrétien, et il y avoit ordre de les exposer, les jours de marché, à la vue de tout le monde. Les deux patiens avoient jour et nuit le corps courbé sous ce pesant fardeau; mais leurs cœurs n'en étoient que plus élevés vers Dieu, et les Chrétiens que plus empressés à les visiter et consoler. Ces Chrétiens et quelques amis

païens, tentèrent plusieurs fois de les faire clargir : la réponse fut toujours qu'on les élargiroit, quand ils auroient apostasie; le Mandarin ajouta même qu'il vouloit les faire mourir sous la cangue. Voyant que ces démarches ne faisoient qu'irriter le Mandarin de plus en plus, nos deux Confesseurs prièrent qu'on n'en fit plus aucune, et disoient qu'ils étoient déterminés de rester en cet état, jusqu'à ce qu'il plut à la divine Providence de les en délivrer. Le Catéchiste étant tombé malade. au mois de juin, les Chrétiens demandèrent dans un placet qu'il fût renvoyé pour rétablir sa santé. Le Mandarin les fit porter en sa présence, pour s'assurer par lui-même s'il étoit en danger. Son premier mot fut qu'il n'étoit point assez malade pour être renvoyé, et le somma de nouveau de renoncer à la Religion. Le Catéchiste étendu à terre, affecta de ne pouvoir point parler, tant la maladie l'oppressoit. Alors un chef de satellites, païen, son oncle, pria le Mandarin de renvoyer son neveu, que la maladie réduisoit à ne pouvoir dire un mot, promettant que lorsqu'il seroit rétabli, il feroit en sorte qu'il renonçat à la Religion Chrétienne; que s'il ne pouvoit y réussir, il le rameneroit au Prétoire pour y recevoir de nouveaux châtimens. Cette défaite fut reçue du Mandarin, et le Catéchiste renreyé. Au mois de Juillet suivant, le maître

d'école tomba aussi malade. Sur une requête qui fut présentée en sa faveur, le Mandarin le fit comparoître pour s'assurer s'il étoit aussi malade qu'on le disoit. « Veux-tu enfin re-« noncer à ta Religion, lui dit-il en le voyant, a et maudire Dieu? Ce n'est qu'à cette cona dition que je te renverrai chez toi ». - « Si a j'avois dessein d'y renoncer, reprit Tang, « je n'aurois pas porté la cangue, ni souffert « si long-tems; je l'aurois fait dès les premières « instances, sans attendre jusqu'à ce jour.Que « le Mandarin me renvoye ou non, je con-» tinuerai toujours d'être Chrétien ». Le Mandarin jugeant sa maladie grave, lui fit ôter la cangue, mais ne voulut point le renvoyer, et le fit renfermer dans la prison. Le malade, dans un lieu si mal-sain, alloit de mal en pis: des satellites, témoins de son état et touchés de compassion, dirent au juge que s'il ne renvoyoit au plutôt Tang, il ne pouvoit tarder à expirer, tant la fièvre étoit violente. Ce rapport, quoiqu'exagéré, fit impression sur le Mandarin: il craignoit que le malade ne mourût en prison, et que sa famille ne l'accusat de l'avoir maltraité plus que les loix ne permettent, et de lui avoir causé la mort : il ordonna donc de le conduire à l'auberge pour rétablir sa santé. Comme il n'y avoit point de satellite préposé pour le garder, Tang se fit transporter chez lui, où il s'est parfaitement

rétabli. Il y est encore, ainsi que le Catéchiste, et personne ne paroît vouloir se compromettre avec eux, ni les inquiéter. Dieu veuille que cette paix soit de longue durée! Cette Chrétienté de Yun-Tchoan, ouverte depuis 7 à 8 ans, n'a cessé d'être persécutée.

Le fréquent changement de monnoie, et la profusion de la fausse, excitent dans ce pays beaucoup de troubles, de procès et quelque-fois des meurtres. Tout ceci nous fait craindre une sédition, ou même une révolution.

Je conclus de cette relation, que nous avons un besoin pressant de Missionnaires, soit pour soutenir les anciens Chrétiens dans les exercices et pratiques de la Religion, entretenir et fortifier les nouveaux dans la Foi, et procurer la conversion d'un plus grand nombre d'infidèles, soit pour remplacer ceux d'entre nous dont le grand âge et les insirmités font appréhender une mort prochaine. Les prières nous sont nécessaires, je ne dis pas seulement à nous Missionnaires, qui sommes en bute aux attaques les plus violentes du démon, exposés à tous les dangers dont parle S. Paul, et occupés à un ministère que nous ne saurions remplir dignement par nos seules forces et lumières, mais encore aux Chrétiens, dont la Foi est si souvent attaquée par les persécutions que leur suscitent les tribunaux ou les particuliers, et qui ont continuellement sous les

yeux les exemples pernicieux d'un siècle païen; enfin aux infidèles qui, au milieu de ténèbres si épaisses et de vices invétérés, ne pourront jamais se convertir sans des lumières et graces particulières, qu'ils n'obtiennent souvent que par les prières des justes. Les aumônes nous ont toujours été nécessaires pour entretenir et perpétuer l'œuvre des Missions; elles nous le sont plus que jamais dans les circonstances critiques où se trouvent maintenant tous les établissemens pieux de France. Si nous n'en recevons pas, il nous sera moralement impossible de faire le bien. Ce n'est pas que nous les distribuïons aux Chrétiens pour les retenir dans la foi, ou aux païens pour les attirer, ce ne fut jamais là notre pratique; mais elles servent aux besoins qui concernent directement la Religion et la propagation de la Foi, qui sont très-multipliés. Chacun peut aisément le conjecturer, d'après tout ce qu'on écrit des Missions.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère et le plus respectueux attachement, en union à vos saints Sacrifices et bonnes œuvres,

Monsieur et cher Confrère,

Votre très-humble et trèsobéissant serviteur, Signé Dufrasse, Mis. Apos.

En Chine, dans la province de Su-Tchoan, 3 Octobre 1792.

F 4

Relation de la Mission du Su-Tchoan, province de Chine, année 1792, rédigée par Mgr. de St.-Martin, Evêque de Caradre, Vicaire Apostolique de la province de Su-Tchoan, et Administrateur des provinces de Kouci-Tcheou et Yun-Nan, adressée à MM. les Directeurs du Séminaire des Missions étrangères de Paris, et reçue à Londres le 11 Juin 1793.

## Messieurs et très-chers Confrères!

Cuttu année, notre Mission a été plus séconde en nouveaux prosélytes qu'aucune des années précédentes. Nous y comptons 1508 adultes baptisés et 2124 catéchumènes formés. Dans ce nambre ne sont point compris les gentils qui ont adoré le vrai Dieu, commencent à s'instruire et à prier, mais n'ont point encore été admis au catéchuménat : Il y a en 333 enfans d'infidèles baptisés à l'article de la mort, dont la plupart jouissent maintenant de la gloire et sont devenus nos protecteurs. Ces conversions multipliées ont été, suivant l'ordinaire, la cause de beaucoup de persécutions de la part des magistrats et du peuple, et ces persécutions ont produit à leur tour un grand nombre d'autres conversions, après

Nouvelles des Missions Orientales. 129 avoir consolidé les premières. Je n'entrerai pas dans le détail de tout ce qui s'est passé à ce sujet; je serois trop long: je me contenterai de vous en rapporter quelques traits qui m'ont paru plus frappans et plus propres à caractériser ces nouveaux Chrétiens.

Dans la partie de Tsong-King-Tcheou, il s'est ouvert assez récemment une Chrétienté fort nombreuse, qui, en moins de deux ans. compte plus de 300 Chrétiens. C'est précisément dans cette partie qu'on prit l'année dernière onze Chrétiens, à l'occasion d'une révolte qui fut excitée contre la dynastie présente, et que le magistrat renvoya huit jours après, au grand triomphe de la Religion, en les déclarant innocens. Cette année, les païens ont cherché à les vexer en toutes manières. A la mort d'une Chrétienne, le mari et les enfans, qui avoient embrassé la Religion, ont invité grand nombre de Chrétiens pour saire les obsèques à leur manière accoutumée. La famille de cette femme, entiérement païenne, s'y opposoit, prétendant avoir droit de lui offrir des sacrifices et de faire les autres cérémonies superstitieuses en usage. Environ 50 gentils étoient venus armés accompagner les viandes destinées pour le sacrifice. On se mettoit en devoir de les offrir. Les fidèles résistoient fortement; on s'échauffoit de part et d'autre, et on étoit près d'en venir aux

mains, lorsqu'un Chrétien moins animé que les autres, dit au frère de la défunte : » Nous » mourrons plutôt que de souffrir que vous » offriez des sacrifices dans notre maison et » en notre présence : puisque vous ne voulez » point entendre raison, nous allons porter le » cadavre chez vous; là, vous ferez toutes les » sottises que vous jugerez à propos : nous » n'en serons plus coupables ». A ces mots, 25 à 30 Chrétiens s'étant saisis du cercueil. commençoient déjà à le sortir de la maison : les païens surpris de cette résolution, à laquelle ils ne s'attendoient pas, demandèrent grace (\*). Le cercueil fut remis dans l'endroit d'où il avoit été tiré, et les Chrétiens continuèrent leurs prières, tandis que les païens s'en retournoient fort humiliés. C'est ainsi que Dieu a soustrait cette Chrétienté naissante à une violente persécution, qui eût été la suite d'un combat où, vu l'animosité des esprits, plusieurs auroient perdu la vie. Enhardis par cet évènement, un assez grand nombre de gentils présens, qui n'étoient point du complot, ont dès le jour même adoré le vrai Dieu.

<sup>(\*)</sup> Les paiens s'imaginent superstitieusement que, si un cadavre du dehors est transporté dans leurs maisons, c'en est fait d'eux, et que certainement le tnort y laissera la semence des plus grands malheurs.

Une des principales difficultés qui embarrassent dans ces nouvelles Chrétientés, c'est le triste état d'un grand nombre de filles. nouvellement converties, pour lesquelles les parens ont avant leur conversion contracté avec les païens des fiançailles qu'il est extrêmement difficile de rompre. On ne leur laisse pas ignorer les dangers de perdre la Foi auxquels elles sont manifestement exposées en passant à la maison des Gentils. On les exhorte à tout sacrifier plutôt que d'exposer leur salut, et on leur suggère, pour les tirer d'embarras, les moyens qu'offre la Religion, et qui réussissent toujours, quand ils sont employés avec constance et ferveur. Cetteannée, une de ces Chrétiennes a été traduite au Prétoire, un mois après avoir adoré le vrai Dieu, par l'entremetteur même des fiançailles. Il l'accusoit de vouloir faire casser celles, que sa mère avoit contractées pour elle, sous prétexte que la Religion Chrétienne ne lui permettoit pas de s'unir avec ceux d'une autre Beligion, et ajoutoit d'autres griefs contre la Religion, qui devoient la rendre plus odieuse. Les païens des environs ne doutoient point du succès d'une pareille accusation, et disoient hautement que, si le Dieu des Chrétiens les protégeoit au point de leur faire, gagner ce procès, ils se feroient eux-mêmes. Chrétiens. Le juge donna ordre aux chefs

F 6

de quartier d'examiner la vérité des faits. de lui en rendre un compte exact, et déclara qu'il procéderoit aussi-tôt au jugement. Les chess de quartier étoient tous païens., ennemis de la Religion et gagnés à force d'argent; humainement parlant, les Chrétiens devoient succomber, Dieu ne le permit pas. Tandis que cette famille désolée cherchoit les movens de se soustraire à la violence qu'on vouloit lui faire, on découvrit que le prétendu hancé avoit une première femme encore vivante. qu'il avoit répudiée de son autorité privée. Quoiqu'il soit permis par les loix de Chine d'avoir des concubines, cependant il n'est permis à personne d'avoir deux épouses en titre, et la chrétienne étoit d'une samille trop honnête pour être livrée comme concubine. En conséquence sa mère, aussi chrétienne, prit sa défense, accusa l'entremetteur d'avoir voulu abuser de sa confiance pour livrer sa fille à un homme qui avoit encore sa première femme. Le juge ordonna aux chefs de quartier d'examiner les faits respectifs des deux parties et de lui en faire le rapport. L'entremetteur, qui ne pouvoit nier le fait, se trouva dans le plus cruel embarras. D'un autre côté, le prétendu fiancé vint s'opposer à la poursuite du procès, se plaignant amèrement de son imprudence d'avoir, sans aucune commission de sa part, et

même à son insu, intenté une accusation dont les suites l'exposoient à de grosses dépenses et à être vilipendé dans le public : car, pour juger cette cause, on devoit au préalable juger celle de son divorce. Il proposa de faire la paix et de casser les fiancailles d'un commun accord. La proposition fut acceptée sur le champ; et comme il falloit faire quelques dépenses au Prétoire, pour n'être point inquieté au sujet de cette cassation, faite sans un jugement préalable après une accusation, la veuve se chargea volontiers de payer la valeur de 20 écus. L'affaire en est restée là, et la Chrétienne jouit de toute sa liberté. Cet événement a procuré le même avantage à quatre ou cinq autres. Les païens, sommés par les Chrétiens d'adorer le vrai Dieu, on de renoncer aux fiancailles qu'ils avoient contractées avec eux, prirent ce dernier parti. Ils craignoient, disoient-ils, d'avoir un procès à soutenir où les Chrétiens triompheroient, comme ils avoient fait contre toute espérance dans la cause que je viens d'exposer. Un de ces gentils vint, peu de jours après avoir cassé les fiançailles, demander à se faire Chrétien, et continue de l'être.

L'entremetteur, outré d'avoir manqué son coup, ne tarda pas à s'en venger. Il excita contre les Chrétiens de l'endroit plusieurs bandits avec lesquels il faisoit société, et les engagea à employer toute leur adresse pour leur nuire. Ils ne tardèrent pas à en trouver le moyen. Ils affichèrent dans un marché voisin un écrit anonyme, où on lisoit. ces mots: « Avis au public. On fait savoir « que tel jour ( c'étoit un Dimanche ), « les Chrétiens s'assembleront dans tel en-« droit, ayant à leur tête un nombre suf-« fisant de maîtres de Religion ou de Pré-« dicateurs. Là, il sera prouvé à qui voudra « l'entendre, que la Religion des Lettrés, « celle des Bonzes, et autres de cette espèce. « sont des Religions perverses, corrompues. « et indignes d'un honnête-homme. On invite « spécialement tel et tel, et encore tel autre u (trois Bacheliers païens en grande réputa-« tion de science dans le pays), à s'y rendre " pour y proposer leurs doutes; on promet, " d'y satisfaire pleinement. Au reste, ajoutoit « l'écrit, qu'on ne croye pas que cette Re-« ligion n'est suivie que par les gens du. « peuple; le Mandarin du lieu et celui du « district voisin, sont décidément Chrétiens ». Ce qui est faux. Cette affiche étant tombée entre les mains d'un Bachelier qui y étoit nommé, il entra dans une grande colère contre les Chrétiens, et vouloit porter sur le champ l'affiche au Prétoire et les accuser de mettre le trouble. Il se retint. Voici le fait : les Chrétiens, presque tous les nouveaux, s'assem-

bloient dans l'endroit désigné, au nombre de cent et même plus, les Dimanches et Fêtes, pour réciter leurs prières et sanctifier ces jours. Il y avoit ordinairement plusieurs Catéchistes qui les instruisoient et prêchoient les gentils qui demandoient à entendre parler de la Religion : sans doute que dans ces assemblées les sectes des Lettrés et des Bonzes n'étoient pas ménagées. Instruits de ce qui se passoit et s'attendant bien que le jour indiqué les païens viendroient en grand nombre pour les molester, les Chrétiens vouloient néanmoins en courir les risques et tenir leur assemblée comme à l'ordinaire : « autrement, di-« soient - ils, on débitera que la Religion « Chrétienne craint les argumens de ces Bache-« liers, et qu'elle n'est pas en état de tenir « contre eux ; ce qui seroit un grand scandale ». Toutefois ils eurent la prudence de demander l'avis du Missionnaire, qui leur défendit absolument de tenir assemblée ce jour-là. « Outre qu'il n'est point permis aux simples « fidèles, leur dit-il, de tenir des assemblées « où les païens soient convoqués pour dispu-« ter sur la Religion, il est clair que ceux-ci " ne viendroient que pour se battre et causer « du tumulte, afin d'avoir ensuite sujet de « vous accuser; au reste, si les païens vien-« nent, le maître de la maison leur fera en-« tendre que les Chrétiens n'ont aucune part

« à cette affiche, que ceux qui sont en état de « parler préchent volontiers quiconque désire « sincèrement les entendre ; mais que leur « usage est de ne défier personne, parce qu'ils « savent bien qu'un pareil défi est plus propre « à aigrir les esprits qu'à les engager à chercher « la vérité ». Les Chrétiens se soumirent. Le jour indiqué, environ soixante gentils se rendirent à la maison qu'on leur avoit désignée, armés pour la plupart de longs couteaux et autres instrumens meurtriers, ayant à leur tête les parens et les principaux élèves des Bacheliers que l'affiche invitoit, et demandèrent avec hauteur qu'on leur parlât sur la Religion Chrétienne. Ils vouloient encore qu'on leur produisit une maîtresse d'école qu'on leur avoit donnée comme une femme extraordinaire, afin, disoient-ils, de s'assurer par leurs propres yeux de la vérité du fait. Cette mattresse se trouvoit pour lors dans la maison, mais l'école des filles étoit dispersée. Quelques voisines, qu'elle avoit exhortées à la religion, l'avoient dénoncée à ces bandits. Le bourgeois de la maison se tira d'embarras sans rien trahir... « On vous a trompés, leur dit-il, vous êtes « dupes des païens mes ennemis; ce sont eux « qui ont affiché l'écrit; pour le présent, il « n'y a chez moi ni prédicateur ni école, les « maîtres sont alles prêcher ailleurs : pour a moi, homme sans lettres, je me contente de

« savoir la Religion et de la pratiquer, mais je « ne suis pas en état de faire de longs discours ». Ces bandits demandèrent des livres, le bourgeois les refusa. Ils voulurent fouiller la maison, il leur dit qu'ils n'en avoient pas le droit, que cela étoit contraire aux loix. Ils se contentèrent d'ouvrir le tiroir d'une table et en emportèrent un livre de prières. C'est tout le mal qu'ils firent; mais ils promettoient de revenir le Dimanche suivant.

Cependant Dieu suscita pour appaiser cette espèce de persécution, un Néophyte des environs, nommé Pén. Cet homme, qui n'adoroit Dieu que depuis un mois, avoit exercé long-tems et avec distinction la charge de chef de quartier dans l'endroit, et avoit pour lui l'estime et les suffrages du peuple dont il est encore comme l'oracle. Profitant de son crédit, il persuada aux paiens que les Chrétiens n'avoient réellement aucune part à cette affaire. De fait, on découvrit presqu'en même tems l'auteur de l'écrit, qui avoua lui-même avoir eu l'intention de molester les Chrétiens. La persécution n'eut point d'autres suites.

Le même Néophyte empêcha une autre accusation que des gentils vouloient intenter contre la Religion. Instruit que les gens d'un marché assez voisin du premier avoient déjà fait une levée d'argent pour dénoncer les mêmes Chrétiens au Prétoire, il leur dit : « Si vous voulez « accuser quelqu'un pour une pareille cause, « il faut commencer par moi, parce que je suis « Chrétien ». — « Il faut bien, reprirent ces « gens, que la Religion Chrétienne soit bonne, « puisque vous, qui êtes si sage, l'avez déjà « embrassée». L'accusation n'eut point lieu.

Il y a espérance que Dieu se servira de cet homme pour opérer grand nombre de conversions. Il a, depuis peu, converti son épouse par une espèce de miracle. Cette femme s'étoit fortement opposée à sa conversion, et avoit employé toute sorte de moyens pour le faire renoncer au Christianisme. Enfin lassée de toutes ses résistances, elle étoit retournée dans la maison paternelle, comme pour faire les derniers adieux. « Puisque mon mari, disoit-elle, « continue opiniâtrément d'être Chrétien, il ne « me reste plus qu'à mourir». Au bout de deux jours de retour à sa maison, elle fut atteinte d'une maladie inconnue, qui ne lui permettoit de prendre ni remède ni nourriture, pas même de parler. Les médecins désespéroient de la guérir. Un d'eux craignant superstitieusement de la voir expirer en sa présence, sortit précipitamment de la maison, et dit: « Elle va mourir ». Son mari croyant que c'en étoit fait d'elle, alla l'exhorter à se reconnoître : « Vous vous êtes « déclarée, lui dit-il, ennemie de la vraie Reli-« gion, vous avez voulu m'empêcher d'être « Chrétien, maintenant le Dieu des Chrétiens a vous punit. Reconnoissez votre faute, cona sentez à vous faire Chrétienne, et je vais prier
a pour vous ». La femme paroissant y consentir, il se mit en prières, récita un Pater et le
Confiteor. Dans le moment, la malade sentit
du soulagement et commença à parler. On se
hâta de lui faire prendre quelques médecines;
jamais elle ne put les retenir; elle les vomissoit tontes. Son mari fit venir ses enfans, se
mit de nouveau en prières avec eux, et récita
l'Angelus. La femme se trouva guérie, prit
sans difficulté la nourriture qu'on lui présenta.
Elle continue d'être une des plus ferventes
Chrétiennes du canton.

Plusieurs Chrétiens du même district qui demeuroient, dans un marché, où ils s'occupoient du commerce, furent considérablement inquiétés et vexés. Les païens vouloient les obliger de contribuer aux superstitions. Comme ils refusoient constamment, ces gens usoient de violence, et enlevoient les effets qui se trouvoient chez eux. Quoique les effets valussent souvent beaucoup plus que ce qu'on exigeoit, les Chrétiens souffroient tout, et se laissoient piller impunément. Cependant comme leur nombre croissoit, les gentils craignirent qu'à la fin ils n'en devinssent plus hardis, et ne leur opposassent trop de résistance, et résolurent de les faire condamner juridiquement à donner leur part pour les contributions. Tout le marché se cotisa à cet effet. L'écrit qu'ils présentèrent au juge du lieu portoit : « Il s'est élevé dans ces quartiers une « Religion qu'on appelle la Religion du Seiegneur du Ciel : ses sectateurs, hommes et « femmes, ne cessent de tenir jour et nuit de « nombreuses assemblées, sous prétexte de « réciter des prières; on ne sait trop ce qui s'y « passe : ils ont le plus grand zèle pour faire « des prosélytes : leur nombre s'augmente « tous les jours : c'est en proposant de vains « sophismes qu'ils viennent à bout de séduire « et de pervertir le peuple ; ils vont même jus-« qu'à en forcer plusieurs à suivre leur doc-« trine corrompue. Ce sont les ennemis déclarés « de nos dieux qu'ils méprisent : ils refusent « constamment de contribuer à la solemnité « des fêtes que nous célébrons en leur hon-« neur : ils ne prennent aucune part aux « prières que nous leur adressons pour qu'ils « daignent éloigner de nous les sléaux de « l'incendie et de la peste; ils se jouent au « contraire de notre piété. Enfin, ils pous-« sent les choses à une telle extrêmité, que « si vous, Magistrat, n'y mettez bientôt bon « ordre, il est très à craindre qu'il n'arrive « quelques grands malheurs, auxquels on » n'opposera peut-être que des remèdes trop » tardifs ». Cette accusation, signée par les chefs de district et les principaux habitans du

marché, avoit été composée par des Lettrés. dont deux étoient au moins Bacheliers. Car on découvrit peu après un Licencié et un Mandarin qui prirent part à cette affaire et sollicitèrent vivement contre les Chrétiens. Aussi v avoient-ils mis toute leur éloquence: et il faut avouer que l'accusation étoit supérieurement écrite. Le Mandarin ou juge du lieu, qui dans une persécution avoit appris à connoître la Religion, et qui avoit à cette occasion perdu sa dignité, qu'il avoit ensuite été racheter à Pekin, fut embarrassé pour y répondre; cependant il vouloit sauver les apparences. « Il est bien étonnant, dit-il, qu'on « ose suivre une pareille religion, après les « défenses formelles que le gouvernement a « faites de la suivre. Quant aux comédies, « prières et fêtes célébrées en l'honneur des « dieux , si c'est l'usage dans l'endroit de lever « des contributions à ce sujet, et si ces con-« tributions sont médiocres, les Chrétiens ne a doivent pas en être plus exempts que les « autres ». En conséquence il cita à son tribunal cinq Chrétiens du marché dénoncés dans l'accusation comme chefs. Ils se rendirent d'eux-mêmes au Prétoire et furent retenus, sans être enchaînés, dans une auberge de la ville l'espace de dix jours, en attendant le jugement. Les ennemis s'applaudissoient déjà de la victoire, et ne se promettoient rien moins

que d'abolir jusqu'au nom du Christianisme. En effet, tout paroissoit en leur faveur, mais Dien voulut les humilier, Durant l'intervalle qui précéda le jugement, le principal accusateur, chef de quartier, s'introduisit secrettement pendant la nuit dans la maison d'un des Chrétiens accusés, et s'empara de quelques pièces de drap. Dans le même tems, quelques satellites du Prétoire, chargés de faire la recherche des voleurs passèrent par cet endroit, le surprirent avec les draps qu'il venoit de voler, l'enchaînèrent et le conduisirent au Mandarin du même district, corrompu par l'argent qu'il avoit reçu tant du voleur que des gens du marché, qui osoient répondre juridiquement de sa probité, afin de le mettre en état de soutenir l'accusation: le Mandarin étoit sur le point de l'élargir sans autre forme de procès. Les Chrétiens vinrent à la traverse. Celui auquel appartenoient les effets volés, présenta requête et demanda qu'ils lui fussent rendus ; les autres l'accusèrent d'avoir détruit de son autorité privée et détourné à son profit les barrières du marché qu'on avoit construites pour la sureté publique (ce qui étoit vrai). » Il nous a ac-« cusés, ajoutoient-ils, parce que nous nous « sommes opposés à ses malversations : nous « sommes fidèles à payer le tribut à l'Empe-« reur et à supporter les corvées qu'on nous

« impose pour la chose publique, mais nous « ne donnons rien pour les comédies et autres « fêtes en l'honneur des dieux, parce que « nous ne croyons pas à ces divinités ; d'ail-« leurs les collecteurs n'ont aucun droit de « vexer le peuple à ce sujet, ni d'user de « violence, ainsi que nos accusateurs l'ont fait « à notre égard; enfin, nous n'avons enseigné « aucune doctrine corrompue, ni perverti, ni « forcé personne, ce sont autant de calom-« nies intentées contre nous, dont l'accusaa teur doit fournir les preuves ». Le Man. darin ne put s'empêcher de procéder au jugement. Le chef de quartier convaincu de vol, fut extraordinairement maltraité et presqu'entièrement ruiné. L'accusation d'un homme qui venoit d'être flétri, contre des gens à qui on ne pouvoit reprocher aucune bassesse, ne parut plus intéresser le Mandarin; sans parler de les faire contribuer aux superstitions, ni demander quels étoient les prosélytes qu'ils avoient faits, il leur proposa seulement, et encore assez foiblement, d'apostasier. Un d'eux avant répondu avec beaucoup de fermeté, que jamais ils n'en feroient rien, il lui fit appliquer dix soufflets, et leur dit aussitôt, sans autre jugement, de se retirer et de ne pas trop s'afficher. Les Chrétiens à leur retour ont continue leurs exercices comme auparavant, et se sont réconciliés avec les

païens, qui ont eux-mêmes reconnu leur tort. Il s'est passé, dans une nouvelle Chrétienté du district de M. Florent, un événement fort intéressant, qui donne les plus grandes espérances que la foi s'y étendra. Le Mandarin de Hong · Yd · Hien étant à la poursuite de faux monnoyeurs qui se réunissoient en troupe et infestoient le canton, demanda aux chess de quartier s'ils ne connoissoient pas quelques mauvais sujets. « Depuis peu de tems, répon-« dirent-ils, la Religion Chrétienne s'est éta-« blie dans les environs, les sectateurs de cette « nouveauté commencent à se multiplier et « tiennent de fréquentes assemblées ». Aussitôt il v eut ordre aux soldats de les rechercher. On en arreta cinq, qui furent conduits à la ville du district. Celui qui passoit pour avoir exhorté les autres, fut transporté dans une espèce de cage de bois, fort étroite et courte, surmontée d'une cangue ou de planches fortement attachées à cette machine qui pressoient sur ses épaules. Il ne pouvoit ni s'asseoir ni se tenir debout, et n'avoit que la tête qui pût paroître au-dehors. \* Cités le lende-

<sup>\*</sup> Ce supplice est dans le genre des tortures arbitraires que l'empereur a supprimées par un édit récent, et dont les Mandarins se servent contre les derniers scélérats dont ils veulent se défaire, sans garder les formes.

main au tribunal du Prétoire, et vivement pressés d'apostasier, les Chrétiens répondirent tous avec la plus grande fermeté : « Nous ne « pouvons consentir à renoncer à une Reli-« gion qui nous apprend à fuir le mal et à faire « le bien ». Sur cette réponse, ils sont violemment frappés à coups de baton et de souf flets, et jettés en prison. Celui qui étoit enfermé dans la cage ne fut point frappé, quoiqu'il confessat la foi avec autant de courage que les autres. La douleur continue qu'il ressentoit l'auroit fait expirer, si on y oût ajouté les coups. Le Mandarin lui dit d'un ton railleur: « Comment te trouves-tu maintenant? « Penses-tu que le Dieu que tu adores puisse « to tirer de la? « Je me trouve bien, répondit « le Chrétien sans hésiter; si Dieu veut me tirer a d'ici, il en a la puissance; mais, quoi qu'il « arrive, il est certain qu'il me protégera ». Il fut porté en prison, d'où on le transportoit assez souvent pendant le jour, pour le donner en spectacle au peuple, et là il ne cessoit de précher et d'exhorter les païens à embrasser la Religion Chrétienne.

Quelque tems après, son fils ayant été conduit comme Chrétien au même Prétoire, le Mandarin le fit apporter en sa présence, et dit au fils: « Vois ce que souffre ton père pour, « être Chrétien; si tu consens à renoncer à cette « Religion, je te renverrai libre et te rendrai « ton père». - « Si mon père, répondit le jeune-« homme, a le courage et la force de soutenir « une si cruelle situation, moi, qui suis jeune « je la soutiendrai comme lui; ne vous atten-« dez pas à me faire renoncer à ma Religion ». Frappe durement, il crioit constamment qu'il seroit toujours Chrétien. Son père craignant qu'il ne succombat enfin à la rigueur des supplices, dit au juge: « Cessez de vouloir faire « apostasier mon fils, vous lui couperiez la « tête qu'il ne renonceroit pas à son Dieu ». Il parut s'adoucir, et le jeune-homme profitant du moment : « J'ai laissé, dit-il, mon « épouse seule à la maison, elle est hors d'état « de sustenter la famille : laissez-moi du moins « aller travailler pour nourrir mon père qui « souffre ». Le Mandarin le renvoya sur le champ. Cependant les autres Chrétiens étoient détenus en prison, où ils récitoient tous les jours en commun et à haute voix les prières accoutumées. Un jour, les gardes leur dirent qu'on alloit les citer de nouveau au tribunal et qu'il étoit décidé qu'on leur couperoit à tous le nerf de la jambe. (\*) Sans paroitre

<sup>(\*)</sup> C'est encore un susplice arbitraire que la loi n'autorise point et qu'on employa contre certains bandits qui troublent le gouvernement. On leur ouvre le gras de la jambe, on en fait sortir le nerf qu'on coupe suivant une certaine mesure, et on l'expose ensuite à la vue du peuple.

Etonnés, ils commençoient à ôter leurs bas pour se disposer à cette cruelle opération. Les gardes leur déclarèrent aussi-tôt qu'il ne s'agissoit pas d'eux, mais de plusieurs scélérats qui se trouvoient dans la même prison. Ils eurent du moins le mérite du sacrifice. Peu de jours après, cités de nouveau devant le Mandarin, il leur demanda s'ils continuoient d'être Chrétiens. D'après leur réponse affirmative, deux qui paroissoient plus robustes furent mis à la même cangue, c'est-à-dire qu'ils portoient ensemble sur les épaules, sans pouvoir se séparer, une même table fort pesante, suffisamment percée en différens endroits pour passer la tête. Les autres furent remis en prison.

Sur ces entresaites, le Mandarin sut obligé d'aller à la capitale pour les affaires de son district. On présume qu'il y reçut quelques monitions sur la conduite qu'il avoit tenue envers les Chrétiens. A son retour, il ne tarda pas à les élargir, et sit sortir de la cage celui qu'il y détenoit contre toutes les loix. Cet homme étoit resté pendant 40 jours consécutifs dans cette pénible situation, sans se plaindre ni murmurer. Lorsqu'il en sortit, il ne lui étoit plus possible de se remuer; ses jambes étoient à moitié pliées sous ses cuisses, et ses reins comme brisés. A force de remèdes, on lui remit le corps dans son état naturel, de sorte qu'il pouvoit marcher. Il prosita de sa liberté pour aller

dans tous les environs prêcher les paiens, dont il convertit un grand nombre. Une de ses premières démarches après son retour, fut de se réconcilier avec ses ennemis. Quoique tout parût assez tranquille de leur côté, et que la paix semblat définitivement conclue, il crut qu'il étoit de l'honneur de la Religion de les traiter avec plus de distinction qu'auparavant. Il engagea donc les Chrétiens du lieu à se réunir à lui et aux quatre autres persécutés, pour donner un repas à leurs persécuteurs. Le principal chef de quartier qui avoit été la cause de cette persécution, fut invité; mais cet homme à qui la conscience reprochoit d'avoir fait punir des innocens, et qui lisoit sur le visage même des paiens le reproche de sa cruauté, se crut offensé par cette invitation. et devint plus furieux que jamais. Outre de colère, il part sur le champ, se rend'au Prétoire, accuse de nouveau les Chrétiens de se multiplier encore plus, de tenir contre la dé-Tense expresse du Mandarin, des assemblées plus nombreuses, de se moquer des loix, et enfin il supplie qu'il lui soit permis de se demettre de sa place de chef de quartier, « parce a qu'après ce qui vient de se passer, dit-il, il a ne m'est plus possible d'en remplir les fonc-"« tions ». Aussi-tôt le Mandarin donna ordre d'arrêter les Chrétiens. Plusieurs chefs de satellites, qui s'étoient convertis'à l'occasion de la

des Missions Orientales.

149

première persécution, firent tous leurs efforts pour parer le coup, ou du moins pour avertir à tems les Chrétiens de prendre la fuite. Ils ne purent y réussir. Le chef de quartier les prévint et les mêmes Chrétiens furent de nouveau conduits au Prétoire. Comme ce dernier évènement n'est arrivé que depuis peu de jours, et que ces Chrétiens sont fort loin d'ici, nous ignorons quel aura été leur sort.

Dans le district du même Missionnaire, il se trouve une autre Chrétienté déjà ancienne du ressort de la ville de Pou-Kiang. Le Mandarin qui gouverne cet endroit depuis vingt ans, (1) y a excité sept à huit persécutions, la plupart très-cruelles; une entr'autres a donné deux martyrs. Malgré ces grands obstacles, les Chrétiens s'y soutiennent, et leur nombre regoit toujours de nouveaux accroissemens. Cette année, une famille nouvellement Chrétienne en a converti une autre à la Religion, qui étoit riche et dont le chef s'étoit ennobli par une dignité qu'il avoit achetée long-tems auparavant. A la première nouvelle de sa conversion, les Chrétiens sont venus en grand nombre le congratuler et lui présenter des inscriptions chrétiennes pour remplacer les su-

<sup>(1)</sup> C'est une chose extraordinaire; l'usage de Chine est que les Mandarins ne restent en place que trois ans, ou tout au plus six.

perstitieuses qu'il avoit déjà ôtées de sa maison, L'assemblée qu'on a tenue chez lui à ce sujet a été très-nombreuse; les païens s'y sont rendus en foule. Ils avoient été spécialement invités pour entendre parler de la Religion. De cent qui s'y trouvoient, 20 ont adoré le vral Dieu. Les voisins parens de cette famille, pauvres pour la plupart et envieux de ses richesses. s'étoient depuis long-tems déclarés ses ennemis. Ils ont profité de cette occasion pour lui nuire plus efficacement, et l'ont accusée d'avoir embrassé la Religion. Le Mandarin que sa haine contre les Chrétiens excitoit assezpour sevir, y étoit encore attiré par l'appas du gain. Il a aussi - tôt envoyé des soldats et autres prétoriens, qui en ont enchaîné quatre. Les autres se sont évadés, mais toutes les inscriptions Chrétiennes qui étoient déjà affichées ont été livrées au Mandarin; il a donné ordre d'arrêter tous ceux dont il lisoit les noms sur ces inscriptions, qui n'étoient pas en petit nombre. Toute la Chrétienté a été troublée. Les soldats se sont répandus en beaucoup d'endroits pour exécuter les ordres dont ils étoient charges, On a même vu plusieurs fois le peuple les aider à chercher et à poursuivre les Chrétiens, mais ils n'ont pu en prendre qu'un trèspetit nombre, parce qu'ils s'étoient presque tous réfugiés dans le district voisin, et ceux qui ont été arrêtés ont ensuite trouvé moyen

de s'échapper. Le juge a procédé suivant les formes ordinaires, et a fait frapper les Chrétiens pour les forcer d'apostasier. L'homme riche qui avoit été l'occasion de cette persécution, après avoir été maltraité, a voulu se racheter par argent; il a donné cent taels (environ 730 liv. de notre monnoie). Ce sacrifice n'a pas contenté le Mandarin, il en vouloit à sa Foi. Il a employé les tourmens, les pressantes sollicitations de sa famille et les instigations des satellites pour l'y faire renoncer. Au bout de quelques mois, ce malheureux vieillard et son fils ont apostasié et ont été mis en liberté. Peu de tems après son retour, le père a été attaqué d'une maladie dont il est mort sans se reconnoltre. Les deux autres Chrétiens pris avec eux persévérant toujours dans la même Foi, ont été condamnés à porter la cangue pendant trois mois. Ce tems expiré, le Mandarin les a fait venir devant lui, et leur a dit : « Etes-vous disposés à renoncer à votre « Religion? Vous repentez-vous de l'avoir em-« brassée? » — « Nous ne changerons jamais de « sentiment, ont-ils répondu, et nous ne nons « repentirons jamais du choix que nous avons « fait ». Aussi-tôt le Mandarin ordonne de les charger d'une cangue plus pesante que la première, encore pour trois mois, et leur fait entendre que s'ils s'opiniatrent à être Chrétiens, ils n'auront pas le dernier. Ce terme Ġ4

n'est point encore expiré; il est plus que probable qu'à la 3ème. sois leur supplice ira en augmentant.

Dans une nouvelle Chrétienté du district de M. André, Prêtre Chinois, appellée Kia-Kiang-Hien, les Chrétiens vinrent congratuler, de la manière dont je viens de parler. plusieurs familles qui venoient d'embrasser la Religion. Les païens invités s'y rendirent, mais, autant qu'il paroît, c'étoit à mauvais dessein. Ils s'étoient armés pour y venir, et après avoir entendu quelques mots de prédication, ils se jettèrent sur les Chrétiens et en blessèrent plusieurs très-griévement. Les parens des blessés, aussi Chrétiens, perdant patience, s'avisèrent d'en porter un tout baigné dans son sang à la porte du Prétoire pour demander justice. Les accusés dirent pour se défendre, que ne pouvant faire entendre raison à ces Chrétiens qui vouloient les sorcer d'embrasser une Religion mauvaise et défendue par les loix, on en étoit venu aux coups. Le Mandarin trouva juste cette raison, et fit arrêter les Chrétiens. On en prit quatre qu'il voulut faire apostasier. Après beaucoup de mauvais traitemens, voyant qu'il ne pouvoit vaincre leur résistance, il les condamna à porter la cangue. « Vous ne sortirez point de la, « leur dit-il, que vous n'ayez apostasié, dus-« siez-yous y rester dix ans ». Nous pouvons. a porter la cangue pendant dix ans, répon-« dit un des Chrétiens, mais vous ne pou-« vez être Mandarin si long-tems ». Cette réponse l'aigrit davantage. Ils portent la cangue depuis huit mois, et l'on ne voit point d'espérance prochaine de les faire élargir.

Dans le district voisin de ce dernier, appelle Ngo-Mi-Hien . où M. Andre souffrit persécution, il y a deux ans, un Mandarin militaire chargé de veiller sur le canton, avant recu une accusation contre une nouvelle Chrétienté, s'y rendit avec des soldats et autres chefs de quartier. La maison d'un des principaux Chrétiens, passablement à son aise, fut mise au pillage et entièrement détruite. Les femmes Chrétiennes qui y demeuroient, furent enchaînées contre l'usage et cruellement insultées. Ce Chrétien, pris avec les autres, obtint la liberté, sous prétexte d'aller chercher de l'argent pour appaiser le Mandarin. Il en profita pour aller l'accuser à la capitale, malgré les instances des autres Chrétiens, qui firent tout ce qu'ils purent pour l'en lletourner (communement Dieu ne benit point un pareil procede, c'est l'esprit de vengeance, et non la Foi, qui l'inspire. Aussi exhortons-nous très-fortement tous les fidèles à tout souffrir plutôt que d'accuser). Le Lieutenant-driminel de la province à qui il s'adressa, ccoura sa requete, et donna ordre au Mandarin supérieur immédiat de celui qui étoit accusé de vexation, de vérifier les faits, de iuger la cause et de lui en rendre compte. L'affaire traina en longueur, tant par la fuite des chefs de quartier, que par le crédit du Mandarin accusé, ce qui constitua le Chrétien en de grosses dépenses. Après quatre mois de délar, on vient d'entamer l'affaire; nous apprenons que l'accusateur a été frappé de 80 soufflets et mis en prison. Il est fort incertain comment cela finira. Heureux! s'il n'y laisse pas sa Foi. Le bien de ceci, c'est que les autres Chrétiens en tireront une puissante leçon pour ne pas imiter cet exemple, s'ils se trouvent un jour en semblable cas. Cette Chrétienté continue toujours à faire de grands progrès. Depuis peu, quelques nouveaux prosélytes aux environs de la ville, plus zélés que prudens, convoquèrent une nombreuse assemblée de païens pour leur annoncer la Religion. Les gens du Prétoire, avertis du dessein, se rendirent à l'assemblée avec leurs principaux chefs. Un des fils du Mandarin s'y trouva avec le premier secrétaire. Ils laissèrent prêcher les Chrétiens tant qu'ils voulurent, et, le sermon fini rils en enchaînèrent quatre ou cinq, qui furent condamnés à porter la cangue; ils la portent encore aujourd'hui.

Motre Mission vient de faire, l'acquisition d'un sujet précieux, qu'elle destine prochai-

nement pour son collége. C'est un jeunehomme d'environ vingt ans, issu de païens à deux journées de la ville de Soui-Foù. Ce jeune-homme, qui n'est encore que catéchumène, a souffert depuis peu, de la part de ses parens, une persécution des plus cruelles, dont il a heureusement triomphé. Le Mandarin du lieu ne recevant point les accusations contre les Chrétiens, sa famille s'assembla, et voulut le juger elle-même à la dernière rigueur. Comme il refusoit constamment, malgré les plus grandes menaces, d'abjurer le Christianisme, ils le suspendirent les pieds et mains liés ensemble, l'espace d'un jour, et le frappèrent très-fréquemment et très-rudement. Ne pouvant de cette manière vaincre sa constance, ils lui firent avaler des excrémens d'homme. Ce supplice ne l'ébranla pas davantage. Enfin lassés de tant de résistance, ces cruels parens résolurent de l'enterrer tout vif. La fosse étoit déjà faite, lorsque la femme de son frère ainé, touchée de compassion, trouva le moyen de rompre ses liens, et de le faire évader secrettement. Il se réfugia chez les Chrétiens qui le consolèrent. Maintenant il paroît en sureté du côté de sa famille, qui ne fait aucune recherche, et semble l'avoir absolument renoncé. Nous nous proposons de l'admettre incessamment au Collège de cette province, afin de le former à l'état Ecclésiastique, pour lequel il paroît avoir une vocatione décidée.

Dans une Chrétienté assez nouvelle du district de M. de Retz, il s'est passé deux évènemens singuliers, que certaines gens du monde traiteront d'imagination ou de sourberie, sans pouvoir cependant donner une raison plausible d'un jugement si précipité. Une famille entièrement Chrétienne, à l'exception du chef, qui néanmoins respectoit la Religion, conservoit, suivant l'usage de tous. les fidèles, un vase rempli d'eau bénite, sur une espèce d'autel dans l'endroit le plus honorable de la maison. Un jour, comme on. avoit placé sous le même autel quelques effets précieux, le père de famille craignit qu'on ne le renversat par mégarde, et que l'eau ne gatan les effets: mais il n'osoit, par un certain respect ou par crainte, y toucher lui-même. Sans sortir de la salle où il étoit certainement seul, il appella ses enfans pour mettre le vase dans nn autre endroit. Ils répondirent qu'il pouvoit, sans le moindre danger pour lui, le transporter ailleurs. Sur cette réponse, il se retourne pour prendre l'éau et la mettre à l'écart; mais le vase avoit disparu. On n'a jamais su ni comment, ni en quel endroit il a été transporté; ce qui est certain, c'est qu'aucune main d'homme n'y a touché. Cet évenement imprévu fit faire de sériouses réflexions à cette famille : ils y

soupconnèrent l'opération du démon, qui leur ôtoit malicieusement un secours puissant que la Religion leur offroit. Quoi qu'il en soit de la vérité du soupçon, il se forme deux jours après une crue d'eau qui gagne la plaine, et parvient au pied de la petite montagne sur laquelle est située la maison de cette famillé. Les torrens, la pluie, le vent, l'inondation réunis ensemble, font ébouler la montagne; la maison commençoit à s'ébranler et à suivre la pente de l'éboulement. La famille alarmée pousse de grands cris de détresse, appelle à son secours un ancien Chrétien son voisin et son allié. Il y vole à l'instant, portant de l'eau bénite, en fait par-tout des aspersions, tandis que les autres sont en prières, et la maison, dont la ruine paroissoit prochaine, se fixe et reste immobile à la satisfaction et au grand étonnement des Chrétiens. Tel est le premier fait dont toutes les circonstances ont été suffisamment vérifiées. On ne peut soupconner de l'imposture de la part des témoins. Reste à savoir s'il est raisonnable de l'expliquer naturellement. Le Chef de famille s'est converti à ła Religion.

Le second fait ne paroît pas moins surprenant. Quatre personnes, deux Chrétiens et deux païens, étant ensemble à couper du boïs dans une forêt, une main invisible frappe tout-à-coup et rudement les deux païens. Les

Chrétiens, au bruit des coups, se munissent du signe de la croix. Un des païens entre en grande colère, se répand en malédictions contre celui qui le frappe, et plus il maudit, plus il est battu. Enfin ne se possédant plus de fureur, il charge en forcené du côté qu'il lui semble que viennent les coups, et il en reçoit encore de plus violens : épuisé de fatigue, et voyant qu'il n'y a rien à gagner, il abandonne le champ de bataille et se retire tout confus. L'autre païen, plus modéré, ayant remarqué que les Chrétiens avoient, dès la première décharge de l'ennemi, fait le signe de la croix. et que le démon les respectoit, vient leur en demander la raison. Ils lui expliquent de leur mieux l'origine et la vertu du signe de la croix, et l'engagent à se laisser conduire au Catéchiste pour être plus pleinement instruit : il y consent; on le prêche, et il se fait Chrétien. Le fait dont il venoit d'être témoin, et qu'il avoit durement expérimenté, le dispensoit d'exiger beaucoup d'autres preuves. Il jugeoit qu'une Religion qui a tant de pouvoir sur le démon, ne peut être fausse.

Il s'est passé beaucoup d'autres évènemens dans cette Mission, sur-tout en fait de persécutions, qui ont eu les suites les plus heureuses. Le tems ne me permet pas de les raconter. Ce que j'en ai écrit suffit, ce semble, pour faire compêtre le caractère des nouveaux

15g

prosélytes et vous exciter à bénir avec nous la divine Providence qui nous protège au milieu. de tant d'ennemis et daigne faire fructifier nos travaux. Cependant il est encore un trait da cette divine Providence sur nous, que j'aurois peine à omettre. C'est à l'occasion du voyage de M. Trenchant, arrivé cette année. Les troubles de la France dont nous étions. instruits dès l'année dernière, ne nous permettoient pas, ce semble, d'espérer cette foisci un nouveau confrère. Ceux qui les ont suivis devoient mettre le plus grand obstacle à son départ de France. Ceci fait hautement l'éloge de votre zèle et de votre pieuse, industrie à secourir les Missions. Aussi Dieu l'a récompensé par des succès bien peu attendus. A. peine embarque pour venir nous joindre, ce cher Confrère s'est vu exposé aux plus grands dangers. Un des couriers, chargé de préparer une barque, où il devoit l'attendre au-delà des douanes, fut soupconné, dès Canton même, du dessein qu'il méditoit. En conséquence plusieurs barques de soldats le suivirent jusqu'au lieu du rendez-vous. A peine y étoit-il arrivé que trois personnes, qui paroissoient chefs du Prétoire, montèrent dans sa barque, sous prétexte de profiter de cette espèce de voiture, pour aller à quelques lieues de l'endroit où ils discient evoir des affaires. C'eut été une imprudence d'attendre dens cea

circonstances l'arrivée du Missionnaire. Il fie mettre à la voile, et les barques de soldats l'accompagnerent deux jours. M. Trenchant. arrivé avec deux autres couriers au lieu du rendez-vous, et ne trouvant point la barque du premier, fut dans le plus grand embarras : il avoit été reconnu pour Européen par les païens qui l'avoient conduit jusqu'à ce terme. Cependant ne perdant point courage, les couriers l'introduisirent dans une auberge, le cachèrent comme ils purent et allerent louer une autre barque. Le lendemain, lorsque tout paroissoit disposé pour partir, il fallut sortir de cette auberge en présence d'une foule de parens : ils reconnurent ou soupconnèrent fortement ce dont il s'agissoit, et intimiderent le patron de la barque. Il fit de grandes difficultes pour partir, prétextant des affaires indispensables qui devoient le retenir plusieurs jours, sans dire ce qu'il soupconnoit. Après de longs débats, nos gens lui dirent qu'il pouvoit erre parfaitement tranquille, que s'il arrivoit quelqu'affaire, ils répondroient absolument de tout, mais qu'ils ne pouvoient attendre, et qu'il falloit partir suivant la parole donnée. Cet homme se laissa persuader et fit avancer sa barque à quelque distance. A peine avoit-on fait un quart de lieue que beaucoup de gens, qui pardissoient soldats ou attachés au Pretoite, se presenterental cette barque,

obligèrent le patron de la conduire de l'autre côté de la rivière, et disoient hautement qu'il avoit un Européen, en s'adressant à Louis, notre courier, qui s'est déjà tant de fois distingué dans ces sortes de circonstances. Il leur répondit avec beaucoup de hardiesse, qu'ils savoient bien peu connoître les gens. Ils voulurent insister, et menacerent de le conduire, et tous ceux de la barque, au Prétoire voisin. « Osez faire cela, leur dit-il, et vous saurez « pour lors qui nous sommes ». C'étoit le soir; il fallut arrêter la barque, et reposer dans cet endroit. Ne doutant point qu'il ne fût conduit le lendemain matin au Prétoire, Louis prit pendant la nuit toutes les Lettres adressées à la Mission, les attacha avec des pierres et les jetta dans le fleuve. Il craignoit de nous compromettre si le Mandarin faisoit la visite des effets. Lorsque le jour parut, il prit tous ses beaux habits, en donna de même au Missionnaire, et affecta un air de distinction qui déconcerta ses persécuteurs. Ensuite il fit marcher la barque et les païens en montèrent une autre. Il étoit si appliqué à la prière pendant la route, qu'il ne s'apperçut pas quand il passa la ville du Prétoire. On en étoit déjà à une grande distance, lorsqu'il demanda si elle étoit passée. Il reconnut alors qu'il avoit échappé au danger. Le reste du voyage fut assez tranquille. Ainsi Dieu conserva à notre Mission un Prêtre qui lui devoit être extrêmement utile, et que le malheur dont il lui a plu de nous affliger tout récemment, rend absolument nécessaire, je veux dire la mort de Mgr. l'Evêque d'Agathopolis, Vicaire Apostolique de cette province, arrivée le 28 Septembre de cette année, la 68ème de son âge.

La maladie dont ce digne Prélat fut attaqué, parut d'abord ne devoir point être sérieuse; plusieurs médecins que nous fîmes appeller. jugeoient qu'il n'y avoit point de danger. C'étoit une espèce de dyssenterie maligne, qui infectoit la meilleure partie de la province, et qui enlevoit tous les jours un très-grand nombre de personnes, sur-tout d'enfans et de vieillards. Les remèdes paroissoient avoir de bons effets, et tous les jours il pouvoit prendre quelque légère nourriture. La veille de sa mort, il tomba dans un état de foiblesse extraordinaire, qui me fit craindre. Les médecins jugeoient qu'il y avoit danger, mais pas encore si prochain. Je lui représentai que son état m'inquiétoit; aussitôt il demanda à recevoir les derniers Sacremens. C'étoit sur le soir. Le lendemain matin, j'allai le voir avant la messe où il devoit communier, et lui demandai s'il étoit dans le désir de recevoir le St. Viatique. Il me répondit: « Plaise à Dieu que je le reçoive ». C'est la dernière parole que j'aie pu tirer de lui. Du reste, il a paru conserver connoissance jusqu'au dernier moment. Il mourut le même jour à trois heures après-midi, après quinze jours environ de maladie endurée avec une patience peu commune. Il me disoit quelquefois d'un ton assez enjoué: « Il faut avouer que cette espèce de « maladie n'est guères commode; tout cela « prouve que je suis un bien pauvre homme».

Notre Mission pleurera long-tems cette perte. Il en a été le restaurateur et le soutien pendant 35 ans, au milieu des plus fortes persécutions et des plus grandes traverses. Dès les premières années de sa vie apostolique, il fut victime de son zèle. Voyant grand nombre de Chrétiens cruellement persécutés à cause des recherches sévères que le gouvernement faisoit de lui, il ne balança pas à se sacrifier pour eux, et se présenta lui-même au Mandarin, qui lui fa subin les plus cruelles tortures de la question telle qu'on la donne aux derniers scélérats. Après plusieurs mois de prison, de douleurs et d'avanies, conduit par l'es soldats qui avoient ordre de le remettre à Capton, il trouve le moyen de s'échapper, et retourne hardiment consoler et fortifier ses Chrétiens. Un an après, nouvelle persécution, nouvelles recherches. Obligé de se cacher, il ne pouvoit trouver d'asyle qu'au milieu de vastes forêts remplies de tigres et sous des rochers. Enfin, force par la nécessité, il se rend dans la province voisine, où sa mémoire est encore en bénédiction. Toujours

fortement occupé du ministère Apostolique. il ne la quitta, plusieurs mois après, que pour venir secourir son troupeau abandonné, et se livrer pour lui à de nouveaux dangers et à de nouvelles alarmes. Souvent il s'est vu sur le point d'être pris par des païens qui en vouloient à la Religion. Plusieurs fois la maison où il exercoit son ministère a été entourée de soldats, et il échappoit de leurs mains comme par miracle. Il n'est guères d'endroits dans cette vaste province qu'il n'ait parcourus, ni de montagnes escarpées qu'il n'ait franchies. Il lui suffisoit qu'il y ent une ame à gagner pour entreprendre les voyages les plus longs et les plus périlleux. On l'a vu faire trois et quelquesois quatre jours de chemin pour visiter un seul malade. Il ne se permettoit dans sés longues routes moralement aucune douceur. Il faisoit tous ses voyages à pied. C'est dans cet état qu'il se rendit, pour recevoir la consecration Episcopale, à la capitale du Chen-Si, distante de plus de 250 lieues de l'endroit d'où il étoit parti, et qu'il revint dans sa Mission. Ce n'est que sur ses dernières années, où ses jambes se trouvoient considérablement affoiblies, que, forcé par les remontrances de ses Missionnaires, il consentit enfin à se servir de chaise à porteurs. Cette conduite constamment soutenue étoit l'effet d'un amour de prédilection qu'il avoit pour la vertu de pauvreté. Jamais il n'a consenti à porter le moindre vétement de soie, il a conservé par son autorité et maintenu par son exemple cette ancienne règle de notre Mission, qui défend aux Missionnaires de s'en servir. Les habits qu'il avoit étoient, en très-petit nombre, d'une étoffe extrêmement commune et par fois rapiécetés. L'inventaire de ses meublesne fut pas long à faire. Je nivemployai pas un demi-quart-d'heure. J'ai trouve trois chemises dont deux avoient plus de deux ans de date, et le reste étoit dans la même proportion. J'ai trouvé dans une bourse qui lui appartenoit la valeur de 18 ou 20 livres de notre monnoie; c'est tout l'argent qu'il possédoit. Je l'ai envoyée aussi-tôt en aumône à plusieurs Chrétiens pauvres, détenus en prison pour cause de la Foi, et qui l'avoient généreusement confessée. Du reste, après avoir établi dans sa Mission pour lui et tous ses Missionnaires, la coutume d'y mettre le viatique de chacun en commun pour subvenir aux nécessités de l'œuvre. il s'en étoit réservé, ainsi qu'aux autres, une portion assez médiocre dont il ne retiroit encore que la moitié pour subvenir aux besoins particuliers de son district. Il avoit un zèle inlatigable pour annoncer la parole de Dieu : il préclioit constamment deux fois par jour pendant l'administration des Chrétiens. Cependant au milieu de tant de travaux, de peines et de dangers, il conservoit soujours un caractère

gai, tranquille, se possédant constamment es d'une douceur de conduite qui lui affectionnoit tous les cœurs. Je ne l'ai jamais vu une saule fois se facher sérieusement. Cette douceur étoit jointe à un fond d'humilité bien peu commune qui n'étoit point emprantée; il avoit le cœur trop dsoit pour aimer à feindre. Il se regardoit dans la plus grande sincérité comme le dernier de ses Missionnaires, et il le croyoit reelement : il me dispit souvent qu'il avoit fait de bien manvaise besogne dans le saint ministère, et qu'il n'étoit propre qu'à gâter l'ouvrage du bon Dieu. Certes, à en juger par les Chrétiens qu'il a formés, et que j'ai cultivés ensuite en fort grand nombre, il paroit bien au contraire que Dieu répandoit de grandes bénédictions sur ses travaux. Il ne s'empressoit point à dévider les difficultés qu'on lui proposoit, disant que ses anciennes erreurs lui avoient appris à craindre : il ne faisoit pas cependant trop attendre ses réponses, et il les donnoit d'une manière si claire et si précise, qu'elles ne laissoient moralement prus fieu à aucun doute raisonnable. Il etcit penetre d'une vénération singulière pour le Saint-Siege, recevoit avec le plus grand respect et la plus intime confiance les décisions de la propagande, qu'il faisoit mettre aussi-tôt en exécution avequire joie sensible j'qui marquoir la persussion cestains où il ctor; que Dieu be-

167

niroit l'obéissance. Aussi disoit-il : « Nous « voilà en sureté, nous suivons le vrei che-« min»; et réellement s'il se fait quelque bien dans cette Mission, si les superstitions et les contrats usuraires y sont entiérement abolis, si par - tout les Missionnaires y tiennent une conduite uniforme, il est certain que la première cause est l'obéissance et le respect que ce digne prélat nous a inspirés à tous pour ces décrets que nous exécutons en grande simplicité, et que nous faisons exécuter de même à nos Chrétiens. En vérité, il faudroit être bien fol de s'expatrier, courir tant de mers et venir s'exposer ici à tant de persécutions et de dangers, si on y venoit en vils flatteurs entretenir les Chrétiens dans des erreurs condamnables, et qu'on prétendit suivre ses idées ou ses propres caprices au mépris de l'autorité que Dieu a mise au-dessus de nos têtes, et à laquelle il nous commande de nous soumettre. Quelle seroit pour lors notre espérance? Nous damnerions les Chrétiens et nous nous damnerions avec eux. Ce respect dont notre prélat étoit singulièrement pénétré envers le Saint. Siège, lui a fait répandre des larmes amères en apprenant le schisme que les décrets de l'Assemblée Nationale ont introduit en France en 1700. La veille de sa mort, il m'en parloit en grande sollicitude : il auroit velentiers donné sa vie pour délivrer sa patrie d'un si

grand sléau, et sans doute que si, dans le tems où ce malheureux schisme s'est déclaré, il eut été en France, il se seroit réuni aux généreux désenseurs de la Foi, qui ont mieux aimé tout sacrifier que de se souiller du serment impie qu'on exigeoit d'eux. Car, disoit-il, c'est manifestement prendre Dieu à témoin qu'on va se déclarer contre lui.

Telle est la richesse du précieux trésor que nous venons de perdre. Je n'ai fait qu'ébaucher une très-petite partie de ses vertus; Dieu les manifestera en entier au grand jour des lumières. Les Chrétiens de ce Vicariat ont toussenti cette perte de la manière la plus attendrissante. Il m'a fallu user d'autorité pour empêcher les excès de vénération et d'amour qu'ils vouloient lui témoigner après sa mort. Je l'ai fait conduire par eau de la partie de Tsong-Kin-Tcheou, où il est mort, à notre cimetière situé à une lieue et demie de la porte septentrionale de la capitale. Il y a été enterré auprès de feu Mgr. Mullener, ancien Vicaire Apostolique de cette province. Un an auparavant, il avoit lui-même désigné cette place. Craignant le trop grand éclat que le concours des Chrétiens devoit donner, j'avois écrit au Prêtre Chinois qui conduit cette Chrétienté, de l'empêcher autant qu'il pourroit. Il ne put y réussir; je fus obligé d'y revenir sur de nouveaux fraix plus fortement encore, et malgré

gré tous mes soins, il s'est trouvé dans notre cimetière au moins 500 Chrétiens qui se sont cotisés pour la pompe de ses funérailles jusqu'à la valeur de 800 liv. de notre monnoie. Les mendians Chrétiens de la ville ont voulu v contribuer de la valeur de quatre pistoles. Si je ne m'y étois pris à tems, il y auroit ou 2 à 3 mille Chrétiens assemblés, et peut-être le triple de la contribution. Plusieurs murmuroient de ce que je semblois les empêcher de témoigner toute leur reconnoissance à ce digne Prélat. Je leur opposois en particulier de mon côté l'amour de la pauvreté et l'horreur des pompes mondaines qu'il avoit toujours manifestée. « Je vous prends à témoins, leur disois-« je, vous savez à n'en pas douter, que l'in-« tention du Prélat est opposée à toutes ces «vanités et à toutes ces pompes; vous allez « contre cette intention, c'est le contrédire, «le mépriser et non l'honorer ». Il ne paroit pas que les païens avent formé aucun soupçon à cet égard. Le bourgeois chez qui il est mort, a dit à ses voisins païens, que le défunt étoit un ami qui étoit venu le voir, qu'il avoit pris maladie chez lui, et qu'il le faisoit porter sur son territoire. Nous le recommandons très-spécialement à vos prières, et réclamons pour lui les suffrages accoutumés. quoiqu'une pareille vie ne paroisse pas devoir laisser aucun doute sur son sort.

## 170 Nouvelles des Missions Orientales.

La guerre du Tibet continue toujours. Elle est, dit-on, pour soutenir le Grand-Lama, dépossédé du territoire qu'il occupoit, par un peuple voisin, que les Chinois nomment Pa-la-Pou. Le nom du roi se prononce Ngele-Ke. Les peuples appellés Kong-Pou, Lun-Mou, Tsang-Pa, sont ses tributaires. Il paroft fort puissant. Vers le mois d'Août, les Chinois ont tenté une expédition qui, dit-on, leur a réussi; mais ils y ont perdu 30 officiers de marque, outre un nombre très-considérable d'autres officiers et de soldats. Du reste nous entendons fort peu de chose dans ces affaires; nous ne nous mélons en aucune manière de celles du gouvernement. Nous sommes venus ici prêcher l'Evangile. Que les Chinois fassent la guerre ou non, nous nous contentons de prier pour la paix, sans nous informer qui est-ce qui a tort ou raison. Que chacun fasse sa besogne.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, et dans la plus entière confiance,

Messieurs et très-chers Confrères,

Votre très-humble et trèsobéissant serviteur,

Signé Jean Divien, Ev. de Caradre et Vic. Apos.du Su-Tchoan.

Su-Tchoan, 14 Octobre 1742.

LETTRE de M. Dufresse, Missionnaire François, à M. Moye, ancien Missionnaire en Chine.

A Yun-Tchoan-Hien, province du Su-Tchoan.

En Chine, le 29 Septembre 1792.

J. M. J.

## Monsieur et cher Confrère,

Nous n'avons reçu cette année aucune Lettre de France, ni des autres Missions, ni même de Macao: les couriers les ont toutes iettées à l'eau pour éviter un grand danger auquel se trouvoit exposée, dans la province de Canton, la harque qui portoit M. Trenchant, nouveau Missionnaire. Ce contre-tems ne m'empêche point de vous écrire, afin de ne point interrompre le commerce de Lettres. que vous ne dédaignez point d'entretenir avec moi, depuis si long-tems. Je ne vous répéterai point ce que je marque à M. Chaumont, dans, une longue relation que je lui adresse; il vous la communiquera: je me contente d'ajouter ici que M. Trenchant est destiné pour cette partie orientale, où il doit arriver incessamment. Alors je verrai un Européen et je parlerai françois, pour la première fois depuis environ quatre ans. Les écoles se soutiennent

toujours; nous en avons 7 de filles, et quelques-unes de garçons en différens endroits de cette partie orientale.

Deux Chrétiens de la riche famille Ly de Tchong-King, le quatrième et le dernier frères achetèrent, l'année dernière, chacun une dignité de Mandarin honoraire, qui leur permet de porter le bouton sur leur bonnet. Il leur en coûta à chacun 127 taels qui, à mon avis, auroient pu être mieux employés. Je ne leur en sis cependant point un crime; je leur recommandai seulement de n'en point abuser, et d'être disposés à perdre leur dignité plutôt que leur Foi. Ainsi fit, il y a trois ans, Thomas Tang, maître d'école de Yun-Tchoan. qui étoit ci-devant Kien-Seng. Il fut dépouillé de cette dignité par drdre du vice-roi, parce qu'il étoit Chrétien; et comme il n'avoit plus de dignité à perdre cette année, il a été cruellement maltraité dans la persecution ; dont vous lirez le détail dans ma relation.

Notre collège de Lo-Jang-Keòu, district de Soui-Foù, nè recevant aucun secours de la maison de Paris, est si pauvre, qu'on peut à peine y entretenir dix sujets; or, vu les progrès que fait la Religion dans toute la province, vingt ou trente n'y seroient point de trop. Il faudroit au moins un nouveau Prêtre chaque année; jugez si dix écoliers donnent cette espérance, sur-tout quand on

en soustrait ceux qui ne réussiront point. M. Luc Ly, agé de 72 ans, dont il a passé 40 dans la Mission, ne peut vivre long-tems; il est dangereusement malade : M. Etienne Tang, hydropique depuis plusieurs années, a été deux ou trois fois en danger de mort : on juge sa maladie incurable: le grand age et les infirmités de Mgr. l'Evêque d'Agathopolis nous laissent peu d'espérance de le posséder long-tems: (a) M. Thomas Nien, chargé de près de 1300 confessions, est âgé et infirme: il ne paroît pas non plus éloigné du tombeau. Jugez d'après cela, en quel danger nous sommes de voir tout-à-coup de grands vuides dans la Mission, et combien il est important de nous envoyer des Missionnaires pour les remplir, et des secours pour élever au collège un plus grand nombre de sujets. Mais l'état actuel de la France, et la nécessité où l'on se trouve de diminuer le viatique (b) de chacun

<sup>(</sup>a) M. l'Eveque d'Agathopolis est mort le 28 Septembre 1792. M. Dufresse, étoit trop éloigné pour en avoir connoissance le 29 du même mois.

<sup>(</sup>b) Les Missionnaires appelloient viatique la pension annuelle que le Séminaire de Paris leur envoyoit. La pension de chaque Missionnaire étoit de 100 piastres pour toutes les Missions. Ceux de Chine, étant exposés à de plus grandes dépenses, en recevoient chacun 120. Les dommages que souffroit le Séminaire de Paris, il y a trois ans, obligèrent de

174 Nouvelles des Missions Orientales. de nous de 20 piastres, ne me permettent guères d'espérer tout cela. Je vous l'écris, par manière de conversation sur nos besoins, pour exciter votre compassion envers un pays qui vous est encore si cher, pour accroître, s'il est possible, votre zèle à nous former des Missionnaires, et à nous procurer des secours d'ailleurs, enfin pour vous animer à prier Dieu evec une nouvelle serveur qu'il nous aide luimême de plus en plus : avec son secours et sa protection, nous ne manquerons jamais ni de Missionnaires, ni de ressources suffisantes.

Nous ne recevons depuis long-tems ni médailles, ni croix, ni images; si vous trouvez dans votre pays de bonnes ames disposées à faire l'aumône de quelques-uns de ces objets, enveyez-m'en avec une adresse bien conditionnée.

Je suis, avec le plus respectueux et le plus sincère attachement, en union à vos saints Sacrifices et bonnes œuvres,

Monsieur et cher Confrère,

Votre très-bumble et très-obeissant serviteur,

Signé DUFRESSE, Miss. Apost.

retrancher 20 piastres sur le viatique de chaque Missionnaire. Mais, comme la Convention nationale de France s'est emparée du Séminaire des Missions étrangères et de tous ses biens, les Missionnaires n'en peuvent plus rien attendre.

LETTRE de M. Boisserand, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, et Missionnaire Apostolique en Cochinchine, à M. Mercier, Docteur de la même Faculté.

Sai-Goù, en Cochinchine, 20 Février 1792.

 ${
m V}_{
m o\, us}$  vous plaignez, mon cher Mercier, que dans la Lettre commune que j'ai écrite à nos amis, je ne vous ai pas nommé. En vérité, je n'en sais rien; mais si je ne l'ai pas fait, c'est, ou bien que je vous aurai écrit en particulier, ou que je n'aurai pas cru qu'en parlant de nos amis, il fallut vous nommer. Je pensois à vous, je vous voyois, je vous parlois; votre nom étoit gravé dans mon cœur, et un transport d'amitié m'aura fait penser que tout le monde étoit affecté de même. Au reste, ayez la patience de me lire, je vais aujourd'hui vous dédommager, et satisfaire à la fois vos désirs et les miens. Vous voulez donc absolument que je vous donne des détails sur la Cochinchine, le climat, etc., et tout ce qui me concerne.

Le Climat. Nous sommes dans la zone torride par les onze degrés de latitude nord; ainsi le soleil passe sur nos têtes deux fois par an. Vous allez demander comment nous pouvons

H. 4.

y tenir? Mais remarquez que le pays est rafratchi par les rivières dont il est tout coupé, et par la mer dont il est proche. Les muits sont presqu'égales aux jours, et le soleil par conséquent échauffe moins long-tems l'horizon que chez nous en été. De plus, nous avons deux moussons ou saisons. Dans l'une, (c'est notre été) le soleil est presque perpendiculaire sur nos têtes, mais c'est le tems des pluies. Dans l'autre, il est vrai, le ciel est pur et serein, mais le soleil darde plus obliquement ses rayons (et c'est notre hiver). Ainsi, comme vous voyez, nous sommes dans une température assez uniforme : et l'on pourroit presque dire pour nous:

L'été n'a point de seux, l'hiver n'a point de glaces.

Les Productions. La principale, c'est le riz. On n'y connoît de froment que celui que les Européens y apportent. Les Cochinchinois l'estiment beaucoup, et lui attribuent la force que nous avons au-dessus d'eux. J'en ai semé, mais il croît trop vite et ne fructifie presque pas. J'ai vu de la vigne serpenter fort loin et s'élever fort haut dans les forêts; les grappes en sont extrêmement grosses, mais on ne peut ni les manger, ni en faire du vin. La culture, je crois, pourroit la bonifier. Le maïs ou bled de Turquie, n'y est pas rare. Nous avons tous les fruits de l'Inde; mais il seroit trop long de vous en faire la description. L'orange est la seule qui

nous soit commune avec vous. Nous avons des cochons, des chèvres, des poules, des canards, des pigeons, comme en France. Il y a des chevaux, quelques bœuß et beaucoup de buffes, ce sont eux qui servent au labourage. Le poisson, les légumes y sont en abondance. — Le pays peut fournir pour le commerce, de la soie, du coton, du fil d'ananas, du cardamome, de la canèle, de la gomme laque, de la cire, de l'ivoire, des cornes de rhinocéros, du poivre, du riz, du sucre, un peu d'indigo, du bois de teinture, de l'arèque, de l'huile de bois, mais sur-tout les plus beaux bois de construction navale. Les Chinois, les Portugais et quelques François y commercent.

Leur Habillement. L'habit de cérémonie des Mandarins est fort beau: c'est un habit de soie long et ample, ordinairement noir, semé de fleurs, orné d'oiseaux ou de dragons brodés en or; aux pieds, des bottines de soie, et sur la tête une couronne assez élégante. — L'habit de guerre est simple; un pantalon, une veste, une ceinture et un turban. — L'habit ordinaire est léger, ample et long, avec un grand pantalon et un turban, le tout communément en soie, ce qui n'est pas un luxe. Les femmes ont à-peu-près le même habit que les hommes. Its me mettent point de poudre; nous léur paroissons ridicules en ce point. Lavez et oignez vos cheveux, sinon, ils seront tentés de vous dire:

La farine vous poudre, et le son vous nourrit.

— Maintenant, mon cher ami, représentezvous un Européen maigre et fluet, en grand pantalon et grand habit de soie, nus pieds comme
un chien, portant la barbe comme un capucin,
un turban comme un turc, une longue pipe
à la main comme un grenadier, voilà mon portrait. Si vous venez nous voir et que je ne rie
pas, je parie que vous ne me reconnoissez point.

Leur Nourriture. Du riz cuit à l'eau en fait le fondement ; les pauvres y ajoutent du poisson sec ou des herbes salées. La table des gens aisés est garnie de toute sorte de petits plats d'œufs, poissons, volaille, cochon, etc.; le tout sans luxe. Ils boivent au commencement du repas un peu de vin de riz et à la fin de l'eau ou du thé. Ils ne mangent point à la cuiller comme les Européens, ni à la main comme les Malabares, mais avec deux petits bâtons qui leur servent de cuiller et de fourchette.

Leur Caractère. Assez bon et simple, mais moins que dans les provinces supérieures. Ils sont curieux à l'excès et jaloux de leurs petites connoissances. Point inventeurs, mais bons imitateurs, aimant à se vanter, o'est l'usage. N'allez pas vous humilier devant eux et dire que vous ne savez pas, parce qu'ils vous croiroient. Admirant ce qu'ils n'entendent pas, et le méprisant quand ils le connoissent. Combien de fois ne les ai-je pas étonnés en faisant

mystère où il n'y en avoit pas.

Leurs Usages. Ils sont bien différens des: nôtres. Un inférieur ne passe jamais devant un: supérieur, sans s'incliner profondément. Il ne l'aborde point en face, mais par le côté. Il ne s'assied point sur la même natte, mais sur une autre assez éloignée. Le supérieur mangeseul et le premier, et les égaux ensemble à la seconde table. On ne doit jamais avoir la tête nue, mais il seroit très-impoli d'entrer dans. un appartement autrement que nus pieds. On s'assied, comme la plupart des Orientaux, les. jambes croisées sur une natte étendue par terre ou élevée sur une estrade. On salue en se prosternant la face jusqu'à terre, et si on demande une grace à un homme bien supé-. . rieur, trois saluts, au Roi quatre. On ne se présente guères les mains vuides, n'eût-on qu'un léger présent de quelques fruits, surtout jamais en habit blanc, c'est l'habit de deuil. Vous ne pouvez point recevoir quelqu'un avec politesse, sans lui présenter la pipe, le tabac, le thé, l'arèque et le bétel. (L'arèque est un fruit apre qu'on mange coupé, par morceaux ; le bétel est une feuille aromatique enduite d'un peu de chaux; cela faitcracher rouge comme du sang, et rend les dents noires, voilà le grand ton). Vous ne donnez rien à un supérieur ou à un égal, ni n'en-H 6

recevez rien que des deux mains. Pour sortir décemment, vous devez avoir au moins un ou deux jeunes gens qui portent votre pipe, votre bourse à bétel, votre éventail et votre parasol. Si vous rencontrez un homme de condition que vous soyez censé connoître, vous descendez de cheval ou de palanquin, ou vous ôtez votre chapeau; mais vous ne saluez point un inférieur. Voilà quelques-uns de leurs usages; j'en omets beaucoup, qui ne me viennent pas à l'esprit dans le moment.

Leur Langue. Elle n'est presque composée que de monosyllabes; elle n'a ni conjugaisons ni déclinaisons; la construction en est simple. mais les tons la rendent extrêmement difficile. Le même mot prononcé sur six tons différens a six différens sens souvent opposés. Deux Missionnaires disputant ensemble, l'un disoit que c'étoit le diable qui l'avoit inventée pour empêcher la propagation de l'Evangile: Non, disoit l'autre, je défie le diable de venir à bout de la parler. Cependant vous qui avez l'oreille et la voix justes, vous vous en tireriez assez bien. Leurs lettres leur paroissent un chefd'œuvre, mais ce n'est qu'un chef-d'œuvre de difficulté et un amas confus de quatre-vingt mille caractères arbitraires, qui en feront toujours un peuple ignorant, parce qu'ils apprendront à lire toute leur vie, avant de pouvoir étudier les sciences. Quand on leur dit qu'avec

nos vingt - quatre lettres, nous écrivons tous les mots de toutes les langues, ils les admirent sans les comprendre ni les acopter. Ils opposent pour raisons deux sottises; la première, qu'on ne sauroit à quoi occuper la jeunesse; la seconde, que les jeunes gens seroient bientôt aussi savans que les vieillards.

Leur manière de se battre. Elle n'est pas fameuse. Leur arme principale est une longue lance, dont ils se servent pourtant assez bien, quelques sabres, lances à feu, fusils, canons et quelquefois des éléphans. Ils ont beaucoup d'étendards pour faire un grand étalage, écartent les rangs, afin, disent-ils, de laisser passer les balles et les boulets : ils chargent l'ennemi avec de grands cris, et quand ils ont fait leur décharge, ils se couchent. Si l'un des deux partis soutient le choc, l'autre s'enfuit en désordre, et celui-là le poursuit avec arrogance. Leurs forts sont un entourage de perches avec quelques pieds de terre, et la ruse fait toute leur valeur. Le Roi, qui a plus d'esprit qu'eux tous, saisit assez bien les idées européennes. M. Olivier (a) lui a fait ôter cette foule d'étendards, a formé un corps de fusiliers, a fait serrer les rangs et les a exercés à notre manière. Le même M. Olivier et M. Lebrun, (b) qui vient de

<sup>(</sup>a) M. Olivier, Officier du génie.

<sup>(</sup>b) Autre Officier François.

retourner à l'Isle de France, ont construit au Roi un bon fort avec bastions, fossés, ponts-levis, chemins couverts, glacis, demi-lunes, le tout à l'européenne. Ce fort leur donne de la confiance, mais peut-être un peu trop.

L'état actuel de la Guerre. Représentezvous un long royaume étroit, placé sur le bord de la mer et divisé en trois. La partie inférieure occupée par le Roi qui cherche à s'v maintenir; le cadet des rebelles (c) homme hardi et entreprenant, occupant la partie nord et cherchant: à s'étendre du côté du Tonquin: l'ainé au milieu entre deux feux. Représentez-vous un Roi tantôt triomphanti et tantôt fugitif depuis 18 ans ; tantôt vainqueur avec une poignée de monde , tantôt vaincu avec une armée florissante; vif, courageux, sans cesse en action, n'étant bienqu'où il n'est pas, allant de sa ville à ses chemins, de ses chemins à ses forts, de ses forts à ses chantiers, de ses chantiers à sesarsenaux, construisant sans cesse des galères et les laissant à sec, faisant à grands fraix de petites expéditions, et manquant souvent les

<sup>(</sup>c) Ce cadet des rebelles s'étoit déjà emparé du Royaume de Tonquin avant le 20 Février 1792. L'éloignement des lieux, le défaut de communication, empêchoient M. Boisserand d'en être informé. Get usurpateur est mort dans le courant de l'année. 1792.

renaemi sans cesse à nos portes et n'entrant jamais, les trois partis voulant se détruire et se craignant réciproquement; voilà l'état de la guerre. Depuis quatre ans, je n'ai rien vu faire qui pût être décisif. Cependant à la longue, les rebelles se font détester; leur empire, nous écrit-on, penche vers sa ruine; peut être en effet est-ce là l'ordre de la Providence, Mais peut-être aussi les rebelles viendront-ils un heau jour à l'improviste et le Roi sera pris. En général celui qui attaquera sera le vainqueur.

Leur conduite envers nous. Je ne vous parlerai point de la manière honorable dont nous avons été recus à notre arrivée. Il n'y a rien d'étonnant, nous ramenions le fils du Roi, et nous rendions la confiance à un peuple consterné; c'étoit pour nous une espèce de triomphe. Mais même depuis ce tems, nous n'avons qu'à nous louer de leur conduite à notre égard. Ce n'est point comme en Chine, où les Européens sont obligés de se cacher; ce n'est point non plus comme à Siam, où les Européens sont bien reçus, parce qu'on y a un très-grand respect pour les Bonzes, et qu'on regarde les Missionnaires comme des Bonzes d'Europe; mais ici les Cochinchinois ont une grande idee des lumières et des talens des Européens. Ils savent tout ce que nous avons fait ou voulu

faire pour eux. Ils voient notre désintéresse ment, nous estiment et nous reçoivent bien. J'ai vu des gouverneurs de Province nous traiter avec la plus grande politesse, beaucoup de Mandarins venir nous rendre visite et se trouver honorés des nôtres. Un Missionnaire est regardé comme un homme juste, et quand il parle, on est sûr qu'il ne ment point. Le Roi lui-même surpasse peut-être les autres en ce point. Je sais que je ne l'ai jamais rencontré qu'il ne m'ait fait une inclination de tête et un sourire d'amitié. Jamais je n'ai été au palais qu'il ne m'ait fait asseoir, servir du thé et des rafratchissemens. Je l'ai même vu, obligé de rentrer dans l'intérieur de son palais, me laisser son fils pour me servir d'interprête auprès de ses Mandarins. Il est vrai qu'alors je travaillois pour lui. Mais à l'égard de tout autre Missionnaire, ce seroit la même chose, et pour quelques-uns peut-être davantage. Vous savez avec quelle délicatesse il a confondu, l'année dernière, l'accusation faite contre les Européens d'arracher les yeux. Vous savez quelle part il a prise à l'histoire qui m'arriva au sujet de mes expériences d'électricité. C'est lui qui a demandé le retour du collège qui étoit à Siam, et à son retour il lui a fourni de l'argent et des vivres. Il a donné un écrit pour exempter tous ceux qui appartiennent au collège de la milice et des travaux publics. Ce sont là de grands égards suitement; mais quand il s'agit de Mgr. l'Évêque d'Adran, cela va jusqu'à la déférence, l'attachement et le respect. Maintenant, mon cher Mercier, ne dites plus que vous craignez pour moi la cangue et les coups de bâton; pour moi, je les désire, mais je n'ose les espérer, tant que les choses resteront en cet état. Si, ce que nous ne méritons pas, Dieu nous destinoit la couronne du martyre, il paroît que ce seroient les rebelles qui nous la procureroient.

Voilà les païens. - Que seroit-ce, si je vous parlois de la manière dont les Chrétiens se conduisent envers nous? Ce n'est point comme en Europe, où le grand nombre de Prêtres fait perdre le respect qui leur est dû. Ici, nous sommes peu, souvent ils ne nous voient qu'une fois dans l'espace de plusieurs années, nous ne paroissons parmi eux que pour faire les fonctions de notre ministère, les consoler dans leurs peines, résoudre leurs intrications, leur administrer les Sacremens. En conséquence, ils nous regardent presque comme des anges qui leur sont envoyés du Ciel; nous parlons avec autorité, et on nous écoute avec soumission. Vous seriez enchante de leur désir d'avoir un Missionnaire, de leur empressement à le recevoir, de leur attention à le bien traiter. La plus grande peine que nous puissions leur faire, quand nous avons

de grands sujets de mécontentement, c'est de refuser les petits présens qu'ils nous offrent. Par-tont où nous allons, fût-ce à 20 et 30 lieues, ce sont eux qui nous conduisent et fournissent les bateaux, hommes, vivres, etc. Le contraire servit même un grand manque de respect. Quand il meurt un Missionnaire, ils accourent de toutes les provinces. Leurs regrets, leurs pleurs et leurs cris ont de quoi fendre le cœur le plus dur. — Je n'entrerai pas dans de plus grands détails : je vous dirai en général que les païens sont bien éloignés d'en faire autant pour leurs Bonzes, et que cette sonduite des Chrétiens les étonne et les édifie.

Leurs sentimens par rapport à la Religion. Vous voyez d'avance ce que doivent
être de pareils Chrétiens. En deux mots, ils
ont une Foi simple et forte, sur-tout quand
ils sont éloignés des villes et des marchés: et
une persécution ne manqueroit pas de faire
( peut-être bien des apostats ), mais aussi
beaucoup de martyrs. L'histoire des martyrs de la Cochinchine, si vous l'avez lue,
a du vous fournir des traits bien édifians.
Nous avons sur-tout beaucoup de consolation de la part de ceux qui se sont fait
chrétiens par conviction. J'ai vu des magiciens convertis, ne plus pécher. J'interrogeois des personnes qui ne s'étoient pas

confessées depuis 4 à 5 ans . sans rien découvrir. — Vous êtes-vous mise en colère ? Non, me répondoient-elles; quand mon mari s'est fâché, j'ai pensé qu'il falloit me taire, et sa colère s'est passée. - Avez-vous fait ou voulu faire tel ou tel autre péché? - Non, je suis chrétienne, et j'ai horreur de ces choses-la. - Avez-vous trompé de telle ou telle manière dans votre commerce?-Non i ai toniours agi de bonne-foi, et si quelqu'un s'est trompé en me payant, j'ai rendu le surplus. - Mais vous êtes sans cesse en bateau pour votre commerce, comment pouvez-vous prier, aller à l'Eglise? \_ Le matin et le soir, je me mets à genoux dans mon bateau, et je fais mes prières avec mon mari et mes enfans; nous avons un calendrier pour connoître les fêtes et dimanches; et le samedi, si nous nous trouvons près de quelque Chrétienté, nous allons à terre pour prier en commun avec nos frères.

J'aurois beaucoup de semblables traits à vous rapporter, mais j'en ai déjà cité dans d'autres Lettres, et je me hâte d'arriver à la fin de celle-ci. Je ne veux pourtant pas être enthousiaste, et dire que tout est ben. Vous avez trop d'esprit et d'expérience pour ne pas deviner tous les maux inséparables de la fragilité humaine, du défaut d'instruction, du commerce avec les païens, des troubles de la

guerre, et d'un climat où tout favorise les passions.

Il me resteroit encore à vous parler de la Religion des païens, mais je ne la connois pas encore assez pour entrer dans de grands détails. Je sais seulement que le royaume est divisé en deux sectes. Les Lettrés, ou ceux qui affectent de l'être, sont ordinairement de la secte de Confucius : vous en connoissez les principes. Les autres, avec les Bonzes, les femmes et le bas peuple, ont la religion des idoles; une foule de superstitions sur le choix des bons et des mauvais jours, sur l'élection des sépultures, sur les esprits, sur le culte des parens morts, mais je vous renvoie à la Lettre que j'ai écrite, il y a deux ans, où je rapportois la conférence de Mgr. l'Evêque d'Adran avec le Roi à ce suiet.

Ce qui me concerne en particulier. Ma santé est assez bonne, et sans être d'un fort tempérament, cependant je n'ai jamais été malade. Mes occupations sont l'étude de la langue, l'exercice du ministère, et, depuis quelque tems, le soin du collège. J'entenda les confessions depuis deux ans, je commence à me tirer de la langue, je me suis même hasardé de parler une ou deux fois en public. Mes récréations ont consisté en différentes expériences de physique, sur-tout sur les ballons et l'électricité. Je me suis rendu

fameux, mais je n'en ai pas retiré le fruit que j'espérois, et j'y ai presque renoncé. Outre le soin des Chrétiens, je gouverne par interim le collège revenu de Siam. Il y a plusieurs sujets prêts à être ordonnés. Ils ont la science suffisante, et s'ils étoient en Europe, quelques-uns s'y feroient honneur. Mais pour la piété, ils sont d'une ferveur admirable, et me donnent toutes sortes de consolations.

Voilà une longue Lettre, mon cher ami, mais je vous assure que j'ai eu bien du plaisir en l'écrivant. Je pense souvent à notre union intime, et je ne cesse de m'étonner, qu'ayant toujours eu les mêmes sentimens, concerté nos projets, étudié ensemble, nous ayons cependant suivi deux routes si différentes. Au reste, vous savez qu'elles tendent au même but, que nous travaillons au champ du même père de famille, et que nous espérons la même récompense. Puisse un jour être notre amitié cimentée dans le Ciel, et elle ne finira plus! J'aurai toujours un plaisir étonnant à recevoir de vos nouvelles, sur-tout si j'apprends que votre Foi s'est fortifiée dans ces tems de trouble et de schisme. Rappellez-vous toujours ces principes d'union au St. Siège, de Catholicité, d'antiquité de l'Eglise, sur lesquels vous ávez vous-même quelquefois fixé mes idées.

Peu s'en faut, mon cher ami, qu'en écrivant ces mots, je n'arrose mon papier de mes 190 Nouvelles des Missions Orientales. larmes. Songez sur-tout à moi au saint Sacrifice de la Messe.

> Votre sincère ami, Signé Boisserand.

Dimanche 26 Février 1792.

Je ne fermerai point ma Lettre, mon cher ami, sans vous rapporter le trait qui vient de m'arriver tout à l'heure. Une jeune personne avoit donné un bien mauvais exemple dans l'endroit où je suis. Samedi, elle vint me trouver fort triste, et me prier de lui imposer des prières, des jeunes, de lui couper les chevenx, ou toute autre pénitence publique qu'il me plairoit. Charmé de ses dispositions, je lui ai répondu que je n'osois pas la déshonorer davantage, que sa bonne volonté me suffisoit. Le lendemain matin, entre la prière et la messe, elle est venue à l'Eglise, s'est prosternée par terre toute en pleurs, a salué les Chrétiens et leur a demandé pardon, sans que je le lui aie ordonné. C'est un pur mouvement de la Grace. Jugez quelle a été ma joie. Je n'ai pu m'empêcher de la féliciter et de l'encourager par l'exemple de la Magdelaine, qui, par une action aussi héroïque, obtint de la bouche de Dieu même le pardon de ses péchés. J'ai engagé les Chrétiens à se réjouir du retour de cette pécheresse, et nous avons rendu à Dieu de publiques actions de grace.

## TABLE

5
13
49
-93
28
71
75

A la page 12, ligne 7, maison de M. Hammon; lisez Haumon.

.

...

•

